Noël 1998
N°4

Arena

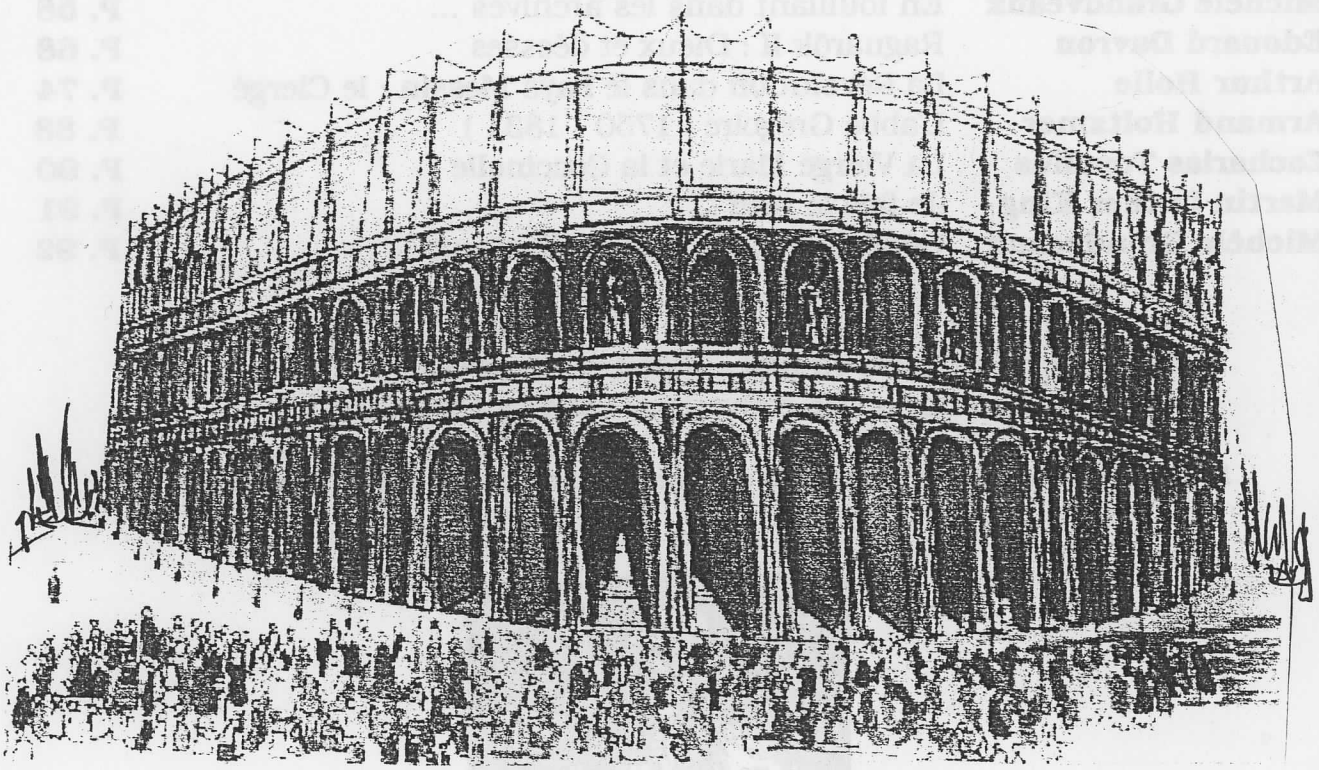

Société d'Histoire du Sablon

Complexe Municipal "le Sablon"
38/48 rue Saint Bernard
57 000 METZ

Le Mot du Président

1942. Au cours de l'été de cette année charnière, l'Axe (Alliance de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste) se situe au point culminant de sa puissance. La Wehrmacht conquiert la Crimée, franchit le Don, atteint la Volga et le Caucase. En Afrique, l'Afrikakorps de Rommel parvient à El-Alamein, à moins de 100 kilomètres du Caire. Sur mer, les sous-marins de la Kriegsmarine coulent, dans la seule année 1942, plus de 8 millions de tonnes alliées. Mais l'Amérique, en guerre depuis le 7 décembre 1941, devient, au cours de l'année 1942, l'arsenal des armées alliées.

A partir de l'automne, la victoire change enfin de camp. Montgomery déclenche, le 23 octobre, la contre-offensive britannique, en Egypte. Le 8 novembre, les Anglo-Américains débarquent en Afrique du Nord française. A la fin de novembre, l'armée russe passe à la contre-offensive sur la Volga. L'Axe perd, de ce fait, l'initiative sur tous les fronts.

Les Mosellans annexés auraient pu passer leur premier Noël ... de joie ou ... d'espérance, en cette fin d'année. Mais les nazis en avaient décidé autrement. En effet, depuis le premier janvier 1942, les Mosellans, âgés de 18 ans, étaient astreints au Reichsarbeitsdienst ; le trop fameux R.A.D., cette formation paramilitaire. En outre, et je laisse la parole à Jules DAUENDORFFER, auteur d'un article sur les "Malgré-Nous" mosellans :

> *" ... Le décret du 19 août du Gauleiter Bürckel, chef de l'administration civile en Moselle, nous porta un coup terrible. Il stipulait, en effet, que les Mosellans seraient dorénavant soumis au service militaire dans l'armée allemande au même titre que les ressortissants du Reich ... Puis l'administration tint à jour pleinement l'effet de surprise ; moins d'une semaine après, l'ordonnance du 25 août compléta le décret du 19 en précisant que, dans l'immédiat, les classes 1920 à 1924 seraient concernées par ces nouvelles mesures. Le sort de nos jeunes, qui avaient entre 18 et 22 ans, était ainsi réglé."*

Gérard NADE, dans sa rubrique " Si le Sablon m'était conté", nous fait découvrir le sort de trois jeunes Sablonnais, victimes de ces décrets sataniques.

Comme d'autres articles suivront sur le même thème, je profite de ce mot pour demander aux personnes qui possèdent des souvenirs de proches, tombés sous les uniformes allemands ou alliés, de prendre contact avec notre association qui se fera un devoir de les faire paraître.

Arthur HOLLE [1]

[1] Combattant volontaire et **P** (atriote) **R** (éfractaire à l') **A** (nnexion de) **F** (ait)

Plan du Sablon sous la seconde annexion
Neuer Stadtplan von Metz. Paul Even. 1942

Si le Sablon

m'était conté ...

par Gérard NADE

Le Sablon, notre quartier, représente un peu de ce terroir que chacun d'entre nous conserve et emporte tout au long de sa vie. C'est notre petite patrie à nous, anciens et nouveaux habitants.. Son sol a été foulé, labouré, ensemencé, construit, détruit.

Depuis les Gallo-Romains, en passant par Saint Clément dans les ruines de l'amphithéâtre, Charles Quint lors du siège de 1552, combien d'autres "illustres" ont parcouru ces lieux ?

Mais notre Sablon a été façonné aussi et surtout par des gens humbles et modestes qui ont oeuvré au jour le jour parmi leurs concitoyens.

Nous allons évoquer un petit coin du Sablon, à quelques mètres des voies S.N.C.F., de l'école du Graoully, de l'animation de la place Saint Livier et de son marché hebdomadaire.

Une rue ... la rue Baltus qui, comme l'ensemble de notre quartier, a payé un lourd tribut lors des bombardements de la Seconde Guerre Mondiale, particulièrement au cours du mois de mai 1944.

Mes grands-parents paternels y avaient construit une maison, une partie de ma jeunesse s'y est déroulée. Quel beau jardin aussi, soigneusement entretenu !

Parmi les jeunes gens nés en 1922 / 1923, amis d'enfance et habitant cette rue, cinq d'entre eux, incorporés dans l'armée allemande comme ***"Malgré-nous"*** *, ne sont jamais revenus. Il s'agit de* ***Auguste Bordé, Joseph Bordonné, René Kuchly, Paul Pax, Gilbert Pinck.***

Voici, grâce à l'appui de documents et de témoignages fournis par leurs familles respectives, le cheminement de leur courte vie. Aujourd'hui, nous évoquerons trois d'entre eux. Il s'agit du commencement d'un devoir de mémoire vis-à-vis des centaines de victimes que notre quartier a connues.

Nous lançons un pressant appel aux Sablonnais afin qu'ils nous apportent des renseignements à ce sujet :
1) Au siège de l'association, rue Saint Bernard, Metz-Sablon.
2) Prendre contact avec M. ***Gérard Nadé****, 7 allée des Oeillets, 57 160 Moulins-lès-Metz.*
Tél. 03 87 65 30 99

La rue Baltus

Elle tient son nom de ***Jacques Baltus***, né à Metz en 1690, décédé dans notre ville en 1760. Historien, notaire, échevin de l'Hôtel de Ville, il tint le journal des faits importants qui se passèrent à partir de 1724 (***Annales***).
Elle fut prolongée par la suite par la rue ***Terquem*** (Olry), du nom d'un géologue messin (1797 - 1887).

Durant la Seconde Guerre Mondiale, elle fut "débaptisée" par les autorités allemandes et prit le nom de ***"Matthias Grünewald Strasse"***. Il s'agit du fameux peintre allemand né à Würzburg aux environs de 1460 et mort à Halle en 1528. Également architecte et ingénieur, son oeuvre la plus connue est la ***"Vierge aux Anges"*** provenant du retable à volets, peint pour le couvent des Antonistes d' ***Issenheim***, actuellement au Musée ***Unterlinden*** de Colmar.

Les *"Malgré-Nous"*

Ce mot recouvre un passé déjà lointain. Il nous faut revenir à la désastreuse guerre de 1870, déclarée à la Prusse par la France.

Malgré les protestations émouvantes des députés de l'Alsace et de la Lorraine, l'Assemblée Nationale Française, retirée à Bordeaux, a voté l'**abandon de nos provinces** à l'Allemagne. Le **Traité de Francfort** a entériné cette cession. C'est un fait qu'il ne faudra jamais oublier, car nous serons sans cesse ballottés d'un pays à l'autre., comme nous l'avons déjà été au cours des siècles précédents. Pour ma part, j'ai changé trois fois de nationalité depuis ma naissance et mes parents et grands-parents quatre fois.

Durant la Première Guerre Mondiale (1914 - 1918), 380 000 Alsaciens et Mosellans furent mobilisés dans l'armée allemande et ce furent des ***"Müss Preussen"*** (des Prussiens malgré eux). Plus de 37 000 d'entre eux y laissèrent leur vie.

Le terme ***"Malgré-nous"*** a été employé pour la première fois après cette guerre, en 1919, lors de la création d'une association de Mosellans incorporés par les Allemands.

En mai 1920, c'est **Maurice Barrès** en personne qui a parrainé l'***"Association des Mutilés et Soldats Lorrains"*** avec comme sous-titre ***"Malgré-Nous"***.

Mais généralement, le terme ***"Malgré-Nous"*** évoque le drame des jeunes Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande durant la Seconde Guerre Mondiale (1940 - 1945) et obligés d'endosser un uniforme qui n'était pas le leur. En effet, suite à la défaite de 1940, la France va être divisée en zones libre et occupée, et l'Alsace-Moselle **annexée** de facto.

Peu de protestations émanèrent du gouvernement de **Vichy** par l'intermédiaire de la **commission d'armistice** siégeant à **Wiesbaden** et la **France libre,** confrontée à ce problème, va se heurter, également, à un refus soviétique quant au sort à réserver aux **prisonniers alsaciens et mosellans** sur le front russe.

En août 1942, l'obligation de servir dans l'armée allemande fut promulguée par les Gauleiter **Wagner** en Alsace et **Bürckel** en Moselle.

Cette mesure va entraîner des drames humains inimaginables et concernera les jeunes **nés entre 1918 et 1927**, dans leur grande majorité de coeur et de mentalité français.

Tout refus d'endosser l'uniforme allemand exposera le "Malgré-Nous" à la **cour martiale** et à la **déportation de sa famille.**

Au total pour nos trois départements de l'est, 130 000 jeunes seront incorporés de force et 40 000 d'entre eux ne reviendront jamais dans leurs familles.

Le Reichsarbeitsdienst

Avant l'incorporation dans la Wehrmacht (armée allemande), la très grande majorité d'entre eux avaient été astreints au **Reichsarbeitsdienst** (R.A.D), Service du travail pour le Reich. Introduit en Moselle au mois d'**avril 1941**, il concernait jeunes gens et jeunes filles à compter de **17 ans.**

Sa durée s'élevait au début à **6 mois**, mais elle a été réduite, au fur et à mesure, en fonction des besoins militaires. C'était une formation **para-militaire** : aménagement des routes, travaux dans les champs, creusement de fossés, tranchées... Travaux manuels et instruction militaire, voire cours d'**éducation politique** se partageaient en réalité l'emploi du temps et ce n'est pas sans protestations qu'Alsaciens et Mosellans s'y rendirent.

En terminant ces lignes, comment ne pas évoquer aussi mes frères scouts morts , **Albert Thiam** et **Joseph Burg,** tous deux "Malgré-Nous". Par leur action et leurs témoignages, ils ont réussi, avec beaucoup d'autres, à faire sortir de l'oubli cette tragédie.

Remerciements :

Je remercie tout particulièrement Mesdames et Messieurs Jean René Bordé, Marie Louise (née Bordonné) et Jean Cuny, Marie-Louise et Roger Kuchly à propos de la consultation et de prêts de documents.

Je rends aussi hommage à mes oncles Albert, Joseph et René Nadé qui ont intensément et douloureusement vécu cette période et qui ont eu la chance de revenir.

Photos :

Collections personnelle et particulières.

Bibliographie et sources:

Pierre BOCKEL *Alsace, Lorraine, Terres françaises. 1975. Strasbourg.*
Joseph BURG *Malgré-Nous à 18 ans en Russie. 1985. Sarreguemines.*
Léon BURGER *Lorrains et Alsaciens, Français de toujours. 1976. Metz.*
Paul de BUSSON *Reporter. Un demi-siècle de vie messine. 1984. Metz.*
Bernard et Gérard LE MAREC *Les années noires. 1970. Metz.*
Eugène RIEDWEG *Les "Malgré-Nous". 1995. Mulhouse.*
Dieter WOLFANGER *La nazification de la Lorraine Mosellane. 1982. Sarreguemines.*

Consultation d'une trentaine de monographies et de témoignages de "Malgré nous".

Gérard NADE

par Gérard NADE

Auguste BORDE

(15 mai 1923 -28 septembre 1944)

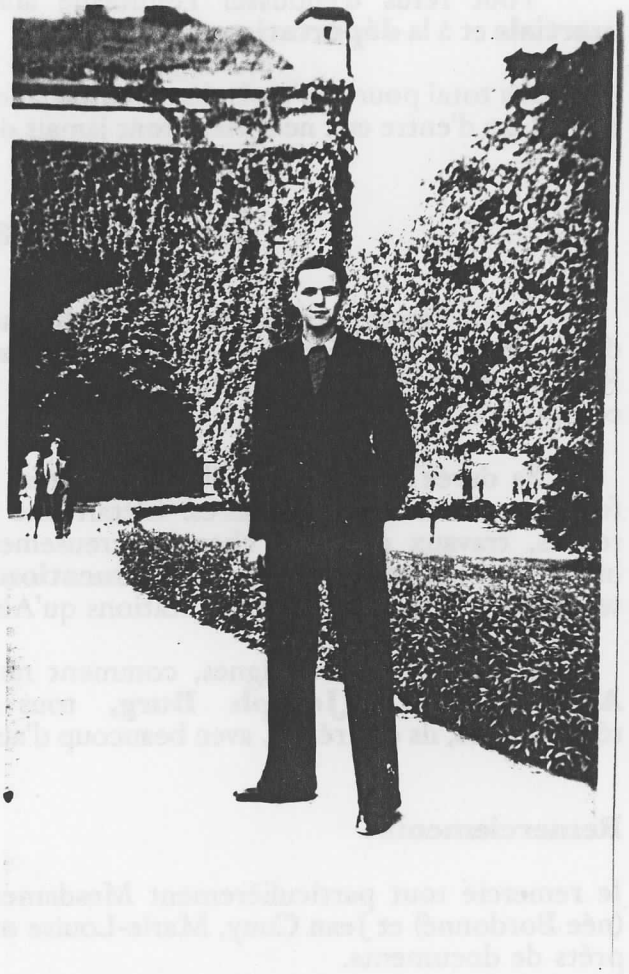

Avant son incorporation au R.A.D.
19 août 1942

Auguste est né le 15 mai 1923 à Metz. Elève à l'école de garçons Saint Bernard au Sablon, il a rejoint les rangs de la Philharmonie, société de musique du quartier, comme clarinettiste. Entré comme apprenti dans les services d'un des journaux locaux, la "Lothringer Volkszeitung" (Le Courrier de Metz), il a été employé par la suite au centre de tri postal de Metz-Lafayette où il a côtoyé, dans cette activité professionnelle, mon père François Nadé.

Incorporé au Reichsarbeitsdienst (Service de Travail pour le Reich) à BIERBACH, près de BLIESKASTEL (Sarre), il n'a pas bénéficié de permission et ce, contrairement aux habitudes.

Son incorporation à la Wehrmacht s'est effectuée immédiatement et il a été envoyé sur le front russe avec son unité. Gravement blessé par des éclats d'obus à la cuisse, il a été transféré dans un hôpital en Allemagne. Aucune permission de convalescence ne lui a été accordée étant donné la gravité de la situation militaire. En effet, l'avance des troupes russes au cours du mois de septembre 1944 menaçait directement la Prusse Orientale et particulièrement KOENIGSBERG.

Il trouve la mort le 28 septembre 1944, à l'âge de 21 ans. Les circonstances de son décès ont été décrites dans une lettre envoyée à l'intention de sa famille par son lieutenant de compagnie.

Ensuite, durant les années d'après-guerre, ses parents ont dû accomplir de nombreuses formalités pour obtenir un certificat de décès de leur fils, aggravant encore la douleur de cette perte.

Août 1942. Auguste Bordé parmi le personnel du Centre de Tri Postal Lafayette à Metz.

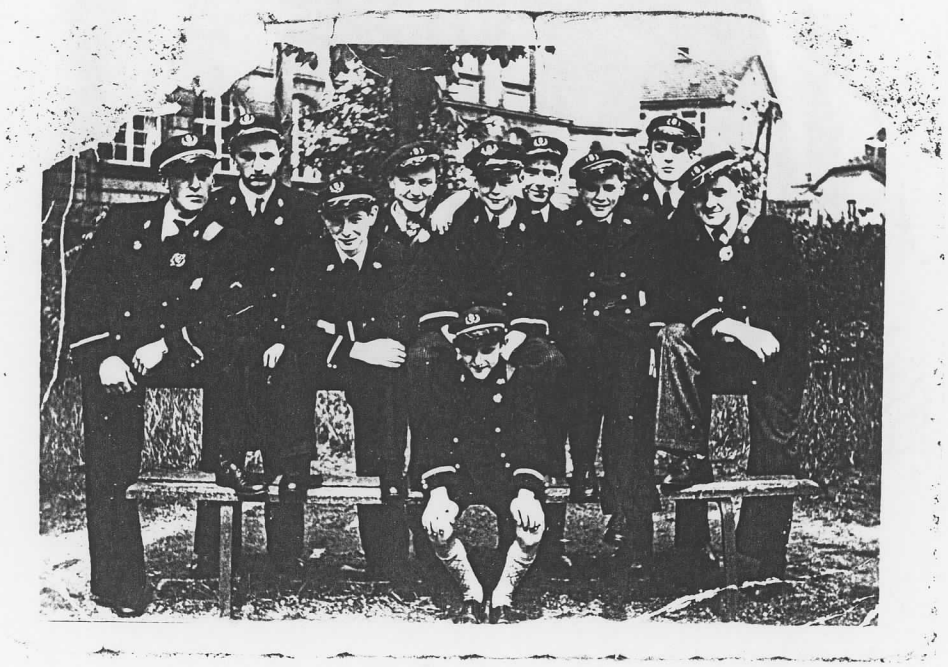

21 mai 1939. Auguste Bordé parmi les jeunes musiciens de l'Union Philharmonique du Sablon.

Auguste Bordé après son incorporation dans la Wehrmacht

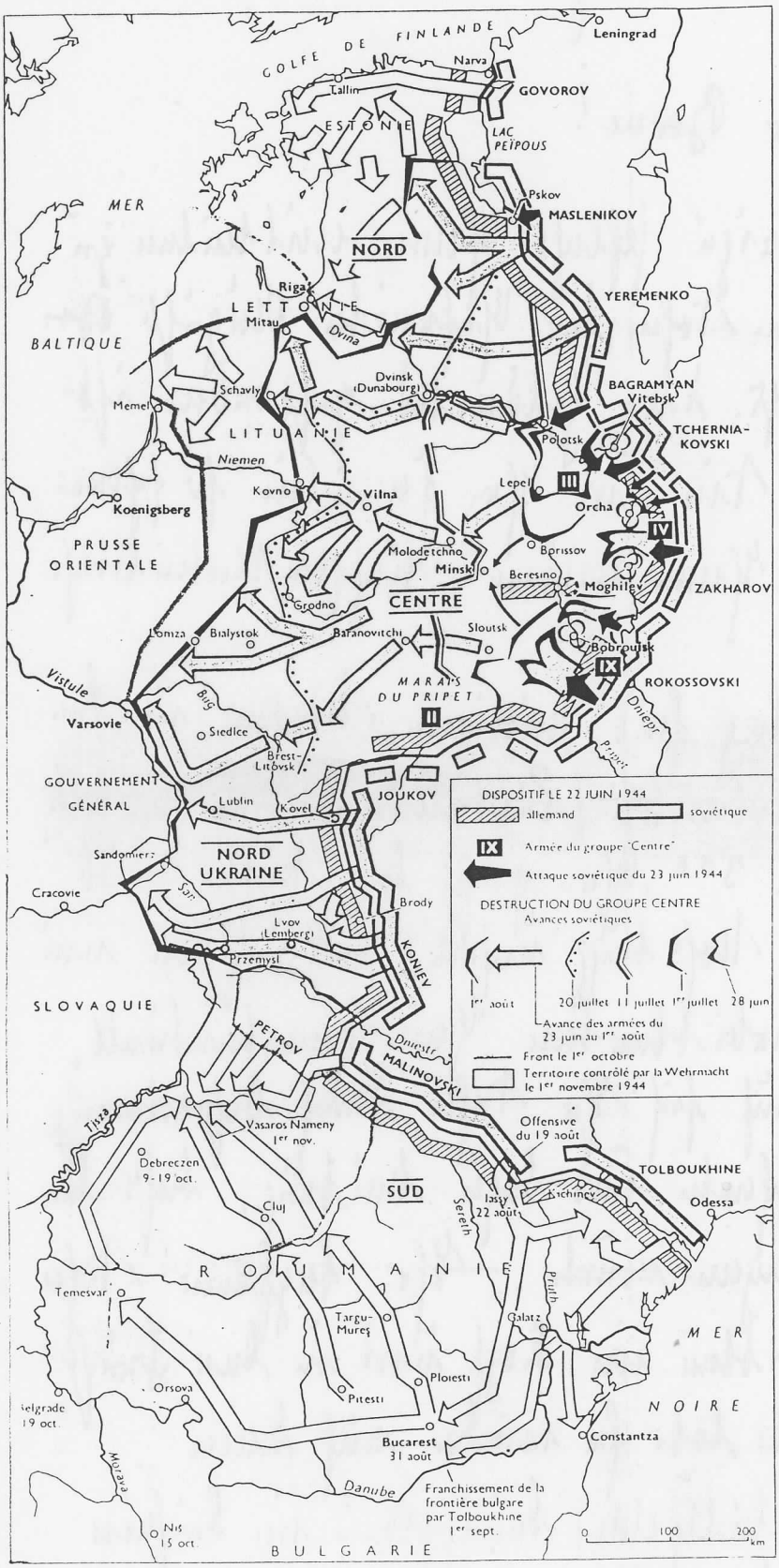

Zone des combats où Auguste Bordé a trouvé la mort.

Raymond Cartier.
La seconde guerre mondiale.
Larousse. 1966.

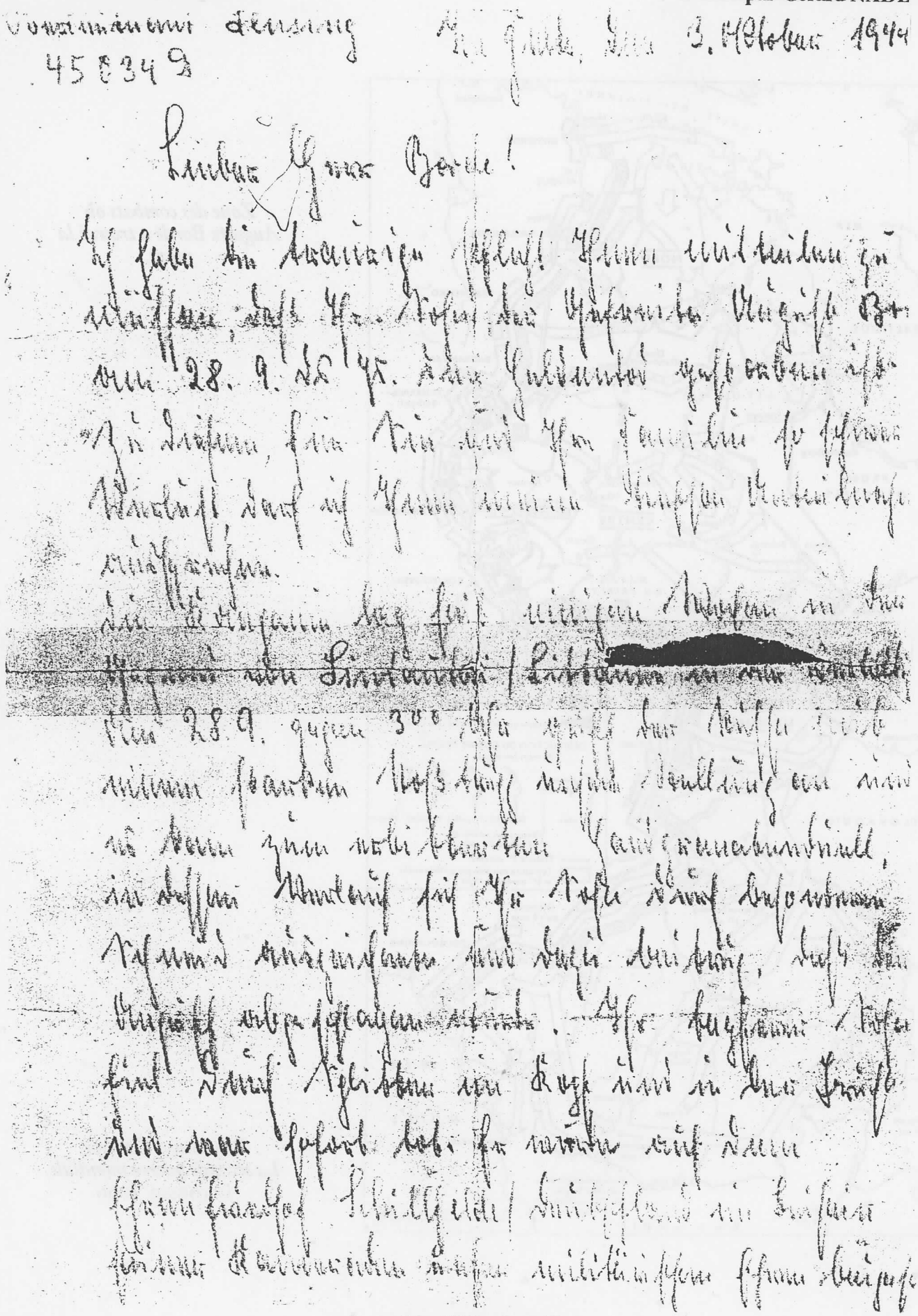

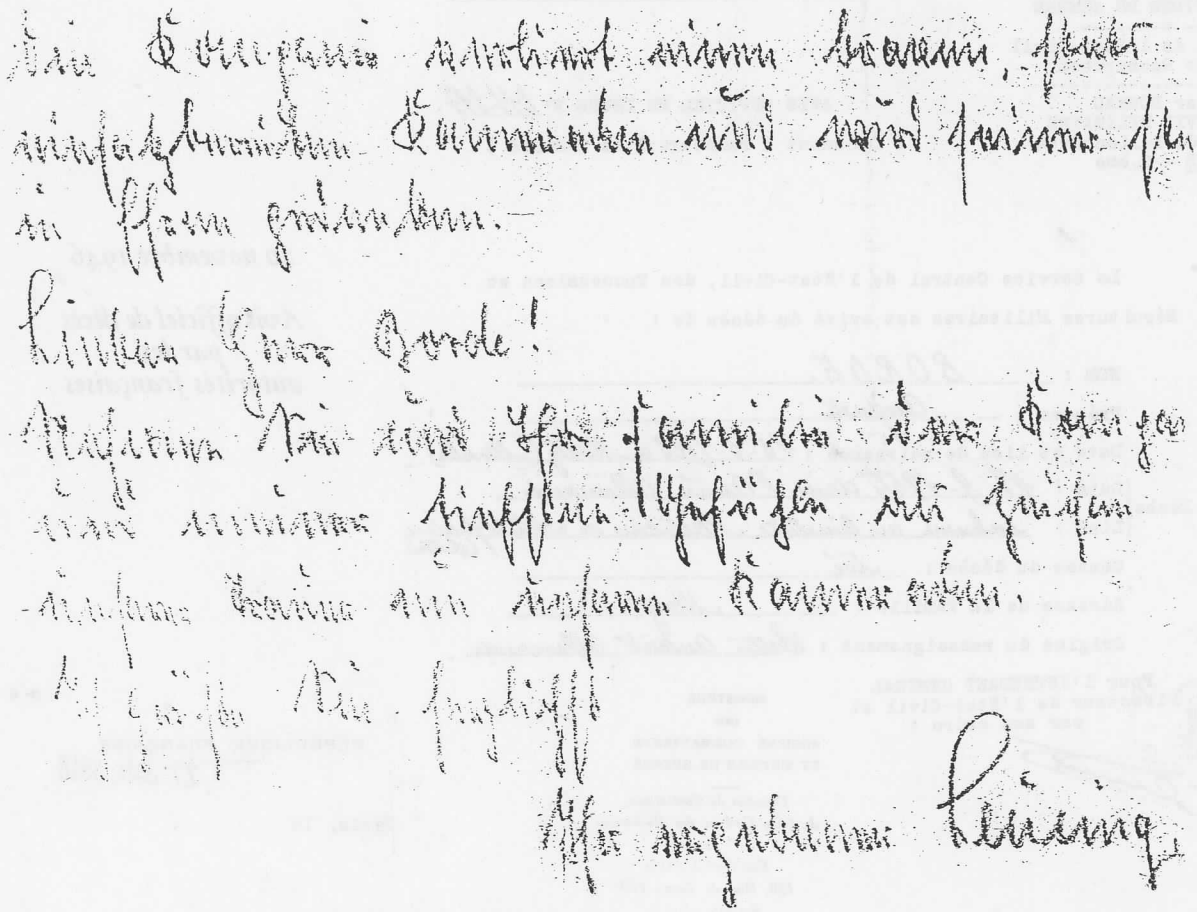

3 octobre 1944. Lettre de son chef de corps annonçant les circonstances de son décès

Traduction française

J'ai la pénible obligation de vous informer que votre fils, le caporal Auguste Bordé, est mort héroïquement le 28 septembre de cette année.

Dans cette circonstance, si douloureuse pour vous et votre famille, je tiens à vous exprimer mes plus profondes condoléances.

La compagnie était cantonnée depuis quelques semaines dans la région de Lietautai /Littauen en position défensive. Le 28 septembre, vers 3 heures, les Russes attaquèrent nos lignes avec une forte troupe d'assaut et on en arriva à un féroce duel à la grenade, au cours duquel votre fils se distingua par son énergie et contribua ainsi à repousser l'attaque.

Votre vaillant fils succomba suite à des éclats à la tête et dans la poitrine et il mourut sur le coup. Il fut inhumé dans le cimetière d'honneur Schillfelde / Allemagne, en présence de ses camarades, avec les honneurs militaires. La compagnie perdit un brave, un camarade toujours disponible et gardera fidèlement sa mémoire.

Cher Monsieur Bordé !

Acceptez, vous et votre famille, mes plus profonds sentiments de tristesse pour notre camarade, de la part de toute la compagnie.

Je vous salue de tout coeur. Votre dévoué Leusing, Oberleutnant.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ENTRÉE LE 23 NOV. 1946 ET ... — J.F. 962

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction de l'Etat-Civil et des Recherches
Ier BUREAU
ETAT-CIVIL MILITAIRE
37, rue de Bellechasse
PARIS - 7ème

PARIS, le 20 NOV 1946

AVIS OFFICIEL DE DECES N° 311.317.

(Document à remettre à la famille)

20 novembre 1946

Avis officiel de décès par les autorités françaises

Le Service Central de l'Etat-Civil, des Successions et Sépultures Militaires est avisé du décès de :

NOM : BORDE.
Prénoms : Auguste
Date et lieu de naissance : 16-5-1913 à Metz (Moselle)
Décès (Date : 28-9-1944 dans l'Armée Allemande
Décès (Lieu : inhumé au Cimetière Militaire de Schill/Selden (Allemagne)
Causes du décès : Tué
Adresse de la famille : Metz
Origine du renseignement : Lettre Autorité Allemande.

Pour l'INTENDANT GENERAL
Directeur de l'Etat-Civil et
par son ordre :

N° 6

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Direction du Contentieux, de l'État-Civil et des Recherches
1er Bureau
État-Civil Militaire
139, Rue de Lourcine, 139
PARIS (XIIe)
Section des Alsaciens-Lorrains

NOTA. — Les réponses doivent, outre le numéro d'ordre, rappeler les indications du timbre ci-dessus.

n° 300.844/A.L.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
27 JAN. 1948
Paris, le

Monsieur,

Pour me permettre d'établir l'acte de décès du militaire BORDE Jean, conformément à l'ordonnance du 3 mars 1945 et au décret du 20 janvier 1946, j'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître si vous avez été informé par lettre de camarades du décès de ce militaire; dans l'affirmative, je vous serais très obligé de m'adresser une copie certifiée conforme et traduite en français de ces lettres.

D'autre part, dans le cas ou vous n'auriez pas été informé par des correspondances, vous voudrez m'indiquer si vous avez eu connaissance de camarades de ce militaire ayant été témoins de son décès et, dans l'affirmative me communiquer leurs noms aux fins d'obtenir une déclaration écrite pouvant servir de base à l'établissement de l'acte de décès.

En outre, il y aura lieu de joindre à votre réponse un acte de naissance du militaire, un acte de mariage, s'il y a lieu, et un certificat de nationalité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par son ordre,
Le Directeur du Contentieux,
de l'État-Civil et des Recherches

J. H. 736472. (8).

Monsieur Jean BORDE
13, rue Baltus Jacques
METZ-SABLON
(Moselle)

27 janvier 1948

Tracasseries administratives

ZUM FROMMEN ANDENKEN
an unseren innigstgeliebten Sohn
und Bruder

August BORDÉ
Gefreiter in einem Grenadier-Regiment
geboren am 15. 5. 1923
gefallen am 28. September 1944
bei Litauen
im blühenden Alter von 21 Jahren.

Du zogst hinaus mit schwerem Herzen
und hofftest auf ein Wiedersein.
Und heisse bittre Tränen flossen,
weil du nun musstest von uns gehn.
Wer hätte das von dir gedacht
dass du so früh zur Ruh gebracht.
Wir durften dich nicht sterben sehn
und nicht an deinem Grabe stehn.
Wie magst du noch in letzter Stunde
gesehnt dich nach dem Elternheim.
Nun ruhst du weit in fremder Erde,
sollst nie von uns vergessen sein.

O Jesus, du hast von uns das grösste Opfer gefordert. Du hast ihn zu früh unserer Liebe entzogen, dein heiliger Wille geschehe. Du, der du gesagt hast: Selig die Weinenden! Du allein kannst uns leiden helfen.

Weinet nicht, meine Lieben, wie die Hoffnungslosen, wir sehn uns wieder im Himmel, wo weder Trauer noch Trennung ist.

Ihr alle, die Ihr mich gekannt und geliebt habt, gedenket meiner in euren Gebeten.

Süsses Herz Jesu, sei meine Liebe,
Süsses Herz Mariä, sei meine Rettung.

Barmherziger Jesus, gib ihm die ewige Ruhe. (7 Jahre u. 7 Quadr. Abl.)

Sein Tod hat unserm Herzen eine tiefe Wunde geschlagen. Wir hatten zu dir gefleht, o Herr, ihn noch lange unter uns zu lassen. Du aber hast ihm die ewige Ruhe gegeben. Dein heiliger Name sei gesegnet. (St. Ambrosius).

†

Gebet.

Siehe, o gütigster und süssester Jesu, vor deinem Angesichte werfe ich mich auf die Knie nieder, und bitte und beschwöre dich mit der heissesten Insbrunst meiner Seele: präge meinem Herzen ein die lebendigen Gefühle des Glaubens, der Hoffnung und der Liebe, eine wahre Reue über meine Sünden und den festesten Willen, mich zu bessern, indem ich mit inniger Rührung und tiefem Schmerze deine fünf Wunden bei mir betrachte und im Geiste erwäge wobei ich mich jenes Wortes erinnere, das schon David prophetisch von dir, o guter Jesu, aussagte: »Sie haben meine Hände und meine Füsse durchbohrt, sie haben alle meine Gebeine gezählt.«

(Vollkommener Ablass).

Mein Jesus Barmherzigkeit!

Gott wird abwischen alle Tränen

Avis de décès d'Auguste Bordé

par Gérard NADE

Joseph

BORDONNE

(30 mars 1922 - 11 août 1944)

Avant son incorporation

Né à Metz le 30 mars 1922, il a fréquenté comme ses amis l'école Saint Bernard du Sablon. Entré au Petit Séminaire de Montigny-lès Metz, il a continué ses études secondaires au lycée de garçons de Metz où il a obtenu son baccalauréat. Admis au Chemin de Fer, à un concours passé avec succès, comme "élève-bureau" en même temps que Raymond GIRARDIN et René KUCHLY, tous deux sablonnais, il a effectué de nombreux stages dans différents services.

Nommé en gare de LOUVIGNY, un drame l'a particulièrement frappé. Lors du passage d'un train de déportés, deux d'entre eux ont réussi à s'évader. Repris, ils ont été fusillés sur place. La police allemande l'a mis en demeure de n'en parler à personne.

Comme beaucoup de jeunes, tiraillé entre le désir de s'enfuir et la peur des représailles annoncées contre sa famille, il a réussi par divers moyens à retarder son incorporation par l'obtention de certificats professionnels ou médicaux de complaisance. C'est ainsi qu'il a pu obtenir sa *"Zurückstellung"*, un ajournement provisoire pour quelques mois.

Après son passage au Reichsarbeitsdienst, il a été incorporé début 1944 à OPPELN (Allemagne) comme canonnier dans un régiment d'artillerie, transféré pratiquement de suite sur le front de l'est. Suite aux bombardements du Sablon au cours du mois de mai 1944, il a obtenu une permission exceptionnelle (*Sonderurlaub)* pour rejoindre provisoirement sa famille. Lors de ce séjour rapide, le photographe Paul de BUSSON a fixé son visage sur l'un de ses clichés alors qu'il se trouvait rue Saint Livier, devant les destructions causées par les attaques aériennes : (maison d'angle de la la rue Saint Livier et de la rue Kellermann, côté cité Manceron).

Retourné dans son unité, il se réjouissait de revenir en permission normale au cours du mois de juillet. Mais comme il l'a écrit longuement à sa famille, toutes les permissions furent supprimées pour les Alsaciens-Lorrains, car un "Malgré-Nous" luxembourgeois s'était évadé en uniforme.

Observateur d'artillerie, il a été tué le 11 août 1944 à WIELOPOLE (Russie). Son corps se trouvant entre les lignes, l'un de ses amis, natif de MAGNY, enrôlé de force comme lui, a été le chercher durant la nuit.

Inhumé dans un cimetière civil à DEBICA (Pologne), sa tombe fleurie par ses camarades a pu être facilement identifiée après la guerre.

Lorsque les autorités allemandes ont renvoyé ses affaires personnelles, sa famille a retrouvé un ruban bleu, blanc, rouge, symbole de sa vraie patrie, ainsi qu' un chapelet.

En septembre 1962, son corps a été rendu à sa famille. Enterré au cimetière du Sablon, les honneurs militaires lui ont été rendus et la mention "*Mort pour la France*" transcrite dans le livret de famille.

Hart und schwer traf uns die Nachricht, daß unser innigstgeliebter Sohn, Bruder, Bräutigam und Verwandter

Josef Bordonné

Kanonier in einem Artill.-Regt.

am 11. August 1944 im Alter von 22 Jahren an der Ostfront gefallen ist. Wer ihn gekannt, weiss was wir verloren haben.

Josef Bordonné u. Frau Maria geb. Bosch; Marie-Luise und Gilbert, als Geschwister; Margot Pfeiffer, als Braut und Anver[illegible]

Metz, Tränkplatz 3 (ehem. Metz-Sablon, Math.-Grünewald-Str. 2), den 24. August 1944.

Seelenamt am Montag, dem 28. August 1944, um 8 Uhr, in der Bischofskapelle.

Avis de décès paru dans l'un des journaux allemands : "Westmark". 26 août 1944.

Avis de décès imprimé après la libération de Metz.

La tombe de Joseph Bordonné à Debica (Pologne).

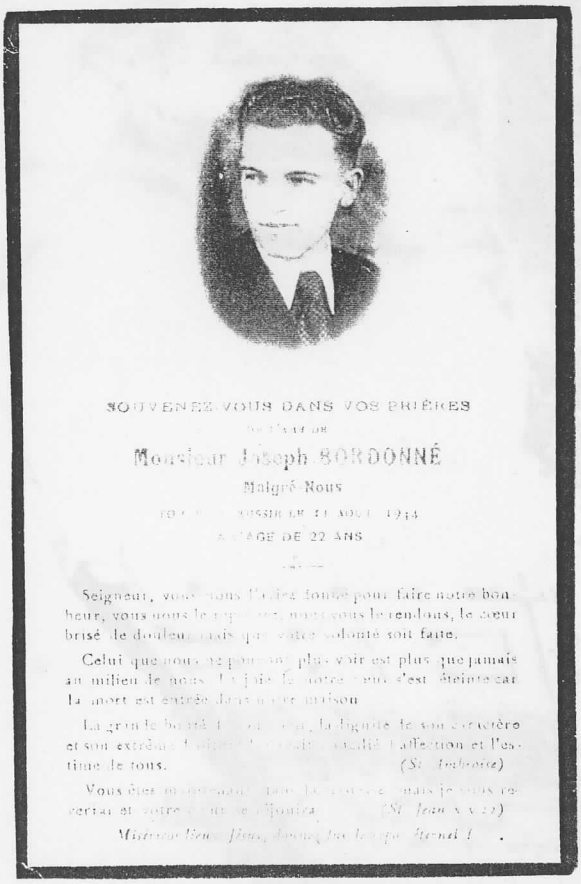

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES

[illegible]

Monsieur Joseph BORDONNÉ

Malgré-Nous

[illegible] RUSSIE LE 11 AOUT 1944

A L'AGE DE 22 ANS

Seigneur, vous nous l'avez donné pour faire notre bonheur, vous nous le [illegible], nous vous le rendons, le cœur brisé de douleur mais que votre volonté soit faite.

Celui que nous ne pouvons plus voir est plus que jamais au milieu de nous. La joie de notre cœur s'est éteinte car la mort est entrée dans notre maison.

La grande bonté [illegible], la dignité de son caractère et son extrême [illegible] l'affection et l'estime de tous. (St. Ambroise)

Vous êtes maintenant dans la [illegible] mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira. (St. Jean XVI 22)

Miséricordieux Jésus, donnez lui le repos éternel !

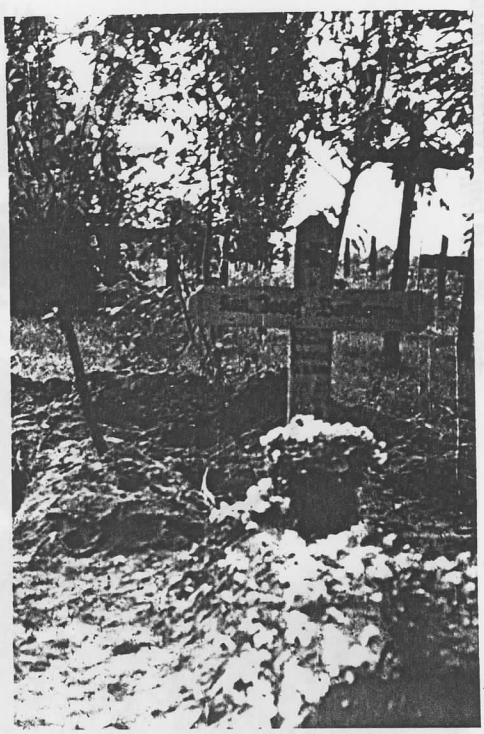

Joseph Bordonné devant les destructions des bombardements alliés de mai 1944.
Paul de Busson. Reporter. "Un demi-siècle de vie messine". Editions Serpenoise.

René

KUCHLY

(30 janvier 1922 - 10 février 1944)

René est venu au monde le 30 janvier 1922 à Metz-Sablon. Après un parcours scolaire normal, dans son quartier à l'école Saint Bernard, il a effectué des études secondaires dans un établissement religieux à MONTMAGNY (Val d'Oise). Parfaitement intégré, comme d'ailleurs tous les jeunes de cette époque, dans la vie Sablonnaise, il a participé aux activités de l'*"Espérance"* dans la section football. Après avoir réussi un concours comme *"élève-bureau"* au Chemin de Fer, il a travaillé successivement à la gare d'AUGNY, puis à la gare centrale de METZ.

Son frère Roger se souvient avec émotion des soldats de plomb qu'il lui fabriquait, à l'aide de moules, durant ses longues heures de veille.

Il a effectué son Reichsarbeitsdienst à KAISERSLAUTERN (Rhénanie-Palatinat), puis a été incorporé le premier mai 1943 dans un régiment de grenadiers. Son unité a été transférée sur le front italien et très rares étaient les *"Malgré-Nous"* qui avaient cette chance d'échapper au front de l'est.

Le débarquement allié du 10 juillet 1943 en SICILE est un succès, mais la résistance des troupes allemandes va donner bien des soucis aux libérateurs américains, anglais et français.

René a néanmoins obtenu deux permissions de détente, *"Erholungsurlaub"*, qui lui permirent de se retremper dans la vie familiale. Lors de sa dernière permission, du 12 décembre 1943 au 3 janvier 1944, il a fermement fait connaître ses intentions, à ses parents et à certains amis, dont Marie-Louise BORDONNE, sa voisine. Comme il se trouvait avec son unité en face des troupes britanniques, il avait l'intention, avec un jeune incorporé de force comme lui, originaire de MONTIGNY-Lès-METZ, de rejoindre leurs lignes.

Mais ce projet a trouvé une issue fatale et dramatique. Il est tombé le 10 février 1944 près d'ORTONA (Province de CHIESI). Son chef de corps a adressé une lettre à sa famille, expliquant les circonstances officielles de sa mort.

Au Sablon, comme dans l'ensemble du IIIe Reich et dans les territoire annexés, tel était le cas de la Moselle, il appartenait au représentant local de la N.S.D.A.P.(Parti national socialiste allemand du travail), l' *Ortsgruppenleiter* (Chef de groupe local) d'annoncer la nouvelle à la famille. Ce dernier, habitant rue Saint Livier (*Bürgermeisterstrasse),* a délégué courageusement son *Blockleiter* (responsable d'un groupe de maisons) pour transmettre l' avis officiel (*Benachrichtigung).*

Après-guerre, les parents ont effectué de nombreuses démarches pour tenter de localiser d'une façon précise l'endroit où était enterré leur fils. Que de démarches pénibles !...

Les autorités italiennes, par l'intermédiaire du Consulat d'Italie à Metz, ont même offert en 1950, à son frère Roger, la possibilité de se rendre sur la tombe de son frère.

Mais ce n'est qu' en février 1955 que le Ministère des Anciens Combattants a officiellement avisé sa famille que le caporal René KUCHLY, mort pour la France, reposait au cimetière civil d'ORSOGNA (Italie).

Gérard NADE

René Kuchly à Kaiserslautern au R.A.D. en 1942.

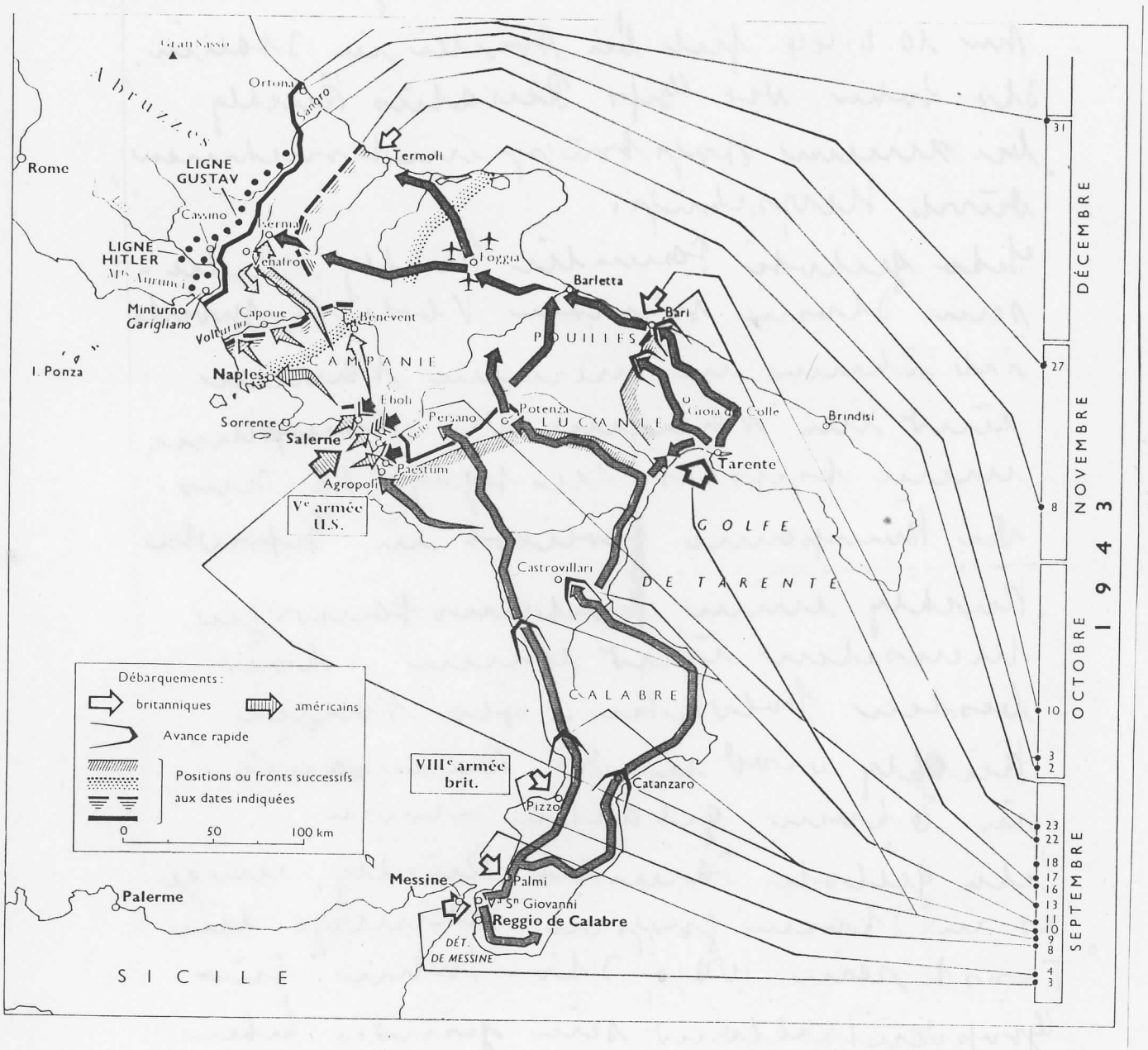

Débarquements et progression des Alliés dans l'Italie du Sud.

Raymond Cartier.
La seconde guerre mondiale.
Larousse. 1966.

Dienststelle
F.P. Nr. 38854 A

Im Gef. Stand, den [illegible] 44

Sehr geehrte Familie Küchly!

Am 10.2.44 fiel bei Aprilia, in Italien, Ihr Sohn, der Gefr. Renatus Küchly bei einem Stoßtruppunternehmen durch Herzschuß.

Sehr geehrte Familie Küchly, zu diesem Ihrem schweren Verlust, spreche ich Ihnen in meinem Namen und im Namen der Kompanie, mein tiefstes Mitgefühl aus.

Die Kompanie verliert in Gefreiten Küchly einen hochanständigen Menschen und einen ihrer besten Soldaten. Der Name Küchly wird in der Kompanie in Ehren gehalten werden.

Sehr geehrte Familie Küchly, möge es in Ihrem großen Schmerze ein Trost sein, daß Ihr Sohn für Großdeutschland sein junges Leben gegeben hat.

Seine Leiche konnten wir nicht bergen, da starkes feindliches Feuer dies nicht [illegible] in Feindesland.

Sehr geehrte Familie Küchly, ich wünsche Ihnen für die Zukunft alles Gute und [illegible] recht [illegible]

Traduction.

Bureau. Poste de Commandement

Secteur Postal 38854 A. 11. 2. 44.

Très honorée Famille Kuchly.

Au cours d'une entreprise exécutée par les troupes d'assaut, votre fils, le caporal René Kuchly, atteint d'une balle en plein cœur, est tombé le 10. 2. 44 aux environs d'Avielli en Italie.

A l'occasion de cette perte cruelle je vous exprime, très honorée famille Kuchly, en mon nom personnel et au nom de la Compagnie, les condoléances les plus sincères. La compagnie perd en caporal Kuchly un camarade très estimé et un de ses meilleurs soldats. Le nom de Kuchly restera en honneur dans la compagnie.

Très honorée famille Kuchly, puisse la certitude que votre fils a donné sa jeune vie pour la Grande Allemagne être pour vous une consolation dans votre grande douleur.

Un violent feu de barrage ennemi nous a empêchés de relever son corps qui est resté entre les mains de l'ennemi.

Très honorée famille Kuchly, je vous exprime pour les temps futurs tout le bien possible et vous salue très cordialement en vous disant

Heil Hitler

Votre

illisible.

capitaine et chef de compagnie.

Pour traduction exacte

Metz, le 27 novembre 1945

Meunier

traducteur juré

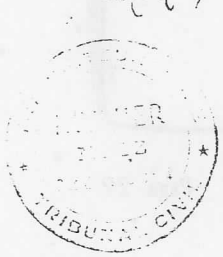

A b s c h r i f t !

Dienststelle
Feldpostnummer
38854/A

Kp.Gef.St., den 1o.2.1944

B e n a c h r i c h t i g u n g

für den Ortsgruppenleiter

Der Renatus K u e c h l y
Gefreiter der Einheit F.P. 38854/A.
geb. am 30.1.1922 in Metz-Sablon Westmark
ist am ~~q~~ 1o.Februar 1944 bei Bahnhof St. Grechie, 2 km
nordwestlich Arielli gefallen.
Er ist der Sohn des Emil K u e c h l y, Metz/Westmark
Mathias Grünewaldstr. 9

gez. Unterschrift :
Hauptmann und Komp.Chef

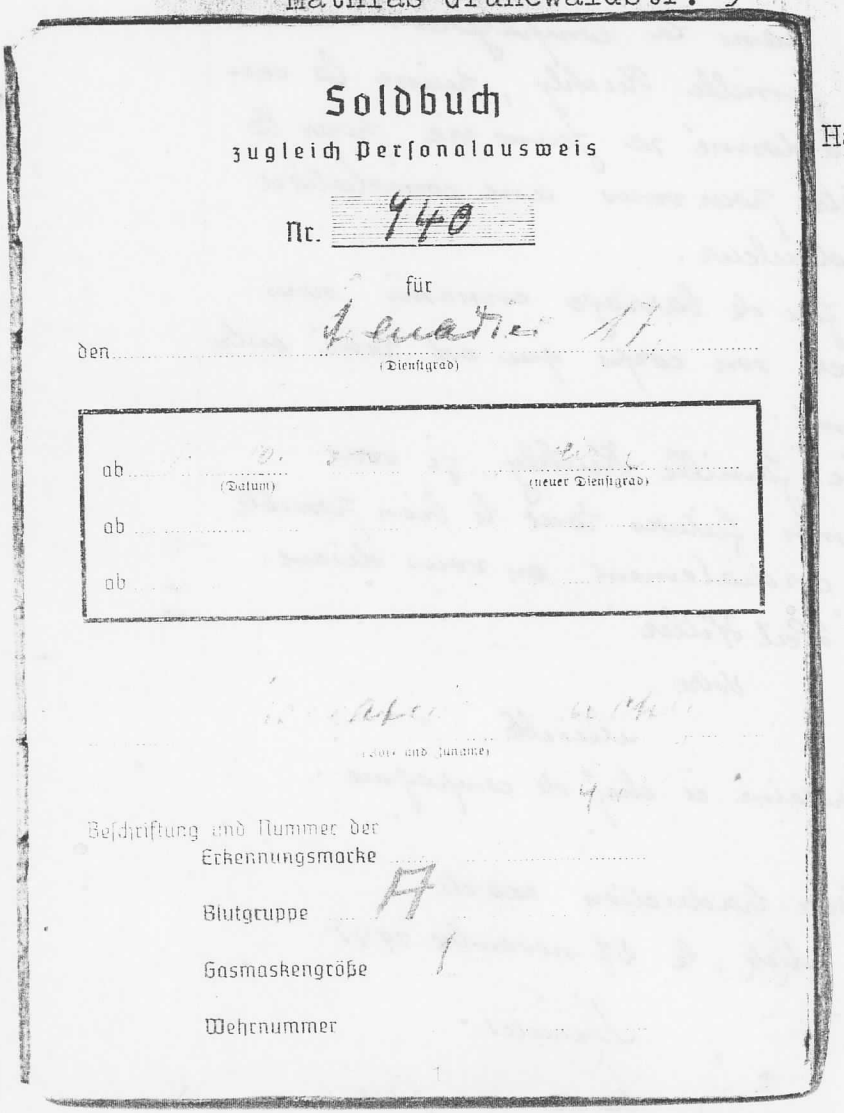

Soldbuch
zugleich Personalausweis

Nr. 440

für

den Grenadier 17
(Dienstgrad)

ab ..... (Datum) ..... (neuer Dienstgrad)
ab .....
ab .....

..... (Vor- und Zuname)

Beschriftung und Nummer der Erkennungsmarke .....
Blutgruppe A
Gasmaskengröße 1
Wehrnummer .....

Avis de décès du grenadier René Kuchly

Que de démarches pénibles

Lettre du Général Le Couteulx, Commandant militaire Français en Italie. 19 juin 1946.

COMMANDEMENT MILITAIRE
FRANÇAIS EN ITALIE

GÉNÉRAL

N° 1339/Cab.

Rome, le 19 juin 1946

Le Général LE COUTEULX DE CAUMONT
Commandant Militaire Français
en Italie

à

Monsieur KUCHLY Emile
Employé de la S.N.C.F.
10 rue de l'Yser
METZ (Moselle)

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez adressée le 26 mai 1946 à M. le Consul de France à Rome, et dont copie m'a été transmise.

Mes services ne possédant aucun renseignement concernant la tombe de votre fils René, je fais écrire au maire de CRECCHIO (province de Chieti) commune située à quelques kilomètres au sud-est d' ARIELLI, pour obtenir s'il est possible, des précisions à ce sujet. Je ne manquerai pas de vous les communiquer, dès qu'elles me seront parvenues.

D'autre part, j'ai demandé à l'Etat Major de la Défense Nationale des instructions en vue de regrouper, dans un des cimetières militaires français existant en Italie, les militaires alsaciens-lorrains d'origine, tombés en territoire italien.

Soyez persuadé que rien ne sera omis de ma part pour vous permettre de retrouver la tombe de votre fils.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

COMMANDEMENT MILITAIRE FRANÇAIS EN ITALIE
Le Général

Couteulx

Lettre de l'Inspecteur des Cimetières Militaires Français en Italie. 8 avril 1948.

AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE
PALAIS FARNESE
SERVICE DES SEPULTURES

N° 595/ Insp.

Rome le 8 Avril 1948

L'Inspecteur des Cimetières Militaires Français en Italie

à

Monsieur KUCHLY Emile
10, rue de l'Yser
M E T Z
(Moselle)

Monsieur,

Le Ministère des Anciens Combattants m'ayant fait connaître votre désir de voir rapatrier les restes mortels de :

K U C H L Y René -Caporal

mort le 10.2.44 à S. GRECCHIO (Italie)

je dois vous informer que nous n'avons possédé jusqu'ici aucun renseignement à son égard.

Pour me permettre de faire des recherches immédiates, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire connaître le plus rapidement possible :

1°/ - le dernier régiment auquel il a appartenu ,

2°/ - s'il était prisonnier ou non ,

3°/ - quelle est l'Autorité qui vous a avertie de son décès ,

4°/ - la date et lieu de sa mort (que vous me préciserez)

5°/-tous les renseignements de détail que vous jugerez pouvoir m'être utiles .

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

ROSEROT DE MELIN

Lettre du Ministère des Anciens Combattants & Victimes de Guerre concernant la localisation du corps de René Kuchly. 20 mai 1949.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES DE GUERRE
DIRECTION DU CONTENTIEUX
DE L'ÉTAT-CIVIL & DES
RECHERCHES
SERVICE DES SÉPULTURES MILITAIRES
74, Avenue Foch - PARIS-XVIe

-:-:-:-:-:-:-:-

N° 34.695 T/I

OM/YF

PARIS, le 20 MAI 1949

Monsieur,

Comme suite à ma lettredu Ier Février I949, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les recherches effectuées jusqu'à ce jour n'ont pas permis de situer l'emplacement exact de la tombe de votre fils, le soldat :

KUCHLY René, Auguste

décédé le IO Février I944 à AIRELLI (Italie).

D'autre part, le Maire de LANCIAID me précise que beaucoup de corps sont inhumés sans croix, ce qui rend toute identification impossible pour le moment.

Toutefois, si au cours des travaux d'exhumation et de regroupement des tombes, qui seront effectués ultérieurement, des indications sont recueillies, vous en serez avisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le Chef de Service,
P.O. Le Chef de Section

Monsieur KUCHLY
IO, rue de l'Yser
- METZ -

(Moselle)

Mention "Mort pour la France". 24 mai 1950.

se

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DF.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction du Contentieux,
de l'Etat-Civil et des
Recherches
Etat-Civil Militaire
Ier Bureau
139, rue de Bercy
PARIS-12e

Paris, le 24 MAI 1950

N° 583/50.

Section des Alsaciens
Lorrains.

Dossier N°305.509 A.L.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acte de décès de votre fils :

KUCHLY René, Emile

a été adressé, pour transcription, au Maire de METZ, avec la mention "MORT POUR LA FRANCE".

Vous pourrez obtenir de cette Mairie tous extraits ou expéditions qui vous sont nécessaires.

~~Veuillez agréer, M~~ D'autre part, en réponse à une précédente demande, je vous fais savoir que le lieu d'inhumation est LANCIANO (Italie).

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par son ordre
Le Directeur du Contentieux
de l'Etat-Civil et des

Monsieur Emile KUCHLY
10, rue de l'Iser
METZ-SABLON (Moselle)

CONSOLATO D'ITALIA
IN METZ

Metz li 13 novembre 1950

Si dichiara che il Sig. KUCHLY Roger , cittadino francese, in seguito a documenti esibiti a questo Consolato è stato munito di n. 2 richieste di riduzione mod. B - Trasporti militari- (viaggio di andata Ventimiglia-Lanciano e ritorno Lanciano-Ventimiglia) , in base a disposizioni in vigore , per permettergli di recarsi sulla tomba del fratello René , militare francese caduto in Italia durante la guerra sepolto a Lanciano (Chieti).

CONSOLATO D'ITALIA

IL CONSOLE
(Dr. Lamberto Forino)

Traduction

Consulat d'Italie à Metz ***Metz le 13 novembre 1950***

On déclare que monsieur Kuchly Roger, citoyen français, suite aux documents montrés à ce consulat, a été muni de 2 demandes de réduction "Mod. B - Transports Militaires" (Voyage "Aller Ventimiglia -Lanciano" et "Retour Lanciano - Ventimiglia"), d'après les dispositions en vigueur, pour lui permettre de se rendre sur la tombe de son frère René, militaire français tombé en Italie pendant la guerre et enterré à Lanciano (Chieti).

Le Consul
Dr Lamberto Forino

MINISTERE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
==========

D/82.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction du Contentieux,
de l'Etat-Civil et des
Recherches

Sous-Direction de l'Etat-Civil
et des Recherches
3ème Bureau -SEPULTURES
139, Rue de Bercy
PARIS XII°

N° 34.695/TI

A T T E S T A T I O N

Le Directeur du Contentieux, de l'Etat-Civil et des Recherches certifie que

le Caporal KUCHLY René

né le 30 Janvier 1922

à METZ -SABLON (Moselle)

est "MORT POUR LA FRANCE"

le 10 Février 1944

Il repose dans le cimetière civil de ORSOGNA (Italie)

tombe n° 489

Fait à Paris, le

P/ Le Directeur du Contentieux,
de l'Etat-Civil et des Recherches,

Quelques symboles chrétiens.

LA LITURGIE CATHOLIQUE AVANT LE CONCILE DE VATICAN II

Documentation réunie par
Edouard Davron

A la demande de nombreux visiteurs des différentes expositions intitulées "Basilica", nous publions ici la documentation complémentaire qui accompagnait l'exposé sur les sanctuaires du Sablon.

La liturgie dont il est question ici est celle d'avant le Concile de Vatican II qui s'est tenu en 4 sessions à Rome dans la basilique St Pierre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 sous les pontificats des papes Jean XXIII et Paul VI.

Ce travail se veut un témoignage historique et non une exégèse religieuse. Il s'agit d'une compilation de textes et non d'une étude critique..

Pour en faciliter la lecture, , je ne l'ai pas alourdi en mettant les références en regard de chaque texte. Celles-ci sont toutes regroupées en page 56.

LITURGIE

On appelle **liturgie** (d'un mot grec signifiant "service public") la prière officielle, publique, de l'Eglise, animée par l'esprit de foi et l'amour de Dieu.
On appelle **Cérémonies (du sanskrit *"kar"*** signifiant *"faire"* et du suffixe *"môn"* donnant *"la chose faite", "la chose sacrée"*) les actes extérieurs du culte divin : paroles, gestes, usage de certains objets, ...
On appelle **rite (du latin *"ritus"***) la manière de faire les cérémonies religieuses, contenue dans le Rituel.
On appelle **rubriques** (de *"rubrica"* = terre rouge) les règles écrites dans les livres liturgiques et généralement imprimées en rouge, pour les distinguer des formules et prières qui les accompagnent.
En 1588, le pape Sixte Quint institue la **"Sacrée Congrégation des Rites"**, réunion de cardinaux chargés de fixer les règles pour toute la chrétienté.
Il existe le **rite romain**, pratiqué par la plus grande majorité des catholiques, et les **rites orientaux**. En autorisant ces derniers, l'Eglise a voulu honorer des rites vénérables qui remontent aux premiers siècles, montrer aux "schismatiques" d'Orient que l'Eglise est respectueuse de certaines traditions religieuses et nationales, et leur assurer qu'ils peuvent revenir à elle sans perdre leur identité.

LATIN

Le *latin* est la langue liturgique, seconde langue maternelle pour le catholique.
A l'origine, le culte était célébré en langue "vulgaire": syriaque, grec, latin ... Le latin s'est peu à peu imposé, à cause du monde romain qui était le domaine d'expansion du christianisme primitif.

Avantages :
- *Unité* de la langue liturgique qui devient ainsi un *langage universel* qui assure le lien entre toutes les nations.
- *Eviter l'altération de sens* qui résulterait de traductions successives dans une langue vivante.
- Cependant, dans les "paroissiens", des traductions autorisées sont en regard du texte pour les fidèles ne connaissant pas le latin.

En Orient, l'Eglise permet l'usage d'autres *langues mortes* : grec ancien, syriaque, arabe littéraire, slave...

LIVRES LITURGIQUES

Les livres liturgiques sont ceux qui contiennent les **prières** et les **cérémonies** du **culte public**. Leur substance est prise dans l' Ancien et le Nouveau Testaments, ainsi que des extraits d'auteurs ecclésiastiques.

Le ***Missel*** (vient du mot Messe) contient les prières,

Evangiles, Préfaces et les cérémonies de la **Sainte Messe** pour toute l'année. Il est placé sur l'autel, côté Epître. C'est sur ce livre que le chrétien prête serment.

Le ***Bréviaire*** (vient de "brevis" = bref) contient le condensé de l' Office divin qui doit être récité tous les jours par ceux qui sont dans les Ordres sacrés (prêtres et religieux).

Le ***Rituel*** contient les prières, cérémonies et rites pour l'administration des sacrements, autres que la Confirmation et les Ordres (réservés à l'évêque), pour les processions, bénédictions, funérailles, etc.

Le ***Pontifical*** contient le rite des fonctions propres au pape et aux évêques, notamment pour les sacrements des Ordres et de la Confirmatiion, mais aussi pour la consécration des églises et pierres sacrées, autels, vases, Saintes Huiles, pour la bénédiction des cloches, la visite des paroisses ...

Le ***Cérémonial des évêques*** contient les cérémonies propres aux églises cathédrales et collégiales. Publié par **Clément VIII**, corrigé par **Innocent X,** ce livre doit sa rédaction actuelle à **Benoît XIV** (1740). Il existe pour les églises paroissiales un livre plus élémentaire appelé simplement **Cérémonial.**

Le ***Martyrologue*** contient, pour chaque jour de l'année, la liste des martyrs et autres saints honorés par l'Eglise.

A l'usage des fidèles, il existe des manuels qui renferment des extraits de ces livres : ce sont les ***Eucologues*** **(**d'un mot qui signifie recueil de prières**),** ***Livres d'Heures*** ou ***Paroissiens*** qui contiennent l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année, ainsi que des prières et autres textes .

On a également composé à l'usage des chantres des livres d'offices avec le chant noté : ce sont le ***Graduel*** pour la Messe (du latin *"gratus"* qui veut dire *"degré"* car les Hébreux chantaient certains psaumes sur les degrés du Temple et les catholiques chantaient autrefois au jubé) et l'**Antiphonaire** pour les offices du soir (du latin *"antiphona"* signifiant *"chant qui se répond"*). A l'origine, les psaumes étaient chantés alternativement par deux choeurs.

HIERARCHIE DANS L'EGLISE

A. L'Eglise enseignante :

Pouvoir d'Ordre et pouvoir de juridiction.

1) Le pape (du grec "père") **:**

Appelé aussi Saint Père, Souverain Pontife (en tant que supérieur des pontifes que sont les évêques), Pasteur Suprême, Successeur de Saint Pierre, Vicaire du Christ, Chef visible de l'Eglise (le Christ en étant l'invisible), etc. Il a pouvoir de juridiction universelle sur les clercs et les laïcs. Il est élu par le Sacré Collège des cardinaux (au nombre de 70) aux 2/3 des voix. Il est aussi évêque de Rome.

2) Les cardinaux (du latin *"cardinalis"* = principal)**:**

Nommés par le pape, ils forment le **Sacré Collège** et conseillent le Souverain Pontife. Réunis en **Conclave**, ils élisent le nouveau pape.

3) Les évêques (du latin *"épiscopus"* qui veut dire "surveillant, garant") **:**

Ils sont choisis par le pape, le gouvernement (en France, sur proposition du pape) ou un chapitre de chanoines, mais leur juridiction, institution canonique, vient toujours du pape.

Leurs pouvoirs d'enseignement et de gouvernement sont limités au *diocèse* (d'un mot grec signifiant *"gouverner"*, *"faire le ménage"*).Ce fut d'abord une circonscription administrative établie par les Romains en Asie Mineure, puis une grande sous-division de l'Empire sous Constantin avant de devenir un territoire sous la juridiction d'un évêque..

Ils sont aidés dans leur tâche par des auxiliaires qui les remplacent si nécessaire et qui les conseillent : **vicaires généraux** (même étymologie que *vice*, de *"vix" = "tour, alternative"* donc *"qui remplace"*) ; **chapitre** (du latin *"capitulum" = "article de loi"*). Ce mot a d'abord désigné de courtes leçons faites à l'office divin, puis le lieu où s'assemblaient les moines et les chanoines, parce qu'on y lisait ces leçons, enfin le corps même des religieux. C'est donc la réunion des ***chanoines*** (de *"canon"* qui signifie *"règle"*) attachés à l'église cathédrale ou métropolitaine.

4) Les prêtres (du latin "presbyter" = ministre d'un culte) **:**

Ils tiennent leur pouvoir de l'évêque par le sacrement de l'Ordre.

Ils sont appelés ***"curés"*** dans une ***"paroisse"***, aidés parfois par des ***"vicaires"***, ou ***"aumôniers"*** quand

leur ***"sacerdoce"*** s'exerce dans des endroits particuliers (hôpitaux, écoles, prisons, etc.).
Le ***curé (*** du latin *"cura"* = *"soin"* ***)*** est donc celui qui prend *"soin des âmes"*.
Paroisse vient d'un mot composé grec signifiant *"maisons proches"* ou *"voisinage"*.
Autrefois, l' ***"aumônier"*** était un ecclésiastique chargé de distribuer les *"aumônes"* des personnes à qui il était attaché et de leur dire la messe. Puis on désigna par ce nom le prêtre chargé de l'instruction religieuse et de la direction spirituelle dans un établissement scolaire ou tout autre corps.

B. L'Eglise enseignée :

C'est l'ensemble des ***fidèles***, de ceux qui ont la *"foi"*.
Ils n'ont aucun pouvoir dans l'Eglise, mais peuvent tenir un rôle d'aide : Action Catholique, Denier du Culte, Conseil de Fabrique, etc.

LES ORDRES

Ce mot vient du latin *"ordo"* et veut dire "rang".

1) Ordres mineurs :
Portier, lecteur, exorciste, acolyte exercent certaines fonctions "inférieures". A notre époque, la plupart de ces fonctions sont exercées par des laïcs.

2) Ordres majeurs :

Le sous-diaconat :
Comme son nom l'indique, il a pour fonction de servir le diacre et d'assister le prêtre à la messe solennelle : il chante l'épitre, prépare le calice et la patène, met de l'eau dans le vin destiné au sacrifice, purifie le calice et les linges sacrés. Par le sous-diaconat, le clerc entre définitivement au service de Dieu, il s'engage à réciter le Bréviaire et à garder le célibat.

Le diaconat (du grec " diakonos " = serviteur) **:**
Cet ordre donne le pouvoir d'assister le prêtre à la messe solennelle, de chanter l'Evangile, d'exposer le Saint-Sacrement et, avec la permission de l'évêque ou du curé, de conférer le baptême solennel et de donner la communion. Avec la permission de l'évêque, le diacre a aussi le droit de prêcher.

3 Le sacerdoce ("donner le sacrifice") **:**

Sacerdoce vient du latin *"sacerdos"* , prêtre, dans la Rome antique, qui offrait le *"sacra"*, le sacrifice aux dieux. Il était donc celui qui procure à l'homme l'accès à la divinité et l'obtention de ses faveurs. Chez les catholiques, c'est celui qui a le droit d'opérer la transsubstantiation eucharistique, c'est-à-dire le changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'*Eucharistie.*

Cet ordre se divise en deux degrés :
La prêtrise donne le pouvoir d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe et d'administrer tous les sacrements, sauf la Confirmation et l'Ordre.
L'épiscopat confère la plénitude du sacerdoce. Il donne à l'évêque le droit de conférer tous les sacrements, de consacrer les objets destinés au culte et de gouverner son diocèse.

Remarque :
La tonsure n'est pas un ordre, mais une cérémonie d'institution ecclésiastique, qui fait passer le chrétien du rang de **laïc** (de *laikos* = qui appartient au peuple) au rang de **clerc** (membre du clergé).
Le **clerc** (du latin *clericus* , terme utilisé autrefois pour désigner les chrétiens par opposition aux païens et finalement ceux qui avaient charge de prêtrise) a le droit de porter l'habit ecclésiastique, c'est-à-dire la soutane et le surplis.

LIEUX DE CULTE

Maisons particulières, prisons, forêts

Les premiers chrétiens, fondateurs de communautés chrétiennes à Jérusalem et dans les villes d'Asie Mineure, célébrèrent d'abord leur culte dans les temples et synagogues.
Bientôt rejetés de ces lieux, ils se réfugièrent dans des maisons particulières, notamment certaines villas romaines.
Mais très vite à nouveau traqués, ils doivent se résoudre à se réfugier dans les prisons, les bois et enfin, les **catacombes.**

Les Catacombes

L'**étymologie** de ce mot est controversé.
"Cata" de *"catare"* = voir, regarder.
"Cymba" = bateau parce qu'il y avait près des catacombes de Rome une station pour les bateaux.
"Tumba" altéré en *"cumba"* = lieu aux tombes.
"Comba" = vallée, fosse, combe.
Durant les **persécutions,** de Néron, empereur de 54 à 68, jusqu'à Constantin, empereur de 306 à 337, les chrétiens se réfugièrent dans d'anciennes carrières de pierre abandonnées, ou dans des excavations spécialement creusées pour servir de cimetières souterrains, dans lesquels ils enterraient leurs morts pour les séparer des païens.
Les catacombes forment un système de galeries très étroites et tortueuses, le plus souvent sur plusieurs étages.
Dans les parois, on perçait des niches (**"loculi"**) pour y déposer les corps des martyrs et autres fidèles.
De temps en temps, ces galeries s'élargissaient, formant des chambres **("cubiculi")**. C'est là que les chrétiens se réunissaient pour prier et célébrer l'Eucharistie.
Le tombeau d'un martyr encastré sous une voûte arrondie *("arcosolium")*, et recouvert d'une table de marbre, servait d'autel.

Des symboles dans les catacombes.
Pour rappeler aux fidèles leurs mystères tout en les soustrayant aux regards des indiscrets et aux profanations, ces galeries étaient couvertes de graffiti, peintures, inscriptions symboliques.
Ex. "Vis en Dieu et prépare-nous" rappelle la croyance en l'immortalité de l'âme et en la résurrection de la chair.
Des peintures symbolysent les sacrements, représentent les prophètes et patriarches, Elie, Jonas, Isaac et le serpent d'airain, le Bon Pasteur, etc.
Un **poisson** sur une coupe est le symbole du Christ, car les lettres du mot grec sont **Ichtus**, initiales des 5 mots suivants : **I**esous **CH**ristos **T**heou **U**ios, **S**oter , c'est-à-dire Jésus-Christ Fils de Dieu, Sauveur.
Le **Chisme** , c'est-à-dire **X** (CH) et **P** (R) entrelacés sont les deux premières lettres du mot Christ en grec.
L'**Alpha et** l'**Omega**, première et dernière lettres de l'alphabet grec, rappellent que le Christ est l'Alpha et l'Omega, le début et la fin de toutes choses.
J H S sont les trois premières lettres de Jésus en grec. Souvent, on les considère aussi comme les 3 initiales des mots latins **J**esus **H**ominum **S**alvator (Jésus Sauveur des Hommes).
La **Sainte Eucharistie** est symbolisée par Moïse frappant le rocher d'où jaillit l'eau vive, ou par la Multiplication des Pains.
Les sculptures représentent souvent une **colombe** avec un rameau d'olivier dans le bec, symbole de résurrection ou une **ancre**, symbole de l'espérance.

Les Basiliques

Etymologies
Basilique : du grec "basilikos" = maison royale.

Après l'Edit de Milan (313)
Au début du IVe siècle, par l'Edit de Milan, l'empereur Constantin autorise le Souverain Pontife, Saint Sylvestre, à utiliser certains édifices publics comme lieux de culte.
Les chrétiens se réunissaient alors, après les avoir purifiées, dans des basiliques que l'empereur romain mit gracieusement à leur disposition.
Ces basiliques étaient de longs bâtiments de forme rectangulaire, aux vastes proportions et au toit élevé, dans lesquels les Romains rendaient la justice ou traitaient des affaires.
Elles étaient divisées dans le sens de la longueur, par deux rangées de colonnes se terminant par une abside en demi-cercle où siégeait le tribunal.
Les basiliques chrétiennes comportaient trois parties : le vestibule, la nef, l'abside.

Eglises

Etymologie : Du latin "ecclesia" = assemblée.
L'**Eglise** avec un E majuscule représente la société des fidèles.
L'**église** avec une minuscule se rapporte à l'édifice dans lequel les chrétiens se rassemblent pour le culte divin.

Des lieux de culte
Les premières églises furent construites sur le modèle des basiliques, laissant ce terme aux seules plus

importantes. Des modifications successives, et surtout l'introduction du **transept**, donnèrent aux églises la forme d'une **croix.** Elles deviennent ainsi le symbole du **Christ crucifié**.
La **nef** forme son corps.
Le **transept** figure ses bras étendus.
L'**abside** représente la tête. D'ailleurs le **chevet**, abside extérieure, tient son nom du latin *"caput"* : tête.
Dans certaines églises anciennes, l'abside est déviée et réprésente la tête *inclinée* de Notre Seigneur Jésus-Christ expirant sur la croix.

Différentes parties d'une église

Façade :
C'est généralement la partie la plus majestueuse de l'église. Le porche ou portique précède l'entrée principale appelée le portail. Il est souvent surmonté ou flanqué d'un clocher dont les cloches rappellent aux fidèles les différentes obligations du culte. Sa tour élevée est aussi un signe de reconnaissance, car visible de loin. Au-dessus du porche, à l'intérieur, on trouve souvent l'orgue.

Nef
Ce mot vient du latin *"navis"* = navire.
Elle a en effet la forme d'un vaisseau renversé dont la proue serait le chevet et la poupe la façade.
Il y a souvent des nefs latérales appelées *"bas-côtés"*.
La nef figure le corps du Christ.

Transept
Ce terme est composé du latin *"trans"* = au-delà et *"septum"* = clôture. On le nomme ainsi, car autrefois, il était réservé aux religieux, et pour cette raison, séparé de la nef par une clôture, le **jubé,** ainsi appelé car sur sa galerie, on chantait le *"Jube, domne, benedicere"*.
Le transept figure les bras du Christ.

Choeur
Il est appelé ainsi, parce que réservé aux chantres.

Sanctuaire
C'est l'endroit le plus saint, car il renferme le maître-autel.

Abside (du grec *"apsis"* = chose arrondie).

Hémicycle où se tenait le clergé, entourant la **chaire** (du latin *"cathedra"* = siège) de l'évêque, qui s'élevait dans le fond, plus haute que les autres sièges. Il est souvent entouré de **chapelles** et d'un **déambulatoire.**
L'extérieur s'appelle le **chevet**.
Elle figure la tête du Christ.

Chapelles (de *"capella"* = petite chape sacrée sur laquelle on prêtait les serments et plus tard, tout endroit abritant des reliques).
Ce sont de petits sanctuaires placés autour de l'abside *(absidioles)* ou dans les nefs latérales *(chapelles latérales)*.
En France, celle du fond de l'abside est souvent dédiée à la Vierge.

Dépendances de l'église

Sacristie
C'est une salle annexe, incluse dans l'église, et où le prêtre se prépare pour le Saint-Sacrifice, et revêt les habits liturgiques. Elle contient aussi le *"Trésor de l'église"* (reliques et ornements de prix).

Cimetière
Cette appellation a ses origines dans un mot grec signifiant *dortoir, lieu de repos.* Le cimetière est **terre bénite**, car il est l'endroit où reposent les corps des chrétiens en attendant leur résurrection. Il entoure la plupart du temps l'église, pour donner aux vivants l'occasion fréquente de prier pour les morts.
Mais elle n'y admet pas ceux qui meurent en-dehors de sa communion, comme les infidèles, les enfants morts sans baptême, non plus que les apostats, les hérétiques, les schismatiques et les chrétiens qui refusent , en mourant, tout secours de l'Eglise.

Presbytère
C'est la demeure du clergé paroissial, du *prêtre.*

Un rituel précis

Orientation
Orienter une église veut dire tourner l'abside vers l'*Orient,* c'est-à-dire, vers le lieu où est né le Christ, la"Lumière du matin".

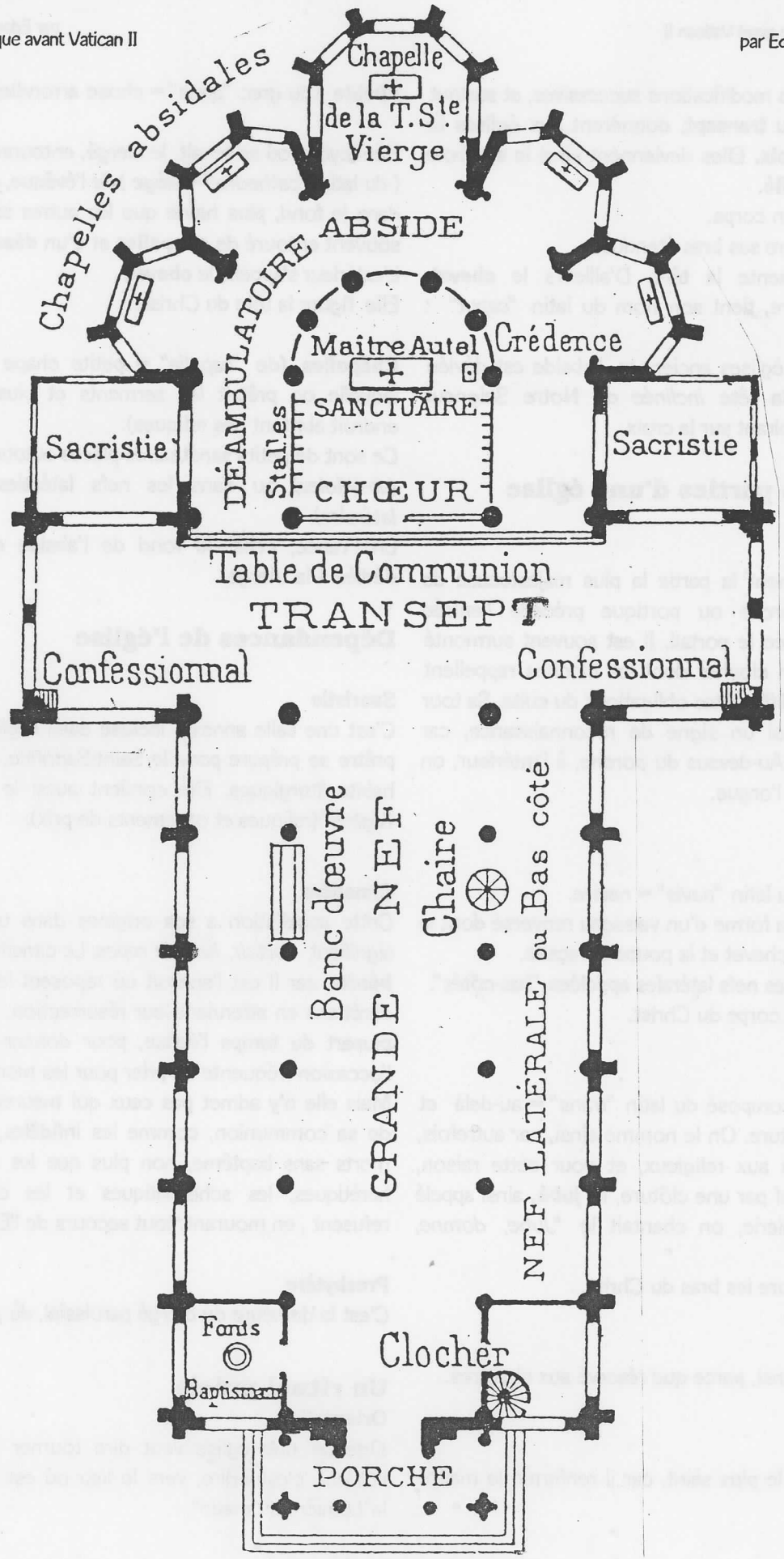
Chapelles absidales
Chapelle de la T.S.te Vierge
DÉAMBULATOIRE
ABSIDE
Maitre Autel
Crédence
SANCTUAIRE
Stalles
CHŒUR
Sacristie
Sacristie
Table de Communion
TRANSEPT
Confessionnal
Confessionnal
Banc d'œuvre
GRANDE NEF
Chaire
NEF LATÉRALE ou Bas côté
Fonts Baptismaux
Clocher
PORCHE

Bénédiction
Les églises ne peuvent être livrées au culte que si elles sont bénites ou consacrées.
La bénédiction consiste en la récitation, par l'évêque, de certaines prières, et en l'aspersion d'eau bénite.

Consécration
Elle est exclusivement réservée à **l'évêque**. Elle est bien plus solennelle qu'une bénédiction. C'est une longue cérémonie.
Elle commence par l'**aspersion** d'eau bénite au-dehors et au-dedans. L'évêque trace sur le sol recouvert de cendres les **alphabets grec et latin**, en signe d'union des Eglises d'Orient et d'Occident. Elle se poursuit par l'aspersion de l'autel et des murs d'**eau grégorienne**, c'est-à-dire un mélange d'eau , de sel, de cendres et de vin.
Suit l'**onction** de la pierre d'autel avec l'huile des catéchumènes et le Saint-Chrême, l'onction avec le Saint-Chrême des murailles et des colonnes de l'église.
Elle s'achève enfin par la **messe solennelle**.
Une église est consacrée lorsque **12 croix, représentant les 12 apôtres**, sont peintes sur les piliers et les murs aux endroits oints par l'évêque.

Hiérarchie des églises

Basiliques
Les églises les plus importantes sont ainsi appelées en souvenir des premiers temps du christianisme.
A Rome, Saint-Pierre et Saint-Jean-de-Latran sont des basiliques.
En France, en raison de leur dignité, certaines églises sont appelées basiliques : Notre-Dame de Lourdes, le Sacré-Coeur de Montmartre sont parmi celles-ci.

Primatiales
Ce sont des églises desservies par des archevêques qui ont le titre de Primat. Lyon a une primatiale, car l'archevêque de la ville est *"Primat des Gaules"*.

Métropoles
Ce sont des églises où siègent les archevêques.

Cathédrales
Ce sont des églises où siègent les évêques.

Collégiales
Ce sont des églises qui ne sont pas cathédrales, mais dont le clergé forme chapitre.

Paroissiales
Elles sont desservies par un curé.

Succursales
Elles suppléent à l'insuffisance des paroissiales.

Chapelles
Elles servent surtout pour des communautés religieuses, pensionnats, hospices, hôpitaux, prisons...

Oratoires (*de **ora** = prier)*
Ce sont des lieux de prières et de recueillement ouverts à un culte public, semi-public (certaines communautés), ou privé, (réservés à une seule personne ou à une famille).

AUTEL

Etymologie :
Le terme vient du latin *" alta res "* (chose élevée).

Caractéristiques
L'autel est une table sur laquelle le prêtre célèbre le Saint Sacrifice comme le Christ l'institua le Jeudi-Saint (la *Sainte Cène*).
A l'origne, cette table était soutenue par 4 colonnes représentant la montagne du Calvaire..
Souvent l'autel a la forme d'un tombeau, car dans les catacombes, les prêtres disaient la messe sur la tombe d'un martyr.
Tout, ou au moins une partie de l'autel doit être en pierre, car Jésus-Christ est la pierre fondamentale de l'Eglise. Une raison supplémentaire de cette exigence est que le corps du Christ fut placé dans un sépulcre de pierre.
L'autel est marqué de cinq croix rappelant les cinq plaies du Christ (mains, pieds et flanc).

Deux sortes d'autels

1) L'autel fixe
Il est entièrement en pierre ou en marbre.

On enchâsse au milieu de la table une **pierre sacrée** qui doit être de dimension suffisante pour recevoir l'**hostie** et le **calice** pendant la messe.
L'autel possède une excavation contenant des **reliques** de saint ou de martyr, appelée **tombeau** ou **sépulcre**, qui rappelle que primitivement, les messes étaient célébrées sur les tombes mêmes des martyrs.
Le prêtre baise l'autel pour honorer la présence des reliques. L'autel est entièrement **consacré par l'évêque** qui vient sur place.

2) L'autel portatif ou mobile
Il est en bois, de petites dimensions, souvent pliable.
La **pierre sacrée** est au milieu du meuble ou dans un encadrement en bois et placé à l'endroit où seront déposés calice et hostie pendant l'office.
L'évêque peut le consacrer n'importe où, puisqu'on peut le déplacer.

Tabernacle

Du latin *tabernaculum* qui veut dire tente ou pavillon.
Ce nom de Tabernacle est emprunté à la loi juive. Chez le peuple de Dieu, le Tabernacle était une tente portative, sous laquelle on abritait l'**Arche d'Alliance**. Par analogie, on appela Tabernacle, dans la loi nouvelle, l'armoire qui contient l'Eucharistie, arche véritable de l'alliance de Dieu avec les hommes.
C'est une petite armoire au-dessus de la table, destinée à recevoir et conserver les **hosties** consacrées et la **custode**. Il est généralement surmonté d'une **croix.** Il doit être garni intérieurement de soie ou de satin blanc et extérieurement d'une étoffe blanche ou de la couleur liturgique du jour, appelée le **conopée**. Le tabernacle nécessite une **bénédiction spéciale**.

Emplacement de l'autel
Primitivement, le prêtre faisait face à l'assistance. L'autel était entre le peuple et lui. Puis on avança l'autel vers le peuple, laissant un grand choeur (à la romaine) où se plaçait le clergé. Enfin, l'autel fut poussé au fond, le prêtre tournant le dos au peuple et le choeur resta entre l'autel et les fidèles.

Accessoires
- les marches
- les gradins, sur lesquels on place les chandeliers
- le reliquaire
- les statues
- le bouquet de fleurs.

Garnitures
- les nappes
- le parement
- la croix
- le luminaire.

Dépendances
- porte-missel
- canons d'autel
- crédence
- table de communion
- lampe du Saint-Sacrement
- retable

Cierges et chandeliers

Ils sont présents sur l'autel principal et sur les autels latéraux pour des cérémonies solennelles ou privées.
Ils sont en **cire d'abeille** et non en stéarine.
Pour les messes basses, 2 cierges sont allumés, un de chaque côté de la croix. Ils sont au nombre de 6 pour la Grand-Messe et le Salut du Saint-Sacrement. Un 7ème est allumé derrière le grand crucifix si c'est un évêque qui officie.
Du Samedi-Saint à l'Ascension, du côté de l'Evangile, on allume le **Cierge Pascal**, toujours en cire neuve.
Les cierges allumés aux funérailles, autour du corps du défunt, sont destinés à honorer ses restes, sanctifiés par la présence du Saint-Esprit (souvent représenté par des *langues de feu*).

A l'origine, le but des cierges était surtout d'éclairer les endroits obscurs où se célébraient les Saints Mystères (catacombes).
C'est aussi un usage repris des traditions de la loi mosaïque. Le Tabernacle construit par Moïse contenait un **chandelier d'or à 7 branches**. Dans le Temple de Salomon, il y avait 10 chandeliers d'or.
Symboles :
L'abondance des lumières est signe de joie et donne plus d'éclat aux cérémonies. La lumière projetée, en se consumant, figure **Jésus-Christ,** "Lumière du monde", qui nous a sauvés en se consumant par ses souffrances et par sa mort.

Pendant la messe basse, le cierge de gauche représente les saints de l'Ancienne Loi, le cierge de droite, les saints de la Nouvelle Loi.
Le Cierge Pascal représente le Christ, Lumière du monde, instruisant ses apôtres pendant les quarante jours qui s'écoulèrent depuis la Résurrection jusqu'à l'Ascension. Après avoir béni le feu nouveau, au début de la plus sainte des nuits et de la plus longue Vigile, le célébrant grave sur un grand cierge les symboles suivants : une croix, l'Alpha et l'Oméga, enfin les quatre chiffres de l'année. Cinq grains d'encens enflammés peuvent alors être implantés dans le cierge, rehaussant la croix déjà tracée, en symbole des cinq plaies glorieuses du Christ en sa Passion. On allume le cierge pascal au feu nouveau, le diacre ou le prêtre le porte en tête de la procession et pénètre dans l'église obscure où il marque trois arrêts pour proclamer : "*Lumière du Christ*". Tout au long des offices du temps pascal, le grand cierge continue de brûler : on ne l'éteint qu'au terme du temps pascal, le soir de la Pentecôte.
La cire, substance très pure formée par l'abeille avec le suc des fleurs est l'emblème du **Corps Sacré du Sauveur** formé par le Saint Esprit et la plus pure substance de la Vierge Marie.
Il faut aussi rappeler que les chrétiens doivent être des **"enfants de lumière"**, par les oeuvres de la foi, de la justice et de la charité.

Culte des images

Images de Jésus-Christ, de Notre-Dame ou des Saints, peintures, statues, vitraux peuvent avoir un culte, mais doivent être solennellement bénits.

Mandorle

Auréole en forme d'amande entourant tout entier un personnage sacré, généralement la Vierge ou le Christ en majesté.

Reliques

Les reliques autres que celles de la pierre d'autel doivent être reconnues authentiques par l'évêque. On encense ces reliques au cours des offices solennels. Elles sont voilées, ainsi que les tableaux et statues devant le Saint-Sacrement exposé.

Parement

On appelle ainsi le devant d'autel. C'est une étoffe, brodée ou galonnée, dont on voile la partie antérieure des autels.

Croix

Un crucifix, en bois, ivoire ou métal, doit surmonter le Tabernacle. Il doit être aperçu du célébrant et du peuple. Il n'a pas besoin de bénédiction.
Il rappelle que le **sacrifice** de la Messe est le même que celui de la Croix.

Canons

Etymologie : "Règle , modèle"

Ce sont trois **aide-mémoire** placés sur l'autel pendant la Sainte Messe, appuyés contre le tabernacle ou le retable, un au milieu, les deux autres chacun à une extrêmité.
Ils contiennent les **formules et prières** que le prêtre doit réciter de mémoire durant le Saint Sacrifice.
Exemples : Gloria in excelcis , Credo, Paroles de consécration... Celui de gauche reproduit le **commencement de l'Evangile de Saint Jean** qui se lit à la fin du Sacrifice.

Crédence

Petite table à côté de l'autel sur laquelle on pose les burettes.

La lampe du sanctuaire

Elle doit toujours brûler devant le Saint-Sacrement pour avertir les fidèles de la **présence réelle de Notre Seigneur** dans le Tabernacle. Elle doit être alimentée par une **huile végétale** (d'olivier). Par autorisation de l'évêque, si l'église est trop pauvre, on peut utiliser du pétrole ou de l'essence de pétrole.
Symbole :
L'huile d'olive symbolise la paix, la douceur, la bonté. Comme l'étoile de Béthléem, la lampe du sanctuaire indique l'humble demeure du Roi de Gloire.
Elle est aussi la *"garde d'honneur"* toujours vigilante qui nous représente. En se consumant comme une liqueur précieuse, elle nous rappelle que nous devons nous consumer d'amour pour Notre-Seigneur.

Retable

Etymologie : "re" = abréviation de retro
derrière la table

Le retable est une sorte de paroi ornée de bas-relief ou de peintures qui, comme son nom l'indique, s'élève derrière la table d'autel.

Table de communion

Table ou clôture, autrefois munie d'une nappe, où les fidèles viennent s'agenouiller pour recevoir la communion.

Nappe de communion

C'est une toile blanche, fixée à la table de communion, que les fidèles étendent sur les mains de manière à recevoir la Sainte Hostie si elle venait accidentellement à tomber. Depuis 1930, la nappe de communion est remplacée par un plat que les communiants font circuler et qui remplit le même office, recueillir les parcelles de l'hostie qui viendraient à tomber des doigts du prêtre.

La communion se donne habituellement au cours de la messe.

Bancs d'oeuvre

Bancs où siègent les membres du Conseil de la Paroisse et où se place le clergé pendant les sermons.

Stalles

Bancs placés à côté du choeur et destinés au clergé. Certains sont munis de *"miséricorde"*, qui permet une station debout moins pénible.

Orgue ou harmonium

Instrument de musique, destiné à accompagner le plaint-chant et à rehausser l'éclat des offices.

Confessionnal

C'est un meuble à trois compartiments. Au milieu, le prêtre prend place sur un siège. Les deux autres, munis d'un prie-Dieu, sont réservés aux pénitents.

Les confessionnaux n'existent que depuis le XVIe siècle. Auparavant, les pénitents s'agenouillaient auprès d'un prêtre qui était assis sur un banc.

Le confessionnal était obligatoire au moins pour confesser les femmes.

Chaire

A l'origine, la chaise de l'évêque seule était au fond du sanctuaire. C'est de là que l'évêque prêchait aux fidèles. Puis on éleva d'autres tribunes, pour les lectures et les prédications, ambon, jubé, ...

Vers le XIIe la prédication se fit sur des estrades mobiles qu'on transportait dans les différentes parties de l'église. Enfin, on adossa une chaire fixe à un pilier ou à un mur.

Fonts baptismaux

En règle générale, ils sont placés dans le fond de l'église. C'est une cuve divisée, à l'intérieur, en deux parties :

- l'une contient l'eau baptismale
- l'autre est destinée à recevoir cette eau après le baptême et à l'écouler par un conduit ménagé à l'intérieur

Bannières

Drapeaux derrière lesquels se rangent les membres d'une confrérie, une paroisse, une corporation, etc.

Cloches

C'est un instrument de bronze, d'airain ou d'autre métal, destiné à appeler les fidèles à l'office.

L'usage en remonte à la fin du VIe siècle.

Les cloches destinées au culte doivent être **consacrées ou bénites par l'évêque** ou son délégué.

Appelée improprement *"baptême de la cloche"*, en raison de sa similitude avec le rituel utilisé lors du sacrement du Baptême, cette bénédiction comprend, entre autres, des ablutions et l'onction avec l'Huile des Infirmes et le Saint-Chrême.

La mission de la cloche se résume en 6 fonctions principales :

- Sa voix est une harmonie qui chante la gloire de Dieu.
- Elle appelle les chrétiens au temple, et lors même qu'ils ne peuvent y venir, elle les convie à la prière et les invite à s'unir à ceux qui prient.
- Elle réunit à son appel le clergé, les moines, les religieuses, pour le chant ou la récitation de l'office divin, et la célébration des Saints Mystères.
- Elle a des accents de tristesse pour annoncer l'agonie des chrétiens et pleurer sur les morts.

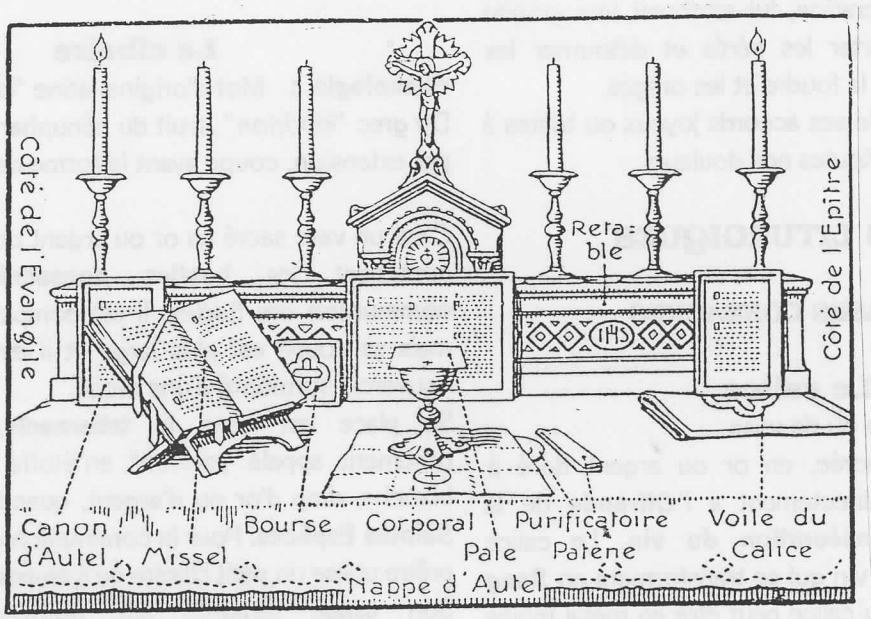

L'autel et ses accessoires. — Les linges sacrés.

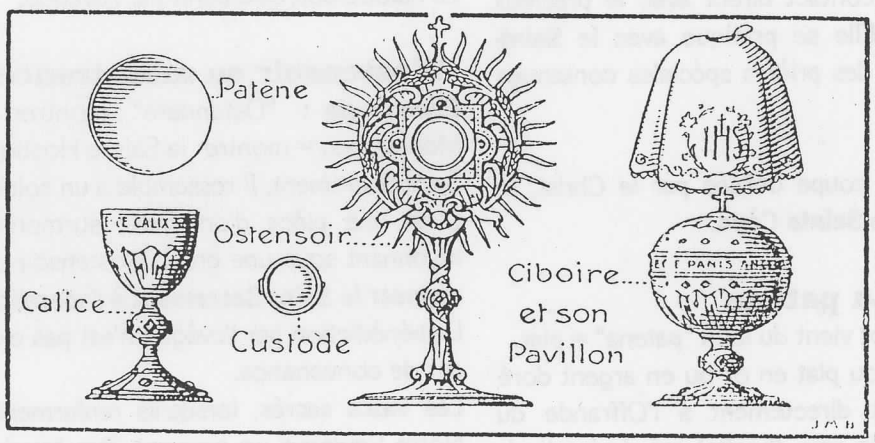

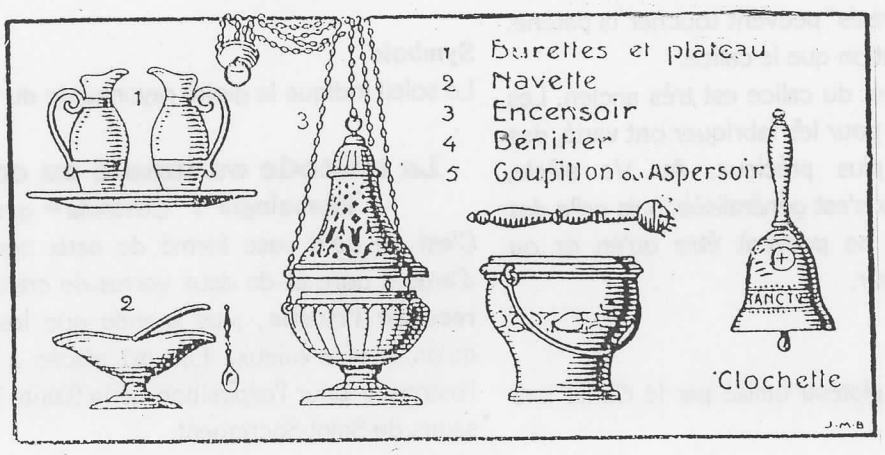

- La foi de nos pères, en raison de la force divine reçue par sa consécration, lui attribuait une grande puissance pour écarter les périls et détourner les fléaux, en particulier la foudre et les orages.
- Enfin la cloche mêle ses accords joyeux ou tristes à toutes nos joies et à toutes nos douleurs.

VASES LITURGIQUES

LES VASES CONSACRES

Le calice

Synonyme de **coupe** ou de **vase**

C'est une coupe sacrée, en or ou argent doré à l'intérieur, servant directement à l'**Offrande** de la Messe pour la **Consécration du vin**. Le calice recueille, en effet, le vin qui se transformera en **Sang du Christ.** Le pied du calice peut être en métal moins précieux. Seuls les clercs qui ont reçu la *"permission"* peuvent le toucher.

Une **consécration** particulière de l'évêque est requise, car ce vase est en contact direct avec le précieux Sang du Seigneur. Elle se pratique avec le **Saint-Chrême**, en récitant des prières spéciales contenues dans le Pontifical.

Symboie

Le calice rappelle la coupe utilisée par le Christ, le Jeudi-Saint, lors de la **Sainte Cène**.

La patène

Etymologie : Ce mot vient du latin "patena" = plat.

C'est une soucoupe ou plat en or ou en argent doré à l'intérieur, servant directement à l'Offrande du Sacrifice. Elle reçoit le pain *(hostie)* qui deviendra le Corps du Christ.

Seuls les clercs *"autorisés"* peuvent toucher la patène.

Il a la même consécration que le calice.

L'usage de la patène et du calice est très ancien. Les matériaux ayant servi pour les fabriquer ont varié, des plus humbles aux plus précieux. Au Ve siècle, l'utilisation des métaux s'est généralisée, puis celle des métaux précieux. Ils ne peuvent être qu'en or ou argent doré à l'intérieur.

Symbole

La patène rappelle le plateau utilisé par le Christ lors de la Sainte Cène.

LES VASES BENITS

Le ciboire

Etymologie : Mot d'origine latine *"cibus"* = aliment. Du grec *"kibôrion"*, fruit du nénuphar d'Egypte et par extension, coupe ayant la forme de ce fruit.

C'est un vase sacré en or ou argent doré à l'intérieur, contenant les **hosties consacrées pour la communion** des fidèles. Il est comparable au calice, mais sa coupe est plus large et il est fermé par un couvercle surmonté d'une croix.

Sa place est dans le **tabernacle**, revêtu d'un ornement appelé "pavillon", en étoffe précieuse, soie blanche, drap d'or ou d'argent, quand il contient les **Saintes Espèces.** Pour la communion des malades, le prêtre utilise un petit ciboire qu'il emporte avec lui.

Son usage remonte aux premiers temps du christianisme. On commença à s'en servir le jour où l'on conserva la Sainte Eucharistie pour la communion des malades.

Le ciboire doit être bénit par l'évêque.

L'ostensoir ou monstrance ou soleil

Etymologie : "Ostendere" : montrer.

Monstrance = montrer la Sainte Hostie, exposer le Saint Sacrement. Il ressemble à un soleil.

C'est une pièce d'orfèvrerie surmontée d'un soleil rayonnant sous une croix. L'ostensoir est utilisé pour **exposer le Saint Sacrement** à l'adoration des fidèles.

La bénédiction par l'évêque n'est pas exigée, mais elle est de convenance.

Les vases sacrés, lorsqu'ils renferment le Corps de Notre Seigneur ne peuvent être touchés que par le prêtre ou le diacre.

Symbole

Le soleil indique la gloire rayonnante du Christ.

La custode ou lunule ou croissant

Etymologie : *Custodia* = garde

C'est un petit vase formé de deux cercles d'or ou d'argent doré et de deux verres de cristal, destiné à **recevoir l'Hostie**, plus grande que les autres pour qu'on la voie mieux.. Elle est placée à l'intérieur de l'ostensoir pour l'exposition de la Sainte Hostie ou les saluts du Saint-Sacrement.

Elle doit être bénite par l'évêque ou un prêtre qui a reçu ce pouvoir.

LES OBJETS LITURGIQUES NI CONSACRES NI BENITS

Burettes

Ce sont de petits vases dans lesquels on met le vin et l'eau destinés au Sacrifice de la Messe.

Vase d'ablution

Il contient l'eau avec laquelle le prêtre se purifie les doigts lorsqu'il donne la communion en-dehors de la messe.

Encens Encensoir Navette

L'encens est une résine ou gomme arômatique récoltée en Orient (Arabie) que l'on brûle aux moments solennels (cérémonies) et qui répand une odeur particulière au contact du feu.

L'encensoir est une petite cassolette suspendue à des chaînes, qui sert à brûler l'encens sur des charbons ardents lors des encensements. On encense, par respect, les personnes et les objets qui participent au Sacrifice de la Messe.

La **navette** est un petit vaisseau qui renferme l'encens. Les encensements tiennent une place importante dans les cérémonies.

Les Juifs, sous l'Ancienne Loi, avaient dans le Sanctuaire un autel sur lequel on brûlait les parfums.

Les Rois Mages offrent de l'encens à Jésus pour reconnaître sa divinité.

Symboles :

L'encens que l'on fait brûler devant Dieu signifie l'**adoration** par laquelle la créature s'anéantit devant son créateur, comme l'encens se consume devant Dieu. La fumée de l'encens monte au ciel, symbole de la **prière**, l'âme s'élevant vers Dieu pour l'adorer.

L'arôme est le symbole de la grâce que Dieu répand dans les âmes comme la bonne odeur de l'encens se répand dans l'église.

Le prêtre encense l'autel, le pain et le vin, en faisant trois cercles qui rappellent la *"triple effusion"* des parfums de Marie Madeleine sur le Sauveur.

Le prêtre doit répandre partout, par ses paroles et ses actions, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Expression : *"mourrir en odeur de sainteté".*

Bénitier et goupillon

Le bénitier, comme son nom l'indique, est un vase destiné à recevoir l'**eau bénite**. On en trouve de trois espèces :

Vase portatif destiné à contenir l'eau bénite qui sera aspergée avec le **goupillon** ou **aspersoir.**

Petit vase accroché au mur, ou **posé** sur une console, à usage privé. Il en existait dans toutes les familles catholiques.

Vasque fixe à l'entrée des églises, souvent en forme de baptistère ou de coquille Saint-Jacques.

Symbole :

Rappel du Baptême.

Clochette ou sonnaille

Elle empêche la distraction des participants. Elle est placée sur le premier degré de l'autel avant la messe. L'enfant de choeur s'en sert pour avertir les fidèles aux moments les plus importants de l'office.

L'osculatoire ou instrument de paix

(de *"osculum"* = petite bouche et *"osculari"* = baiser)

C'est une sorte de patène (certains l'appellent d'ailleurs ainsi) que le prêtre donne à baiser à l'offertoire de certaines messes. Cette pratique remplace, pour les fidèles, le **baiser de paix** que se donnent les prêtres.

Symbole :

Il est le signe visible de la charité fraternelle qui doit régner chez les chrétiens et ne peut se manifester mieux qu'au moment de la communion.

Dais

Le dais est une sorte de toit mobile sous lequel on abrite le Saint Sacrement pendant les processions. Les cordons aux quatre coins étaient tenus par des membres de confréries comme le conseil de fabrique, ou par des personnes qu'on voulait honorer.

LES LINGES LITURGIQUES

LINGES BENITS

Nappes d'autel

Trois nappes, de chanvre ou de lin (certains auteurs

parlent de coton), recouvrent l'autel. Elles sont destinées à recevoir le précieux Sang du Christ en cas d'accident. L'une d'elles doit retomber de chaque côté et jusqu'à terre, les deux autres recouvrent simplement la table.
Elles doivent être bénites par l'évêque.

Symbole :
Elles rappellent le suaire et les linges dont fut enveloppé le Corps du Christ dans le sépulcre

Le corporal

Etymologie : Le corporal recueille le **"Corps"** du Christ, c'est-à-dire la Sainte Hostie.

Caractéristiques
C'est une petite nappe carrée, de toile de chanvre ou de lin, fine et unie, sans broderie, pour que les parcelles d'hostie ne puissent s'y prendre. Le prêtre l'étend sur l'autel, au-dessus de la pierre sacrée, pendant la messe. Plié en 9 carrés, il est enfermé dans un ornement appelé **la bourse**.
Il est **bénit** par l'évêque ou un prêtre ayant pouvoir pour cela.
Autrefois, aux temps apostoliques, il recouvrait l'autel tout entier. Puis sa dimension fut réduite. Il doit être juste assez grand pour recevoir le calice, la patène et, si nécessaire, le ciboire.

Symbole
Nappes d'autel et corporal rappellent le **Saint Suaire** et les autres linges dans lesquels le Corps du Christ a été enroulé lors de sa mise au tombeau.

La pale

Etymologie : La pale tire son nom du mot latin *"palla"* signifiant *"manteau, couverture"*.
C'est une petite pièce de toile de lin blanche unie servant à préserver le contenu du calice. En France, la pale est un morceau de carton garni de toile blanche unie dans la partie qui doit toucher le calice, de forme carrée, destiné à couvrir le calice pendant l'office de la messe pour le protéger contre les poussière et les insectes.
Comme le corporal et le purificatoire, elle ne peut être touchée, ni blanchie, que par un prêtre, ou par permission spéciale, après que le prêtre en ait usé à l'autel. Ces trois linges doivent être purifiés dans trois eaux différentes par un clerc dans les ordres sacrés.
La pale est bénite par l'évêque.

Autrefois, quand le corporal recouvrait tout l'autel, le prêtre se servait d'un de ses côtés pour recouvrir le calice ou le ciboire. Il n'y avait donc pas de pale. Celle-ci date du XIIIe siècle. Primitivement, c'était une sorte de voile enveloppant le calice après la consécration pour préserver le précieux Sang des contacts extérieurs.

LINGES NON BENITS

Le voile du calice

Il est appelé ainsi parce qu'il recouvre l'ensemble des ornements et linges du calice au début de la messe et après les ablutions. C'est une étoffe de soie rectangulaire sous la bourse, de même couleur que celle-ci.

La bourse

Elle a l'aspect d'une *bourse*, d'où son nom.
C'est une sorte d'étui formé de 2 carrés de carton garnis d'étoffe et réunis par une bande de toile, pour y ranger le corporal plié après l'office religieux. La partie supérieure, en soie de la même couleur que les ornements du prêtre, porte une croix brodée.
Le prêtre la suspend à son cou pour amener le **Saint-Sacrement** aux malades lorsqu'il ne peut pas la porter ostensiblement.

Le purificatoire

Etymologie : Il sert à *"purifier"* le calice.
C'est un linge de toile de chanvre ou de lin destiné à purifier la patène et le calice, et à essuyer et purifier les lèvres et les doigts du prêtre après les ablutions. Il est placé sur la coupe du calice..

Le manuterge

C'est un petit linge dont se sert le prêtre, au *"Lavabo"*, pour essuyer ses doigts.

Le voile huméral ou écharpe

(de *"humerus"* = épaule)

C'est une large écharpe qu'on jette sur les épaules pour porter les vases sacrés et le Saint-Sacrement. Le prêtre s'en enveloppe les mains, par respect, pour prendre l'ostensoir afin de bénir les fidèles ou porter le Bon Dieu en procession. Il en recouvre le Saint-Sacrement quand il le porte à un malade ou d'un autel

à l'autre. Le sous-diacre prend le voile huméral pour porter le calice et la patène à l'autel au moment de l'offertoire.

Symbole :
Joie que le diacre et le sous-diacre ressentent d'avoir consacré leur vie au service de Dieu.

Le conopée

C'est une tenture d'étoffe précieuse, de la couleur du jour, que l'on tend devant le tabernacle en signe de respect pour signaler la présence de Notre Seigneur à l'attention et à la piété des fidèles.

Bien que ces linges soient tous rangés parmi les linges non bénits, c'est un usage assez courant, non une obligation, de faire bénir le purificatoire, le voile du calice, la bourse et l'huméral.

LES VETEMENTS LITURGIQUES

A l'origine, les vêtements liturgiques ne différaient pas de ceux qui étaient en usage dans la vie civile, et les apôtres, pour célébrer le Saint Mystère, portaient le costume traditionnel juif. Par respect pour les cérémonies saintes, on donna bientôt aux vêtements qui servaient à l'autel plus d'élégance et de richesse.

ORNEMENTS SACERDOTAUX

L'amict

Etymologie : Ce mot vient du latin *"amictus"* : manteau.
L'amict est une large pièce de toile blanche carrée, dont les ministres sacrés s'entourent le cou. En s'habillant, il le met symboliquement sur la tête (pour rappeler l'antique coutume), puis le rabat sur les épaules (après s'être lavé les mains) et l'attache sous ses bras.
Son usage remonte au VIIIe siècle. En s'habillant, le prêtre s'en couvrait la tête pour se protéger du froid. Au Xe siècle, avec l'usage de la barrette, l'amict ne fut plus relevé sur la tête. Cependant, cette coutume ancienne persiste dans certains ordres religieux.

Symbole :
Selon l'usage primitif, l'amict est le *"casque de salut"* dont le prêtre, soldat du Christ, se coiffe pour aller combattre les ennemis du salut et les démons.

Aube

Etymologie : Ce mot vient du latin *"alba"* = blanc
L'aube est une longue robe de toile blanche, de chanvre ou de lin, qui descend jusqu'aux pieds, unie dans le haut ou brodée dans les bras, que les ministres supérieurs revêtent sous les autres ornements. Usage très répandu dans l'Empire Romain, l'Eglise en a fait un ornement sacré.
Elle distingue le prêtre et tous les ministres sacrés. Mais c'est aussi l'habit des *"re-nés"* , de ceux qui ont lavé leur robe dans le sang de l'agneau. C'est pourquoi les petits enfants sont revêtus d'une robe blanche pour leur baptême. Lors de la profession de foi solennelle, les adolescents aussi prennent l'aube.
Symbole :
Elle signifie **l'innocence et la pureté de l'âme** lavée par le Sang du Christ. Le blanc est la couleur de la liturgie éternelle.

Le cordon ou la ceinture

Cette ceinture en fils de lin ou de chanvre tressés, terminée par deux glands, sert à retenir l'aube autour des reins pour l'empêcher de flotter ou de traîner à terre. Le prêtre porte le cordon, les évêques font usage de la ceinture.
Symbole :
Ce cordon rappelle la modestie nécessaire à un ministre de Dieu et symbolise aussi la pureté et la chasteté du prêtre.

Le manipule

Etymologie : Ornement de la main
C'est une bande de soie ou de laine que le prêtre porte autour du bras gauche. C'est un insigne brodé de commandement. Seuls le portent le prêtre, le diacre et le sous-diacre.
A l'origine, c'était une sorte de mouchoir dont le ministre du culte se servait pour s'essuyer la sueur du visage et des mains. L'Eglise en a fait un vêtement liturgique que le prêtre porte autour du bras gauche. Son usage en France est attesté depuis le VIe siècle.

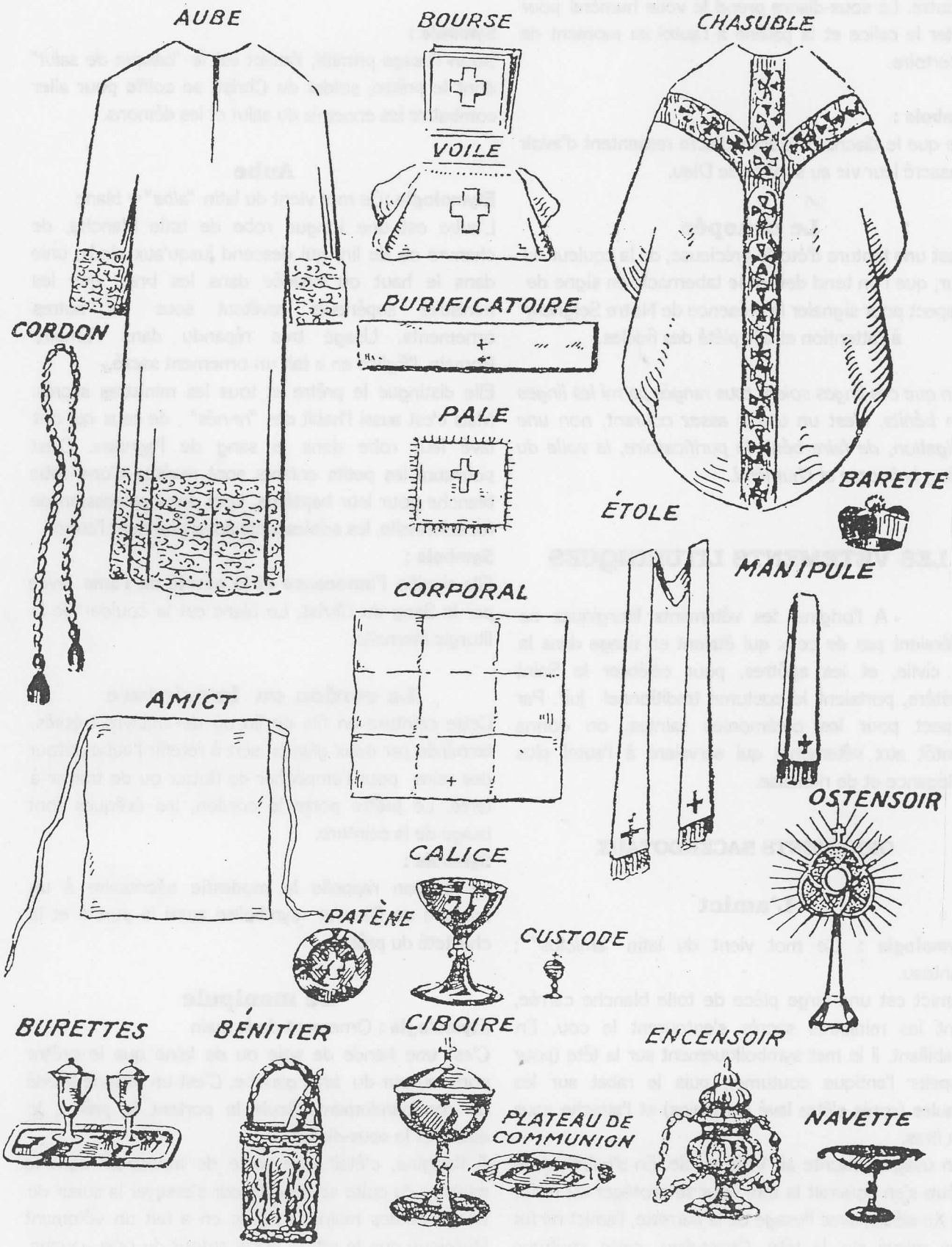
AUBE
BOURSE
CHASUBLE
VOILE
PURIFICATOIRE
CORDON
PALE
BARETTE
ÉTOLE
MANIPULE
CORPORAL
AMICT
OSTENSOIR
CALICE
PATÈNE
CUSTODE
BURETTES
BÉNITIER
CIBOIRE
ENCENSOIR
PLATEAU DE COMMUNION
NAVETTE

Symbole :
C'est le symbole de la **Passion du Christ.** La terre étant *"une vallée de larme"*, le rachat des âmes ne s'obtient que par le travail *(sueur)* et la pénitence. Il rappelle donc les peines et les fatigues, le courage dans l'épreuve, que le prêtre doit savoir accepter pour le salut des âmes et obtenir la joie éternelle. Le manipule symbolise aussi le *"bonnes oeuvres"* de l'Eglise.

L'étole

Etymologie : Du latin *"stola"* : vêtement.
Echarpe de dignité en forme de bande, de même largeur que le manipule, mais plus longue, l'étole est portée pour toutes les fonctions sacerdotales Elle descend jusqu'aux genoux. Elle est ornée de trois croix, une au milieu, les deux autres aux extrêmités. A la messe, le prêtre la croise sur sa poitrine. Sa couleur est assortie aux autres ornements du jour. Le diacre la porte en sautoir, nouée sous le bras droit. Il n'y a pas d'étole pour le sous-diacre. Pour les sacrements, le prêtre porte *"l'étole pastorale"* qu'il laisse pendre sans la croiser. Autrefois, c'était une tunique ornée de broderies.
Symbole : L'étole représente le *"joug du Seigneur"* par lequel le prêtre s'assure l'immortalité ainsi qu'aux fidèles.

La chasuble

Etymologie : *"Casula"* , petite maison, parce que ce vêtement couvrait le prêtre comme une petite maison.
C'est un ornement de soie, drap d'or ou d'argent fin, marqué d'une croix sur toute la partie qui recouvre les épaules, que le prêtre revêt par-dessus tous les autres pour célébrer la messe.
Elle est formée de deux pans d'égale longueur, l'une tombant sur la poitrine, l'autre sur le dos. Sa couleur varie selon les temps et les fêtes de l'année.
Au commencement, les prêtres portaient un large et grand manteau rond, sans manche, avec une ouverture dans le haut pour y passer la tête. Il enveloppait le corps tout entier et le recouvrait comme une petite maison. Ce manteau s'est peu à peu modifié. Pour le rendre plus commode, on le raccourcit, on l'échancra sur les côtés, puis on retrancha tout ce qui empêchait les bras d'être libres.

Symbole :
Elle rappelle la robe sans couture de Notre-Seigneur.
Elle représente le *"joug de la Loi de Jésus"* que le prêtre porte sur lui-même, pour apprendre aux fidèles à le porter aussi. C'est aussi l'emblème de la charité qui rend doux.

ORNEMENTS DU DIACRE ET DU SOUS - DIACRE

Aux messes solennelles, le diacre et le sous-diacre portent les mêmes ornements que le prêtre, sauf la chasuble. Le diacre la remplace par la dalmatique, et le sous-diacre par la tunique. En outre, le diacre, au lieu de croiser l'étole sur la poitrine, la porte en sautoir ; le sous-diacre n'en porte plus.

La dalmatique

C'est une tunique composée de deux pans, dont l'un tombe sur la poitrine, l'autre dans le dos et originaire de Dalmatie. On ne s'en sert pas aux jours de deuil et de pénitence. Elle est remplacée par la chasuble pliée.

La tunique

Bien qu'elle soit le vêtement spécial du sous-diacre, la tunique est, en tout, semblable à la dalmatique dont elle ne diffère que par le nom, d'origine phénicienne..
Symbole : La tunique, comme la dalmatique, représente la ***joie*** que le diacre et le sous-diacre doivent ressentir d'avoir consacré leur vie au service de Dieu.

AUTRES ORNEMENTS

Le surplis

Etymologie : du bas-latin *"superpellicium"* ce qui veut dire *"sur la peau"* , parce qu'à l'origine, le surplis se portait sur un vêtement fait de peau.
Le surplis est une aube raccourcie en lin blanc, à longues manches, pour les ministres inférieurs, et portée par tous les clercs quand ils assistent aux offices. Il est repassé en le plissant avec soin.
Le prêtre l'utilise pour l'administration des sacrements.

La cotta

La cotta est le surplis de l'enfant de choeur.

Le rochet

(de l'allemand *"rock"* = robe)

C'est une aube raccourcie, ornée de dentelles, que portent chanoines, évêques et dignitaires de l'Eglise.

La chape

Etymologie : *"cape"* = pélerine

La chape est un *"manteau de dignité"*, un manteau festif ouvert sur le devant, retenu par une agraphe, utilisé par le prêtre pour toute cérémonie en-dehors de la messe : vêpres, processions solennelles, saluts du Saint-Sacrement, absoutes des offices funèbres. Elle est portée par l'officiant et les chantres à l'aspersion de la grand-messe. Elle se double par derrière par une sorte de pélerine qu'on appelle "chaperon", qui a une frange d'or ou de soie. Ce dernier rappelle le capuchon ajouté autrefois au manteau *(cape)* dont on se servait pour se préserver de la pluie dans les processions.

Symbole : C'est un signe de glorieuse immortalité excluant les larmes. Aussi, avec la chape, on ne porte pas le manipule. Le prêtre la revêt comme les grands dignitaires du pays mettaient un manteau de cour pour aller voir le roi.

La barrette

C'est une espèce de bonnet, de forme carrée, que les clercs mettent sur la tête quand ils assistent aux offices.

INSIGNES PARTICULIERS AUX EVEQUES

Soutane violette

C'est son costume habituel

Pantoufles ou sandales

Elles sont en soie, brodées d'or.

Croix pectorale

Elle est portée dans la vie ordinaire, mais aussi lors des cérémonies, depuis le XIIIe siècle.

Elle indique que l'évêque est le remplaçant sur terre du Christ qu'il doit imiter.

Vêtements sacerdotaux

Par-dessus **l' aube,** et sous la **chasuble**, l'Evêque porte la **tunique** du sous-diacre et la **dalmatique** du diacre, en soie très légère, pour rappeler qu'il possède éminemment **tous les ordres**, et qu'il a le pouvoir de les communiquer

Les gants

Ils sont de la couleur de l'Office du jour. L'usage, à l'autel, en est réservé à l'évêque depuis le IXe siècle.

Anneau :

Il est porté dans la vie ordinaire, à l'annulaire de la main droite, mais aussi lors des cérémonies. Il est orné d'une pierre précieuse, généralement une améthiste que l'évêque donne à baiser aux fidèles.

Il est le signe de l'alliance contracté par l'évêque avec son diocèse.

Mitre :

La mitre est une haute coiffe à deux pointes qui symbolise l'éminente dignité de l'évêque. Elle remplace le **bandeau d'or** que l'évêque portait jusqu'au Xe siècle. C'est une couronne que l'évêque porte dans les cérémonies liturgiques : bonnet rond et pointu, fendu par le haut, ayant deux **fanons** qui pendent sur les épaules.

Cet ornement d'honneur est signe d'autorité et de puissance.

Note : On appelait mitre un bonnet de papier que l'on mettait, en Espane, sur la tête de ceux qu'on exécutait par jugement de l'Inquisition.

Crosse ou bâton pastoral

C'est une houlette de pasteur, recourbée et ornée dans sa partie supérieure. Elle est d'un usage très ancien, puisqu'on la fait remonter à Saint Pierre. Signe de dignité, elle évoque le *"Bon Pasteur"*, l'évêque étant le pasteur et les fidèles le troupeau.

Le grémial

Du latin *"gremium"* : giron.

C'est un voile de soie ou d'étoffe précieuse, que l'on place sur les genoux de l'évêque lorsqu'il est assis.

INSIGNES PARTICULIERS AUX ARCHEVÊQUES ET PATRIARCHES

Croix archiépiscopale

La croix que l'on porte devant eux et devant le pape

doit toujours être tournée vers eux., afin de leur rappeler continuellement leur divin modèle.

Pallium

Mot latin voulant dire manteau, couverture (même origine que pale). Cette bande de laine blanche, large de 4 à 5 cm, ornée de six croix noires, fait le tour du cou : une extrêmité retombe dans le dos, l'autre sur la poitrine.
Cet ornement est fait avec de la laine d'agneaux bénis à Rome par le pape le jour de la Sainte Agnès (21 janvier). Il reçoit une bénédiction particulière du Souverain Pontife, et il est envoyé comme signe de distinction aux archevêques, qui ne peuvent le porter que dans leur province. Quelquefois, le pape accorde le pallium à de simples évêques , qui ne le portent alors que dans leur diocèse.

INSIGNES PARTICULIERS AU PAPE

Le Souverain Pontife porte habituellement une **soutane** de soie blanche, remplacée par celle de drap blanc, dans les temps de pénitence, l'Avent et le Carême, ou de serge blanche, s'il appartient à un ordre religieux.
Il porte aussi la **calotte blanche** , des **chaussures** de velours ou de laine rouge, ornées d'une croix d'or, que l'on baise lorsque l'on est admis à une audience du pape.
Le **chapeau** du pape est de forme oblongue, recouvert de soie rouge, bordé d'un galon d'or.
Son **anneau** pastoral est l' *anneau du pêcheur.*
L'**habit de choeur** du pape, lorsqu'il assiste à une cérémonie, ou qu'il donne des audiences, consiste dans le **rochet** à dentelle, la **mozette** de soie ou de velours rouge, bordée d'hermine, et l'**étole pastorale.**
Aux offices plus solennels, il porte l'**amict**, la **falda**, l'**aube**, la **ceinture**, l'**étole** et la **chape** traînante, ornée au-devant du **formal** précieux, large plaque d'argent ou de vermeil, sur laquelle sont gravés divers emblèmes.
Dans les offices pontificaux, le pape porte, outre les ornements communs aux évêques, la **falda**, le **fanon** et la **tiare** .

La Mozette

Espèce de camai, allant des épaules à la ceinture, que portaient les cordeliers et que portent encore les évêques par-dessus le rochet..

La falda

C'est une longue et large robe de soie blanche, à queue traînante, portée par un dignitaire de la cour pontificale, par-dessus la soutane.

Le fanon

Il se porte par-dessus la chasuble. Ce vêtement consiste en **deux mozettes** superposées, celle de dessous plus longue que celle de dessus : elles sont réunies ensemble, faites d'une étoffe de soie blanche et d'or, et à longues lignes perpendiculaires, séparées par une ligne amarante ou rouge : sur la poitrine est une **croix rayonnée.**
Le Souverain Pontife porte le **pallium** par-dessus le **fanon.**

La tiare

La tiare est l'insigne distinctif de la dignité pontificale.
C'est une haute coiffe, composée de trois couronnes superposées et surmontée d'un globe portant une croix . Le pape la coiffe dans les grandes cérémonies.

Elle symbolise le triple pouvoir du pape :
- comme évêque de Rome
- comme roi , en tant que chef d'Etat
- comme Souverain Pontife

Elle symbolise aussi la triple Eglise :
- militante
- souffrante
- triomphante.

AUTRES COIFFES ECCLESIASTIQUES

La barrette du curé

La barrette est une coiffure à trois cornes pour les clercs lorsqu'ils sont au choeur ou lorsqu'ils remplissent certaines fonctions de leur ministère.
Les docteurs ont droit à la barrette à quatre cornes.

Le chapeau rouge du cardinal

C'est un chapeau à larges bords que leur impose le pape au moment de leur élévation et que l'on suspend dans leur cathédrale après leur mort.

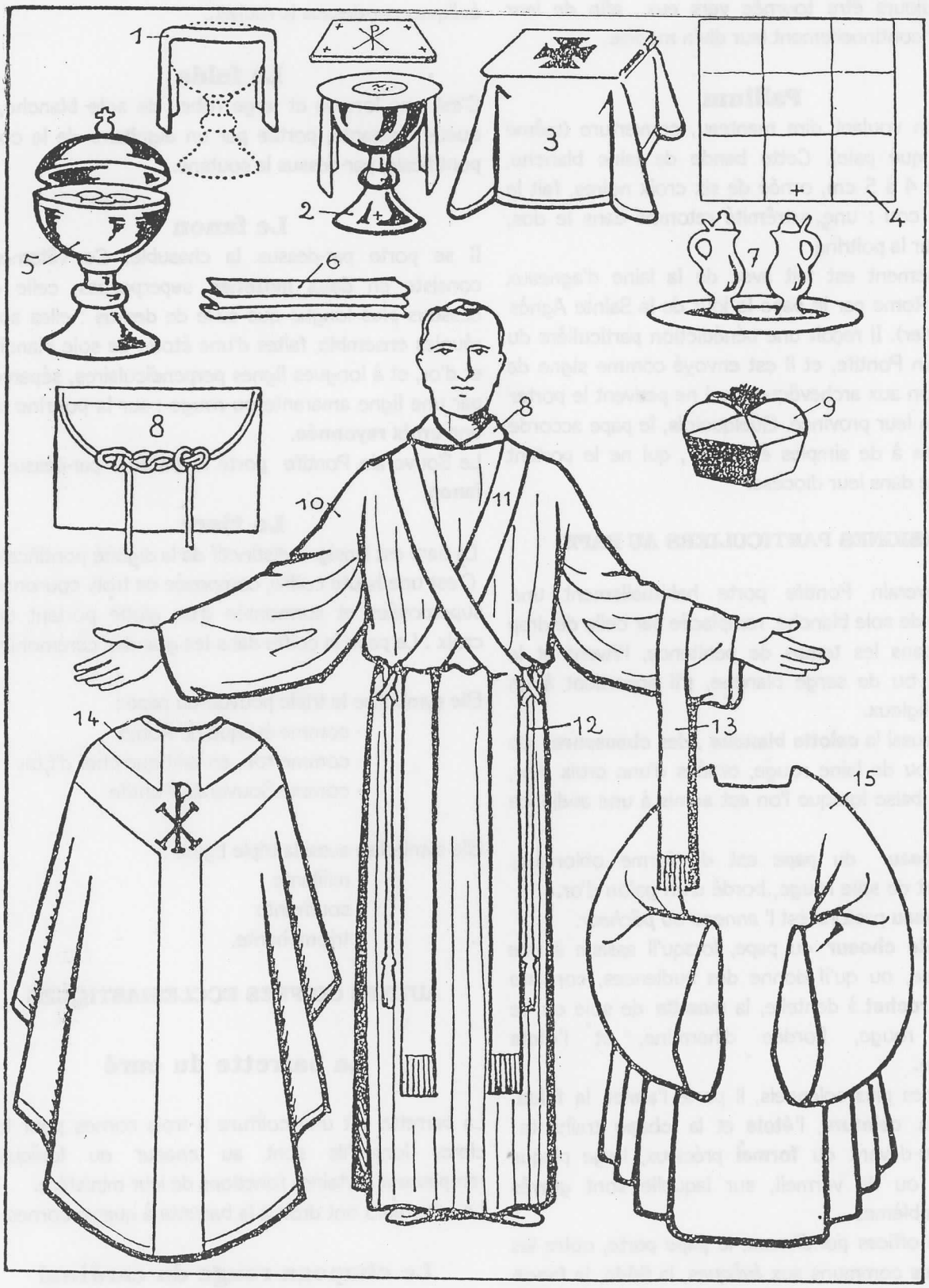

VASES ET LINGES SACRÉS. VÊTEMENTS LITURGIQUES.

1. *Purificatoire*; 2. *Calice recouvert du purificatoire et de la patène sur laquelle est déposée une hostie. Au dessus : la pale*; 3. *Voile du calice sur lequel est appuyée la bourse contenant le corporal*; 4. *Corporal*; 5. *Ciboire contenant les hosties*; 6. *Manuterge*; 7. *Burettes*; 8. *Amict*; 9. *Barrette*; 10. *Aube*; 11. *Étole*; 12. *Cordon*; 13. *Manipule*; 14. *Chasuble*. 15. *Surplis*.

LES COULEURS LITURGIQUES

Couleur rouge

Cette couleur est utilisée pour les fêtes du Saint-Esprit, car Il est l'**Amour de Dieu** en personne.Cette couleur s'utilise aussi pour les fêtes suivantes :

- Sainte Croix
- Passion
- Précieux Sang
- Martyrs
- Pentecôte

Elle peut être remplacée, dans les fêtes solennelles, par des ornements en drap d'or.
L'habit de ville (soutane, bas, barrette) des cardinaux est rouge. Le chapeau est rouge pour les cardinaux et le pape.

Symbole :
Le rouge est la couleur du feu et du sang. Elle rappelle l'Amour de Dieu poussé jusqu'à l'effusion de sang. Elle rappelle l'ardente charité des martyrs qui ont versé leur sang pour la foi.

La couleur blanche

Le blanc est utilisé les dimanches après Pâques, la plupart des fêtes de Notre-Seigneur, les fêtes de la Vierge, des Anges, des Saints Martyrs. Cette couleur peut être remplacée, dans les fêtes solennelles, par des ornements en drap d'or.

Symbole :
Le blanc symbolise la pureté, la joie, la gloire.
Il rappelle les souvenirs joyeux et glorieux de Notre Seigneur, de Notre Dame et des Saints.

La couleur verte

Le vert est utilisé pour les offices des dimanches après l'Epiphanie et après la Pentecôte. Le vert peut être remplacé, lors des fêtes solennelles, par des ornements en drap d'or.

Symbole :
Le vert symbolise l'**Espérance.**
Les chapeaux des évêques et archevêques sont noirs avec glands et ruban verts.

Le drap d'or

Les ornements en drap d'or peuvent remplacer le blanc, le rouge et le vert pour les cérémonies solennelles.

La couleur violette

Elle s'utilise pour le Temps de l'Avent, la Septuagésime, le Carême, les Quatre Temps et les Vigiles.

Symbole :
Le violet symbolise la **tristesse** et la **pénitence.**
Les habits de ville des évêques et archevêques sont violets.

La couleur rose

Le rose peut remplacer le violet en deux circonstances.

3e Dimanche de l'Avent
Les textes de ce jour mettent l'accent sur la joie qui doit animer notre coeur devant le grand mystère de la naissance du Sauveur.

" Réjouissez-vous, le Seigneur est proche ".

A la messe, chants et orgue, ainsi que des fleurs sur l'autel. Dans la semaine, les Evangiles racontent l'Annonciation et la Visitation. Saint Jean-Baptiste s'efface devant le Seigneur, joie sans mélange.

4e Dimanche de Carême
Au milieu du Carême, c'est la joie, l'anticipation de celle de Pâques qui doit jaillir de la Croix. On chante la Jérusalem Nouvelle, l'Eglise de la Terre et la Cité de Dieu. L'Evangile raconte la Multiplication des Pains préfigurant l'Eucharistie qui est la promesse de Salut faite aux hommes.

Symbole :
Joie et espoir. Cette couleur rappelle aussi le souffle bienfaisant de la Grâce.

La couleur noire

On utilise le noir le Vendredi-Saint.
Il est de mise pour les offices des fidèles défunts, le jour des morts (2 novembre).
Cependant, une messe peut être dite à l'intention d'un défunt sans ornements noirs.

Symbole :
Le noir symbolise le deuil.
Les habits de ville des prêtre sont noirs.
Le chapeau est noir pour les prêtres, noir avec ruban et glands verts pour les évêques et les archevêques.

LES SACRAMENTAUX

Les sacramentaux sont des rites institués par l'Eglise pour produire des effets spirituels, notamment la

rémission des péchés véniels, nous aidant à obtenir la grâce.

Les principaux sacramentaux sont :

- la prière
- l'eau bénite
- le pain béni
- le Confiteor
- l'aumône
- les bénédictions
- les processions
- ...

La prière

"Demandez, et vous recevrez". Matthieu VII. 7

La prière est acte d'adoration, élévation de l'âme vers Dieu, pour rendre hommage, pour demander sa grâce. La prière peut être mentale ou intérieure, c'est-à-dire oraison ou méditation. La prière peut être vocale. Dans ce cas, elle est **privée**, si une ou plusieurs personnes la font en leur nom. Ou elle est **publique**, donc faite au nom de l'Eglise : messe, bréviaire ...

La nécessité de la prière découle de l'enseignement du Christ qui a lui-même appris le **Pater** à ses disciples et de son exemple, dans le désert pendant quarante jours, au Jardin des Oliviers ...

Signe de croix

Il est le signe distinctif du Chrétien. Acte de foi dans les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, il est aussi le premier moyen de chasser les démons que la Croix met en fuite, de dissiper les tentations, d'attirer les bénédictions de Dieu sur les personnes et les choses à leur usage.

Signe de Croix ordinaire ou grand Signe de Croix

Porter la main droite au front, puis à la poitrine, ensuite à l'épaule gauche, enfin à l'épaule droite en disant : "Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il."

Le chrétien doit le faire souvent :

- chaque matin à son réveil
- chaque soir, au coucher
- avant de dire les prières et à la fin
- au commencement de ses principales actions
- avant et après les repas
- dans les dangers
- dans les tentations
- en entrant dans une église ...

Petit Signe de Croix

Il se fait en portant le pouce de la main droite sur le front, la bouche, la poitrine, par exemple au commencement de la lecture des Evangiles, à la messe.

Signe de Croix des Bénédictions

Il se fait la main étendue, les deux derniers doigts repliés et les trois premiers allongés en signe de la Sainte-Trinité. Il est utilisé par le pape, l'évêque et le prêtre pour bénir personnes et objets.

Symbole

C'est une manifestation de la puissance et de la sagesse de Dieu, source de gloire et de salut.

Son origine remonte aux premiers siècles du christianisme. Il se faisait uniquement sur le front. C'est au VIIIe siècle que remonte l'usage officiel du Signe de Croix actuel.

Note :

On appelle ainsi de petits pains de cire empreints d'un agneau portant une Croix.

L'Angélus

L'Angélus est une prière qui commence précisément par "Angelus Domini". Elle rappelle que :

"L'Ange du Seigneur apporta le Message à Marie
Et elle conçut du Saint-Esprit.
Ave Maria ... (Je vous salue ...)
Voici la servante de Seigneur,
Qu'il me soit fait selon votre parole.
Ave Maria ...
Et le Verbe s'est fait chair
Et Il a habité parmi nous.
Ave Maria ..."

Le son de la cloche nous invite trois fois par jour à dire l'Angélus.

Son origine est bien française. Il est inauguré à Clermont par le pape français Urbain II (1042-1099), par la récitation, le soir, pour les croisés, de trois Ave.

Cette salutation de la Vierge se compose de plusieurs parties distinctes, rassemblées sur plusieurs siècles. La première partie, tirée de l'Evangile, est d'un usage très ancien.

Paroles de l'Archange Gabriel :
"Je vous salue, Marie, pleine de grâce ; le Seigeur est avec Vous".
Salutation par laquelle Elisabeth accueille sa cousine :
"Vous êtes bénie entre toutes les femmes,
et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni".

La deuxième partie est due à l'évêque grec Sévère (VIIe siècle). Il s'agit d'une invocation à la Vierge :
"Sainte Marie, Mère de Dieu,
Priez pour nous, pauvres pêcheurs".
Elle a été trouvée, à sa mort, dans son livre de prières.

La troisième partie a été ajoutée par les Franciscains :
"Maintenant et toujours,
Et dans les siècles des siècles. Amen".

C'est un autre pape français, Jean XII, au XIV e siècle, qui complète l'Angélus par les Versets et l'Oraison suivants :
"V. *Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu.*
R. *Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.*
Prions :
Daignez, Seigneur, répandre Votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu, par le message de l'Ange, l'Incarnation du Christ, Votre Fils, nous arrivions, par Sa Passion et par Sa Croix, à la gloire de Sa Résurrection. Par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il."
Il y attribua, par ailleurs, des indulgences (100 jours, plénière une fois dans le mois).

Au XVe siècle, Calixte III, effrayé du succès des armées mahométanes, recommanda spécialement la récitation de l'Angélus.
En 1471, une ordonnance de Louis XI, donnée à Cléry, consacra la douzième heure de la journée (midi), à la Vierge. Il ordonna à ses sujets la récitation, à genoux, de l'Angélus, et introduisit l'usage de sonner trois fois par jour pour avertir les fidèles.En France, depuis Benoît XIV, au XVIIIe siècle, pendant le temps pascal, l'Angélus est remplacé par l'antienne "Regina Coeli", en mémoire de la Résurrection.
"Reine du Ciel, réjouissez-vous, alleluia ! Celui que vous avez mérité de porter en vous, alleluia ! Est ressuscité comme il l'a annoncé, alleluia !Priez pour nous, alleluia !
V. *Réjouissez-vous, soyez heureuse, Vierge Marie, alleluia !*
R. *Car le Seigneur est vraiment ressuscité, alleluia !*
Oraison : *Dieu qui avez daigné combler le monde de joie par la résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, Votre Fils, faites-nous parvenir, par la Vierge Marie, sa mère, au bonheur de la vie éternelle. Par ce même Christ, Notre Seigneur.*
R. *Amen."*

L'Office Divin ou Bréviaire

David : *"Seigneur, je Vous ai loué sept fois par jour".*
C'est la prière officielle de l'Eglise et récitée chaque jour dans les cathédrales et les monastères. Les grands ordres majeurs y sont aussi contraints.
Les *"heures canoniales"* rythment la journée des moines et des moniales. Ce sont des prières vocales, chantées ou récitées en choeur par les religieux (-ses) dans leurs couvents ou par les chanoines dans leurs chapitres.
L'office de chaque jour renferme sept heures :
- chantées avant midi :
- matines et laudes (seconde moitié de la nuit)
- prime : 6 heures du matin
- tierce : 9 heures

- chantées dans l'après-midi :
- sexte : midi
- none : 15 heures
- vêpres
- complies : fin de journée.

Chaque heure comprend un certain nombre de psaumes, des antiennes, des hymnes, des capitules, des collectes et des répons.

Le Rosaire. Le Chapelet

Etymologie : "couronne de roses".
Chaque Ave Maria est comme l'offrande d'une rose à la Vierge. 3 chapelets entiers en forment une véritable couronne.
Le **Rosaire** est la récitation de quinze dizaines d' **Ave Maria** (trois chapelets), chacune précédée du Pater et suivie du **Gloria Patri**, récités en l'honneur des principaux mystères de Notre Seigneur et de la Vierge.

Victoire de Lépante.

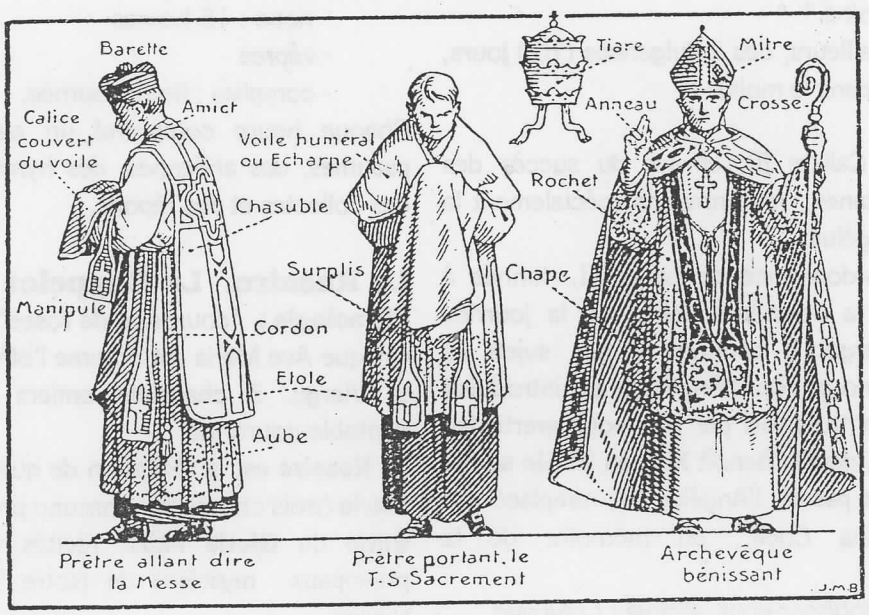

Vêtements et ornements liturgiques.

Le **chapelet** représente le tiers du Rosaire, précédé d'un **Credo**, d'un **Pater** et de **trois Ave**. Beaucoup de chrétiens portent un chapelet sur eux et aiment en dire au moins une partie tous les jours.

A l'époque de l'hérésie cathare, convaincu de la prééminence de la prière sur la prédication, **Saint Dominique** (1170-1221) eut recours à la Très Sainte Vierge. Il établit et propagea la récitation du Rosaire, touchante dévotion qui s'est répandue partout. Après la victoire chrétienne de **Lépante** (1571) sur les Turcs, Pie V institua la fête de **Sainte Marie de la Victoire**, afin d'en garder la mémoire. Deux ans plus tard, en 1573, le pape Grégoire XIII l'appela **fête du Très Saint Rosaire**, célébrée le 7 octobre. Le pape Léon XIII (1878-1903) a ajouté aux litanies l'invocation :

"Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous". Des indulgences spéciales sont attachées à cette pieuse dévotion.

Symbole :

Marie, qui a triomphé du démon, triomphe des ennemis de l'Eglise et de notre salut.

Les mystères

Les mystères joyeux :

Annonciation
Visitation
Naissance de Jésus
Présentation de Jésus au temple
Jésus retrouvé au temple

Les mystères glorieux

Résurrection
Ascension
Descente du Saint-Esprit
Assomption
Couronnement de la vierge au ciel

Les mystères douloureux

Agonie de Jésus au Jardin des Oliviers
Flagellation
Couronnement d'épines
Portement de la Croix
Crucifiement

Litanies

C'est une suite d'invocations adressées à Marie et aux Saints et se terminant chacune par :

"Priez pour nous".

Amen

En français : "Ainsi soit-il".

Cette formule termine pratiquement toutes les prières. Résumé de ce qui précède, reformulation du souhait que nos demandes soient exaucées.

L'hostie

Etymologie : du latin *"hostia"="Victime"*

On donne ce nom au pain qui sert au Saint-Sacrifice. La farine de blé doit être bien choisie, par respect pour le Christ et sans y mêler de la levure. Aujourd'hui, on utilise du pain azime, c'est-à-dire sans levain. De forme ronde, on distingue la grande hostie pour le sacrifice de la messe et la petite hostie pour la communion des fidèles. Les premiers chrétiens faisaient de gracieux petits pains marqués de la croix et du poisson, emblèmes du Christ.

Symbole

Sainte Hostie est le nom de Notre Seigneur lui-même sous "l'espèce" de pain.

Le pain bénit

C'est un pain de pure farine de froment pétrie avec une eau naturelle et cuite au feu, offert certains dimanches ou jours de fête par des familles chrétiennes, vestige d'un ancien usage.

Au début du christianisme, les fidèles apportaient eux-mêmes à l'Offrande le pain qui devait être consacré. Parfois, il y en avait trop. On distribuait alors les restes non consacrés à ceux qui ne communiaient pas pour les faire participer aux grâces de la communion. Lorsque les fidèles cessèrent d'offrir en nature le pain du Sacrifice,ils continuèrent cependant à le présenter à la bénédiction du prêtre.

Symbole

Cette coutume rappelle la Sainte Cène, la nature divine du Christ.

Le vin

Le vin qui sera consacré doit être naturel, sans aucun mélange, c'est-à-dire du pur jus de raisin. Couleur et qualité sont indifférents. Il est présenté au prêtre dans des burettes. L'**offertoire** consiste dans l'offrande de la matière du Sacrifice. Le prêtre ajoute un peu d'eau dans le vin de l'offrande. Autrefois, les fidèles apportaient eux-mêmes la matière du Sacrifice, à savoir pain et eau.

Symbole

Le mélange du vin et de l'eau rappelle la double nature de Notre Seigneur : humaine (eau) et divine (vin).

Le viatique

Le viatique est le droit de communier sans être à jeun lorsqu'on est dangereusement malade. Il faut alors disposer avec décence la chambre du malade qui va faire la Sainte Communion. On prépare une table recouverte d'un linge blanc, on y place un crucifix, deux cierges, de l'eau bénite, un verre avec de l'eau pour que le prêtre puisse se purifier les doigts. Cette eau doit être jetée dans le feu ou dans la terre après le service du prêtre. Cette eau peut être absorbée par le malade si son état le lui permet.

Eau

L'eau avec laquelle le prêtre se lave les doigts avant le Sacrifice doit êrtre **naturelle** pour montrer la pureté avec laquelle il faut se présenter aux saints mystères. L'officiant récite à ce moment-là la prière *"Lavabo ..."*

Le prêtre mélange un peu d'eau au vin du calice.

Symbole

C'est un rappel des **deux natures de Jésus-Christ,** humaine (eau) et divine (vin) , mais aussi de l'eau sortie du côté de Jésus sur la croix, quand il eut versé tout son sang.

Un dernier symbole : l'union du peuple fidèle avec Jésus-Christ.

L'Eau Bénite

L'eau bénite est un mélange d'eau naturelle et de sel (marin ou gemme), sanctifié par des exorcismes et les prières et bénédictions de l'Eglise.

Utilisation :

- à la grand-messe pour l'aspersion des fidèles
- bénédictions des fidèles et des objets rituels
- bénédictions des corps et des sépultures des défunts
- baptême
- à l'entrée des églises pour faire le signe de la croix
- usage domestique à la maison en faisant le signe de la croix au lever et au coucher pour accompagner les prières du matin et du soir.

La source de cet usage doit être recherchée dans l'*"eau lustrale"* utilisée par les *"païens"* pour se purifier et sacrifier aux dieux.

Chez les chrétiens, son usage date des apôtres. Son emploi est très fréquent. Se signer avec de l'eau bénite à l'entrée d'une église est une coutume très ancienne. Elle rappelle les grands bassins ou réservoirs utilisés par les lévites pour se laver avant de remplir leur fonction. Les premiers chrétiens avaient eux aussi installé, dans les cours précédant les basiliques, des fontaines destinées aux ablutions. Petit à petit, ces fontaines sont devenues de simples bénitiers.

Symbole :

L'eau purifie, le sel protège et conserve.

L'eau bénite symbolise trois vertus : la simplicité, la pureté, la prudence.

L'eau bénite efface les péchés véniels si on en a le regret, éloigne les tentations, chasse le démon.

Les Saintes Huiles

Ce sont des huiles bénites ou consacrées par l'évêque le Jeudi-Saint. Elles doivent être extraites de l'olive. L'olivier est un arbre biblique (Jardin des Oliviers). Elles sont destinées à l'administrations de certains sacrements : Baptême, Confirmation, Ordre, Extrême-Onction.

Elles sont aussi utilisées pour le sacre des rois, la consécration des églises et des vases sacrés, la bénédition des cloches. Dans la lampe du Sanctuaire, on ne brûle que de l'huile très pure. On peut y substituer de l'essence minérale, par exception.

Symbole :

Cette pratique souligne la force communiquée à l'âme, à l'image des lutteurs qui s'enduisaient le corps d'huile avant le combat pour assouplir leurs muscles.

Trois sortes d'huiles

Le Saint-Chrême

Le Saint-Chrême est un mélange d'huile d'olive et de baume (le **baume** est une résine d'odeur agréable qui coule de certains arbres).

On l'utilise pour la consécration d'une église par l'évêque. Il fait une onction sur 12 colonnes de l'église, en 12 endroits qui restent marqués d'une croix symbolisant les 12 apôtres.

Il est la matière des sacrements de Confirmation et d'Ordre.

Le prêtre fait une onction en forme de croix avec le Saint-Chrême sur le front de l'enfant qui devient le temple de Jésus-Christ, lors du Baptême.

L'Huile des Infirmes

Elle est bénite par l'évêque le Jeudi-Saint. C'est la matière de l'**Extrême-Onction** sur les organes des sens.

L'Huile des catéchumènes

C'est avec l'Huile des catéchumènes que le prêtre fait l'onction sur la poitrine et les épaules des enfants.

Elle sert aussi à l'**Ordination** des prêtres et aux consécrations.

Symboles :

Le **baume** représente la bonne odeur des vertus que le chrétien doit pratiquer.

L'**huile** rappelle les lutteurs et donne au chrétien la force pour lutter contre le démon.

Cendres

Depuis la plus haute Antiquité, l'homme a coutume de se couvrir la tête de cendres en signe de **pénitence**.

Les pénitents publics qui devaient expier leurs fautes se présentaient au début du Carême, le front couvert de cendres et revêtus du cilice. L'usage de l'imposition des cendres qui se fait le premier jour du Carême (Mercredi des Cendres) est une marque de repentir. La bénédiction des cendres avant la messe se fait en priant de remplir d'humilité les pêcheurs repentis.

"Souviens-toi, homme, que tu es poussière
et que tu retourneras en poussière".

Encensements

Saluts du Saint-Sacrement

Le prêtre encense le Saint-Sacrement pour adorer Notre-Seigneur dans la Sainte Hostie

.Grand-Messe et Vêpres

Le prêtre encense l'autel, pour adorer Notre-Seignur dont il est la figure. On encense le célébrant, le clergé et les fidèles pour honorer le Saint-Esprit résidant en eux.. Le prêtre encence la Croix, le pain et le vin, matières du Sacrifice. Enfin, on encense les reliques.

Absoute et Office des Morts

C'est un dernier hommage au corps du chrétien en qui a habité la grâce, le baptême en ayant fait le Temple de Jésus-Christ et qui aura une résurrection sous forme glorieuse.

Rameaux : olivier, buis ou laurier

Les rameaux sont bénits le Dimanche des Rameaux.On les mettait sur les crucifix des maisons, pour rappeler la place d'honneur que doit tenir Notre-Seigneur dans la vie familiale. On les déposait aussi dans les mains du chrétien sur son lit de mort. Sa couleur verte symbolise l'immortalité de l'âme.

Processions

Etymologie : Marche solennelle

Ce sont des cortèges religieux formés par le clergé et le peuple, qui marchent en chantant les louanges de Dieu, de la Vierge, des Saints.

Ces importantes manifestations du culte public se font au-dedans et au-dehors de l'église, ces dernières avec plus de solennité.

Toujours en tête du cortège, la Croix et 2 lumières. Viennent ensuite des bannières, des châsses, des statues ...Leur but est la supplication, l'action de grâce, la commémoration...

Il y a deux sortes de processions :

- ordinaires, qui se font tous les ans à la même époque;
- extraordinaires, qui sont ordonnées pour une cause passagère : demander le beau temps, une bonne récolte, la cessation d'un fléau.

Symbole :

Les Processions sont à l'image de l'Humanité en marche vers l'éternité. La Terre est un lieu de passage. Notre pensée doit toujours se tourner vers le ciel.

Les différentes processions

1) Chaque dimanche avant la grand-messe et à Pâques, pour honorer la Résurrection de Jésus-Christ et le voyage des Apôtres et des Saintes Femmes au Sépulcre.
2) La Purification rappelle le voyage de Marie et Joseph à Jérusalem pour porter l'Enfant au Temple.
3 Les Rameaux reproduisent l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.
4) L'Ascension commémore l'entrée de Jésus au ciel.
5) L'Assomption commémore l'entrée de la Vierge au ciel. Louis XIII fit le voeu de consacrer son royaume à Marie.
6) A la Saint-Marc et aux Rogations, on demande à Dieu de bénir les fruits de la Terre.
7) La Fête-Dieu est la plus solennelle de toutes. Elle honore la présence de Jésus dans l'Eucharistie.

Le chemin de la Croix

C'est un pieux exercice qui a pour but de nous rappeler les dernières étapes de la Passion de Jésus-Christ, depuis le prétoire de Ponce Pilate jusqu'au Calvaire.
14 stations, représentées par 14 croix, nous font parcourir la Voie Douloureuse.
Si le Chemin a été érigé par un religieux de Saint - François, ou par un prêtre spécialement délégué à cet effet, son parcours mérite des Indulgences. Il suffit de méditer sur la Passion de Notre Seigneur.

Funérailles

1. Levée du Corps
Le corps du défunt est exposé sur un lit recouvert d'un drap blanc, un crucifix sur la poitrine et un chapelet dans ses mains jointes. Sur la table, on dispose un crucifix, des cierges allumés, de l'eau bénite avec aspersoir ou branche de buis. La veillée funéraire se poursuit jour et nuit. Puis intervient la mise en bière.

2. **L'office des morts (soir) ou messe des funérailles (journée).**
Le cercueil est posé sur le catafalque recouvert d'un drap noir, placé dans le choeur et entouré de cierges. Après la messe, et l'Absoute, le prêtre procède à l'aspersion et à l'encensement du défunt.

3. **Conduite au cimetière et enterrement :**
Cimetière signifie *"dortoir"*, lieu de repos.
Le prêtre bénit la tombe et l'inhumation a lieu. Après l'aspersion d'eau bénite, on récite le *"Requiescat in Pace"*.

Notes :
Le défunt a surtout besoin de prières et de messes, et non d'un luxe dans les pompes funèbres. Le défunt doit être enterré, comme c'était la coutume juive dans la Bible, et non incinéré selon la coutume païenne. En effet, la mort est un sommeil, en attendant la **résurrection**. Déposé dans la terre comme semence corruptible, il doit ressusciter dans l'incorruptilité.

Bibliographie

Réunion de Professeurs : *Précis d'Histoire religieuse.* Mame. 1928.
Chanoine Rolin : *La vie liturgique et sacramentelle.* Ed. de l'Ecole. 1949.
A. Boulenger : *Abrégé de la doctrine chrétienne.* Vitte. 1927.
A. Boulenger : *La doctrine catholique.* Vitte. 1925.
Mgr Cauly : *Le catéchisme expliqué.* Gigord. 1923.
Fatien : *Livre unique d'instruction religieuse .* Hatier. 1937.
R.P. Ch. Laurent : *L'écho du Purgatoire.* Haton. 1898.
Lhomond : *Doctrine chrétienne en forme de lectures de piété.* Mame. 1837.
Catéchismes et *Histoires Saintes* pour les écoles.

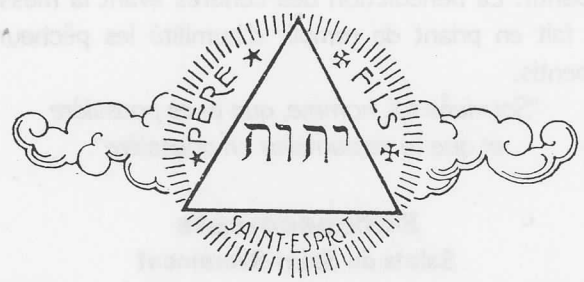

La page d'Elsa

PÉRENNITÉ

Porte d'Aragon,
Mémoire du passé,
Dépouillée par les siècles
De son austérité,
Digne et fière
Dans sa vétusté,
Porte ravinée,
Outragée par les ans,
Hasardée et soumise
Aux caprices du temps,
Porte ravagée,
Brûlée par le soleil,
Flagellée par la pluie,
Violentée par le vent,
Porte solitaire
Ouverte sur un azur
Eclatant de lumière,
Porte séculaire,
Vénérable et sereine,
Elle n'attend du futur
Rien de plus que naguère.
Porte d'hier...
Porte de demain...

Elsa Keronic

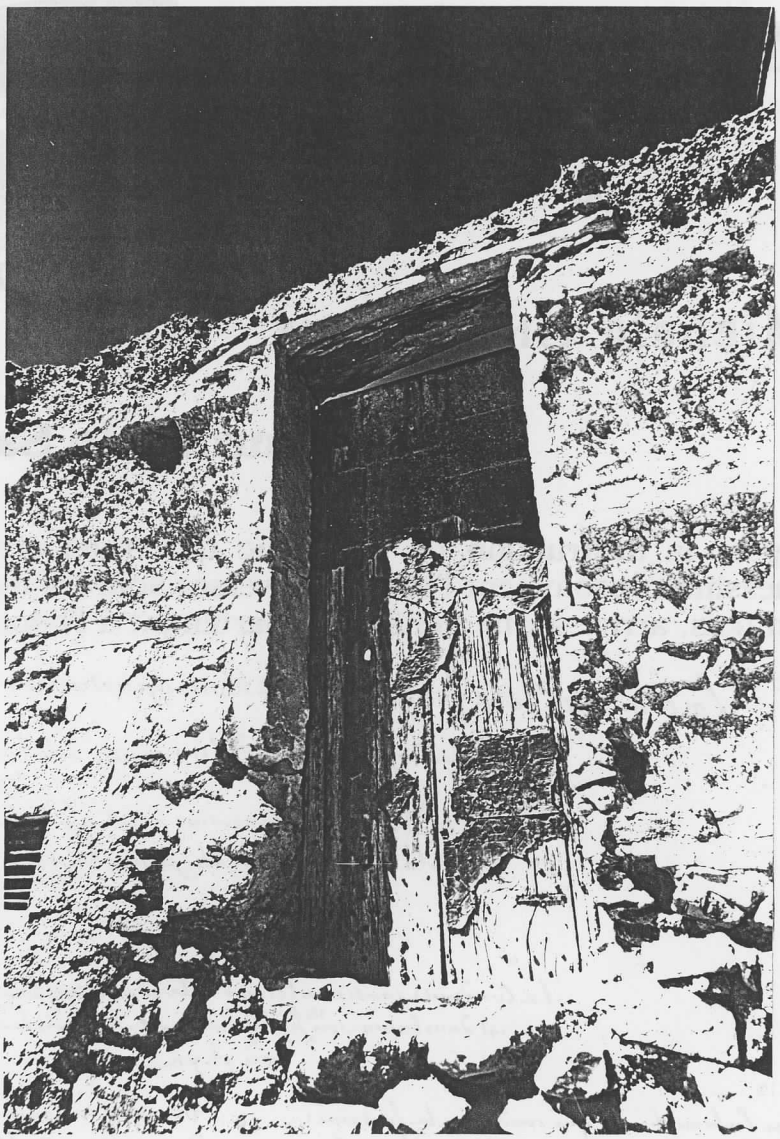

3e prix du poème illustré
au concours du CEPAL

En fouillant dans les Archives ...

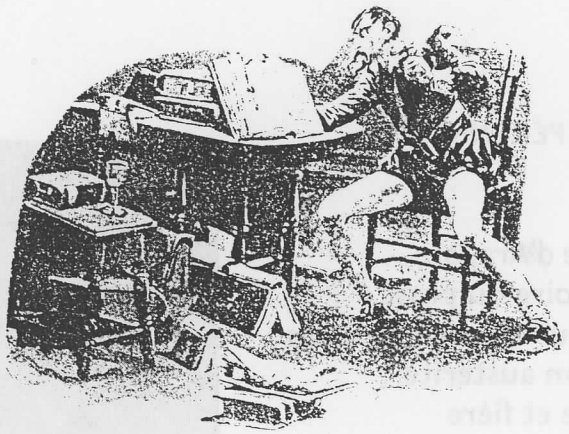

par

Michèle Grandveaux

Les sources du Sablon

Après la destruction de l'aqueduc qui transporte l'eau de Gorze à Metz, les messins consomment l'eau des diverses sources du Sablon, qui par une conduite en bois, arrive à une fontaine appartenant à l'hôpital Saint-Nicolas.

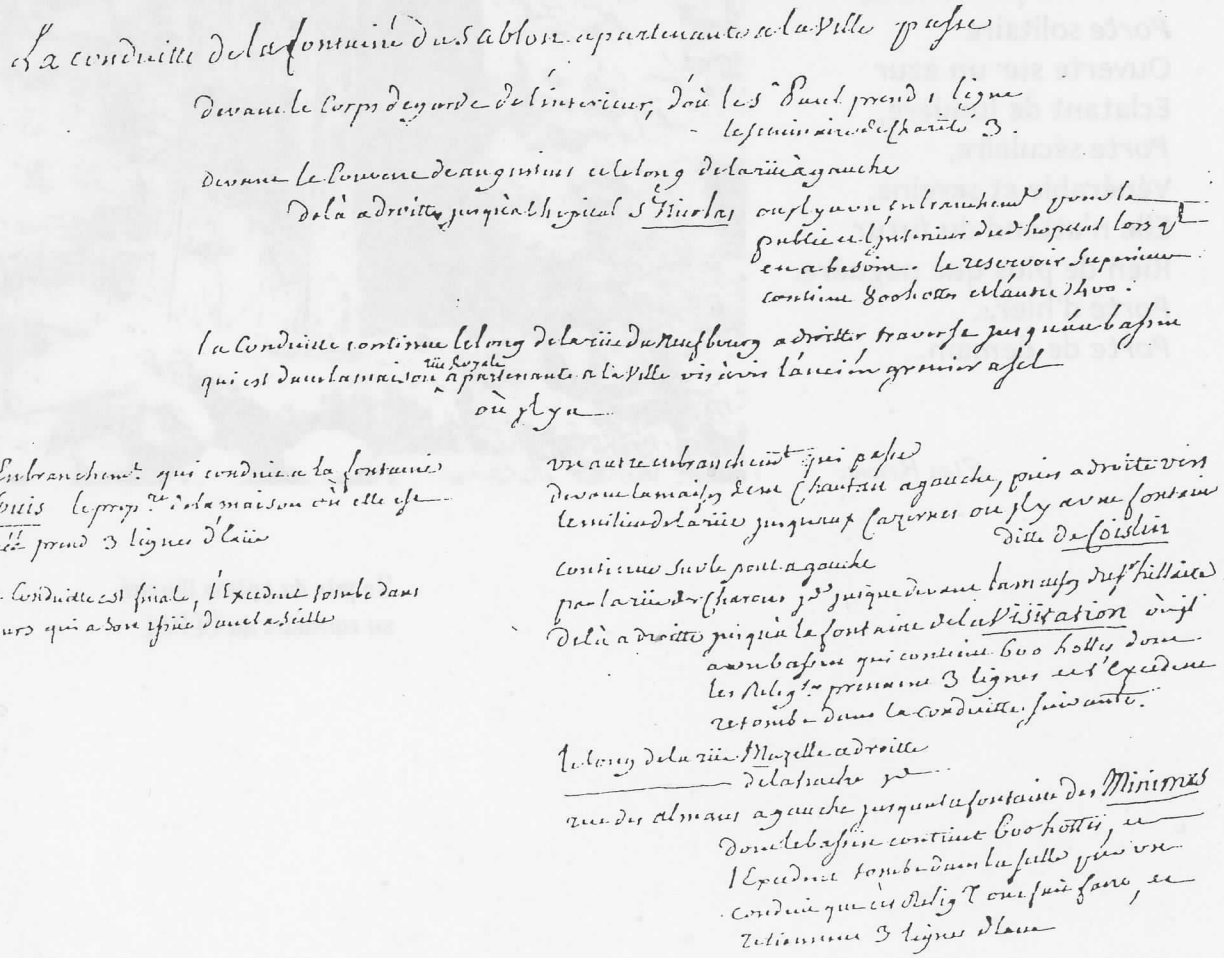

En août 1714, la Fontaine Bénite qui alimente en eau la Place Saint-Louis n'a pas suffisamment de débit. Il est alors décidé de joindre à son eau celle de la source de Videbourse. Il est nécessaire de construire un réservoir et une conduite de 22 toises de long. Le bassin d'une toise de long sur quatre pieds de large, de bonne maçonnerie, sera voûté par dessus. L'intérieur sera construit en pierres de taille sur une maçonnerie d'un pied d'épaisseur posée sur un lit de ciment rouge, et les murailles du dedans enduites de ciment rouge. Sur le devant, un chassis de pierres de taille avec un vantillon en chêne, empêchera que l'on puisse y accéder et gâter les eaux.

La jonction entre les deux sources se fera à l'aide de tuyaux en chêne emboîtés dans des bouts métalliques. Pour éviter que les eaux de la Fontaine Bénite ne se perdent dans le fossé à côté, il faut envisager la construction d'un mur de cinq toises de longueur.

En décembre 1718, un contrôle du regard de la Fontaine Bénite montre que l'eau est bien claire et bien abondante, ainsi que celle de la source Videbourse.

En 1766, les Annales de Baltus rapportent que le regard de Fontaine Bénite, situé un peu en-dessous de Tivoly, a été réparé. On a fait faire un détour à la source pour éviter les hauteurs voisines qu'on a creusées, pour y établir un chemin public.

En 1837, la ville de Metz demande l'ouverture d'une tranchée dans le voisinage de la Fontaine Tivoly ou Fontaine Bénite pour alimenter les fontaines de Metz. Le projet sera rejeté en raison des préjudices causés aux riverains qui se trouvent en contrebas et se servent de l'eau de la source pour l'arrosage de leurs cultures.

En janvier 1875, il ne coule plus d'eau dans la fontaine sur la place de la Mairie. Il faut envisager une réparation.

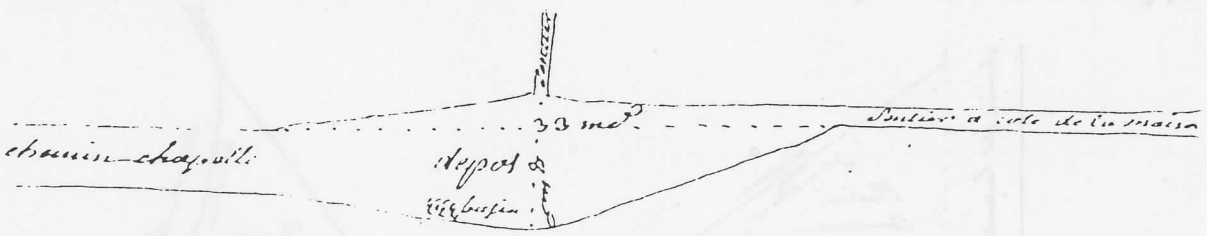

Plan de la Fontaine Bénite en 1812

En octobre 1767, la Fontaine Saint André est située sur le flanc d'un petit coteau qui laisse entre elle et la Fontaine Benite un vallon d'environ 100 toises. Le fond du vallon est environ 20 pieds plus bas que la surface des eaux du bassin de la Fontaine Bénite. La Fontaine Saint -André possède une souce haute et une source basse. En une minute, la branche basse fournit 34 pintes et demie, la branche haute 6 pintes. La Fontaine Bénite donne 38 pintes trois quarts par minute.

Le mauvais temps a fait remettre à plus tard le nivellement pour conduire les eaux de la souce Saint André, qui sont rassemblées dans un bout d'aqueduc, à la Fontaine Bénite.

Au XVIIe siècle, différents actes laissent à penser que la source Saint André était très abondante, puisque l'on nomme, lors de différents baux, l'étang Saint-André et son moulin.

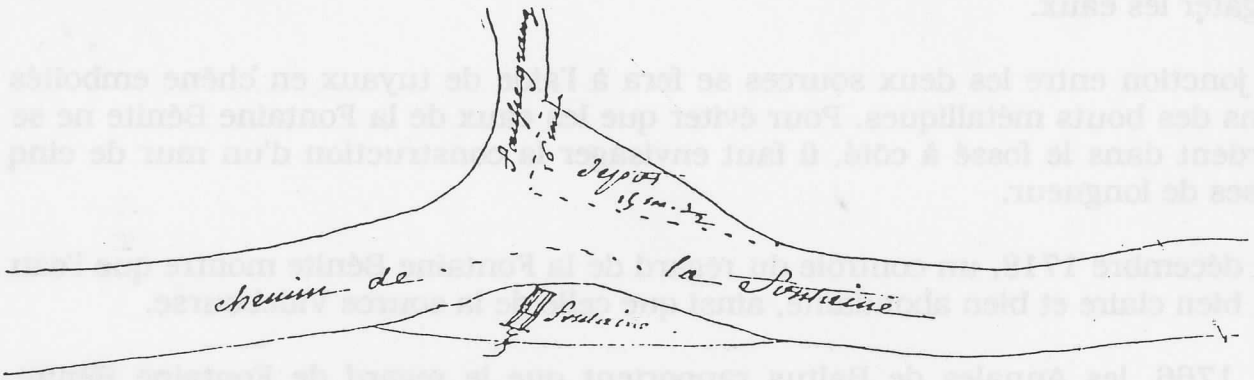

Plan de la Fontaine Saint André en 1812

En 1771, la Fontaine Saint Amand se trouve au bout d'un aqueduc de 24 toises de long. Son entrée se situe au bout de la ruelle, le long de la maison brûlée. Elle est la plus forte des trois sources qui fournissent l'eau à l'hôpital.

En mai 1830, il devient urgent de faire réparer un ponceau qui traverse la ruelle de Cuvry, sous lequel passent les eaux qui proviennent de la Fontaine Brûlée.

En 1881, les recherches ont permis de constater que le débit de la source est très augmenté et qu'on peut lui attribuer la submersion du jardin de la Fontaine Brûlée appartenant aux hospices.

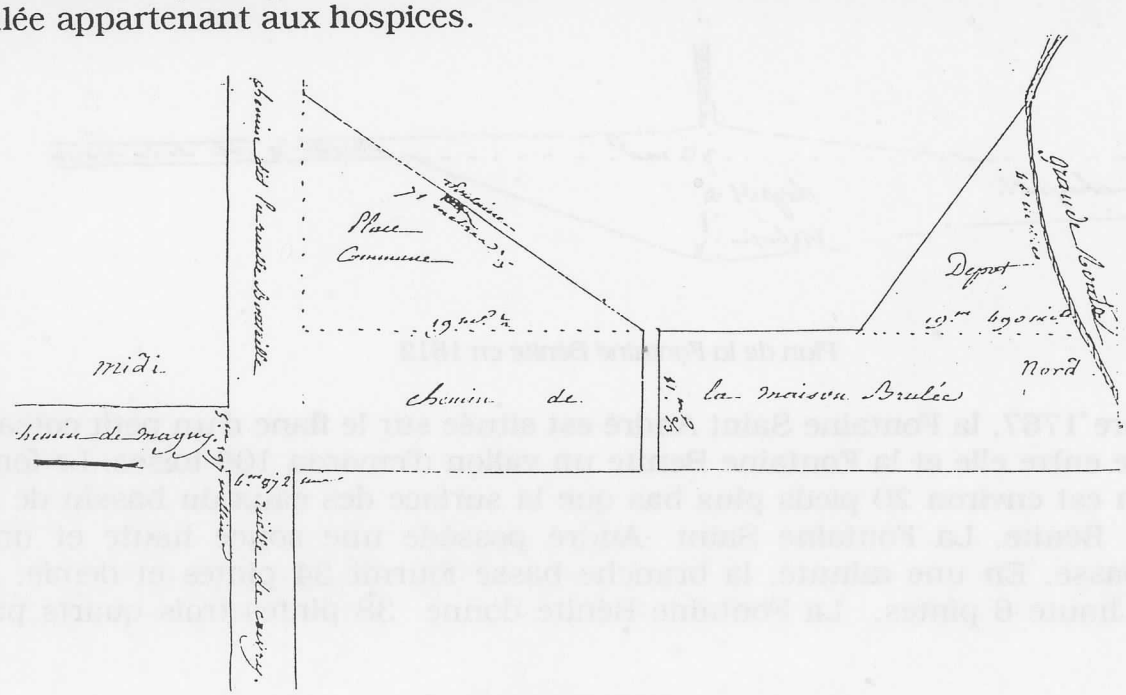

On peut citer approximativement l'emplacement de la Fontaine Bénite à la jonction des rues de la Chapelle, Saint Pierre et du Lavoir, à proximité du presbytère. La Fontaine Saint André, source haute, aurait pu se situer dans l'actuel parc municipal et la source basse au croisement des rues Saint André et du Lavoir. La Fontaine Brûlée se trouvait près du rond-point des rues aux Arènes, Saint Pierre et du passage du Sablon.

En juin 1881, la supérieure du couvent Sainte Chrétienne se plaint que, jusqu'à présent, l'eau qui était suffisante pour la maison, la buanderie, le jardin, n'est plus assez abondante. Elle attribue ce déficit d'eau à la tranchée ouverte par le chemin de fer. De ce fait, l'eau, au lieu d'alimenter leur fontaine et leur puits, ainsi d'ailleurs que les puits des habitants voisins, va par cette tranchée se jeter en grande quantité dans la Seille. D'autres réclamations suivent, une centaine d'habitants de Montigny, l'hôpital Saint Nicolas, estiment que le chemin de fer, pour mettre ses bâtiments à l'abri de l'humidité, a fait construire un aqueduc destiné à déverser l'eau des sources dans la Seille.

Suite aux réclamations, le chemin de fer referme la tranchée ouverte, mais pose des tuyaux, prenant l'eau dans la nappe près de la Horgne où l'eau sort en abondance, pour la déverser dans la Seille. Le niveau des puits, citernes et lavoirs a de nouveau baissé, mais l'administration estime qu'il n'y a aucune influence sur le niveau des eaux. L'administration fait cependant examiner si les changements opérés par la ville de Metz à ses conduites d'eau venant du Sablon n'ont pas occasionné une plus forte dépression de la masse d'eau.

Les soeurs du couvent font remarquer que si le chemin de fer n'avait pas fait baisser le niveau des voies ferrées, il n'y aurait pas eu de problèmes, puisque pendant 25 ans le niveau des voies était plus élevé et ne créait pas de difficultés.

En 1936, les services municipaux ont étudié la possibilité de déplacer la fontaine municipale qui se trouve place Saint Simplice, pour la transporter rue aux Arènes, sur la place, au débouché du pont Saint Clément. Le montage de la fontaine à ce nouvel emplacement est possible mais entraînerait des frais importants. La partie métallique de la fontaine est en très bon état mais le bassin en pierre est à refaire entièrement.

L'alimentation en eau du Sablon étant souvent compromise en période de sécheresse, à laquelle il faudrait ajouter la consommation de la fontaine, il est préférable d'ajourner l'installation de la fontaine jusqu'à ce qu'une nouvelle conduite d'eau soit posée.

Références :

Archives Municipales de Metz. DD 43. 1 D 3. 1 D 5.
Archives Départementales de la Moselle. 27 J 85. 16 AL 342. 8 AL 139. 8 OP 149.

Dans les cabarets du Sablon

Le 8 octobre 1793, à 8 heures du soir, cinq soldats de la garnison de Metz, après avoir bu et mangé pour la somme de 35 livres dans l'auberge appartenant à Hidulphe Fidric, ont cassé les vitres à coup de sabre. Ils ont coupé les vignes et les raisins qui se trouvaient en face de l'auberge. Après avoir en plus maltraité l'aubergiste, ils ont cassé un plat, une assiette et volé deux bouteilles et trois verres.

En juillet 1850, Christophe Merlin, dont l'auberge se situe à proximité de la gare, sollicite une autorisation permanente pour nourrir et loger, à toute heure de la nuit, les employés et voyageurs du chemin de fer. Le maire n'y voit pas d'inconvénient, sa conduite étant sans reproche et sa maison très bien tenue. Il sait refuser avec fermeté les personnes risquant de troubler la tranquillité publique Il emploie cinq personnes et reçoit beaucoup de monde la nuit, venant demander son assistance. En outre, la gendarmerie exerce une surveillance très active, les gardes-champêtres faisant des rondes de nuit.

En 1887, un sentier est supprimé le long de l'école de garçons. Le sentier ne sert qu'aux ivrognes, qui veulent aller boire à l'auberge Brion, sur ce sentier, sans être vus ou s'enfuir à l'arrivée de la police.

Le 23 novembre 1896, Monsieur Brion, débitant de boissons, a été verbalisé pour n'avoir pas allumé la lanterne de son débit de boissons. Il conteste, car d'autres aubergistes n'allument jamais non plus les jours de semaine.

Soirée du 27 janvier 1914 au café Thirolf :
Le 20e bataillon de Prusse fêtait l'anniversaire de l'Empereur dans l'auberge. Deux consommateurs lorrains discutaient en français. Un lieutenant s'approcha et leur ordonna de parler allemand ou de sortir. Les deux lorrains passèrent dans la salle de restaurant à côté, puis continuèrent à parler français avec deux autres consommateurs lorrains. Le lieutenant revint pour constater qu'ils parlaient toujours en français. Il leur ordonna d'un ton impératif de parler allemand car par leur attitude ils troublaient la fête de l'Empereur. A quoi les lorrains répondirent qu'ils avaient le droit de parler français. Un deuxième lieutenant intervint alors et fit arrêter les lorrains par ses soldats. Comme c'était l'usage en Lorraine, les lorrains étaient restés couverts. "Otez vos casquettes, vous êtes devant un major prussien". Ceci dit, le major d'une claque décoiffa l'un de lorrains, alors qu'ils étaient déja en état d'arrestation. L'un des lorrains essaya de s'expliquer poliment. " Taisez-vous, cria le major, vos casquettes vous ont fait connaître, les bons français ont passé la frontière, ceux qui sont restés sont la lie du peuple". Les lorrains furent conduits à la mairie de Montigny pour être remis aux mains de la police, qui les remit aussitôt en liberté.

Références :

Illustrations . Bertall in Brillat-Savarin. *"Physiologie du goût"*. Jean de Bonnot. 1986.
Archives Municipales de Metz. 1 D 1. 1 I 1. 1 N 1.
Archives Départementales de la Moselle. 3 AL 323.

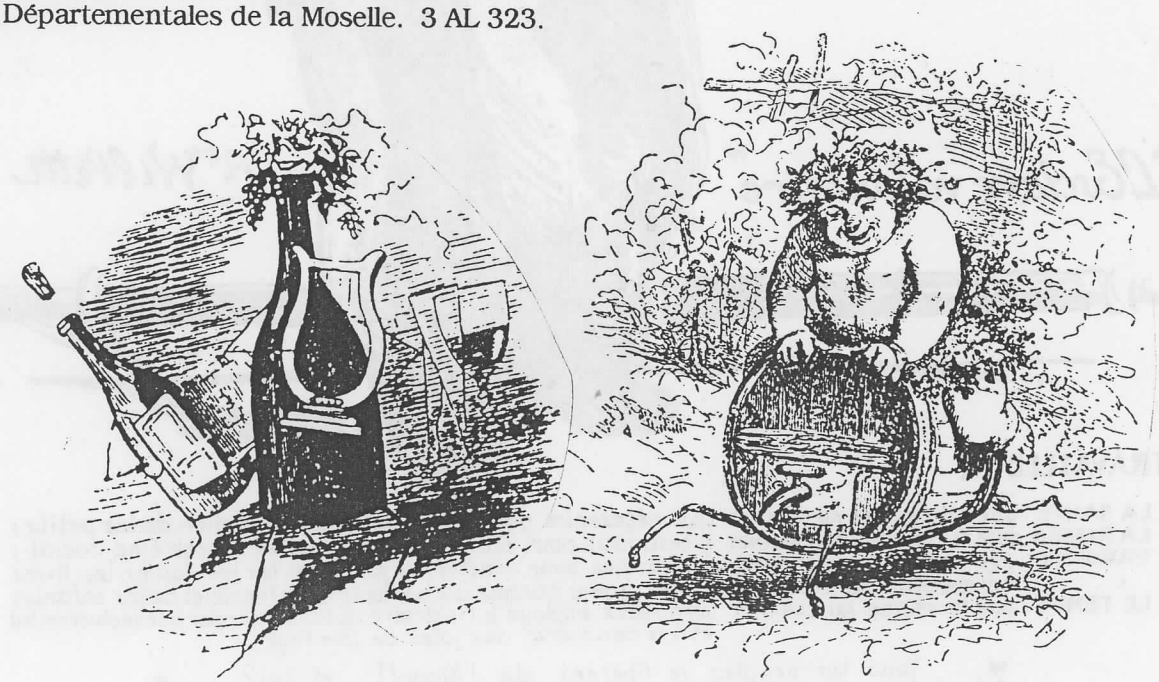

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ANTIALCOOLIQUES FRANÇAISES

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

147, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VIe)

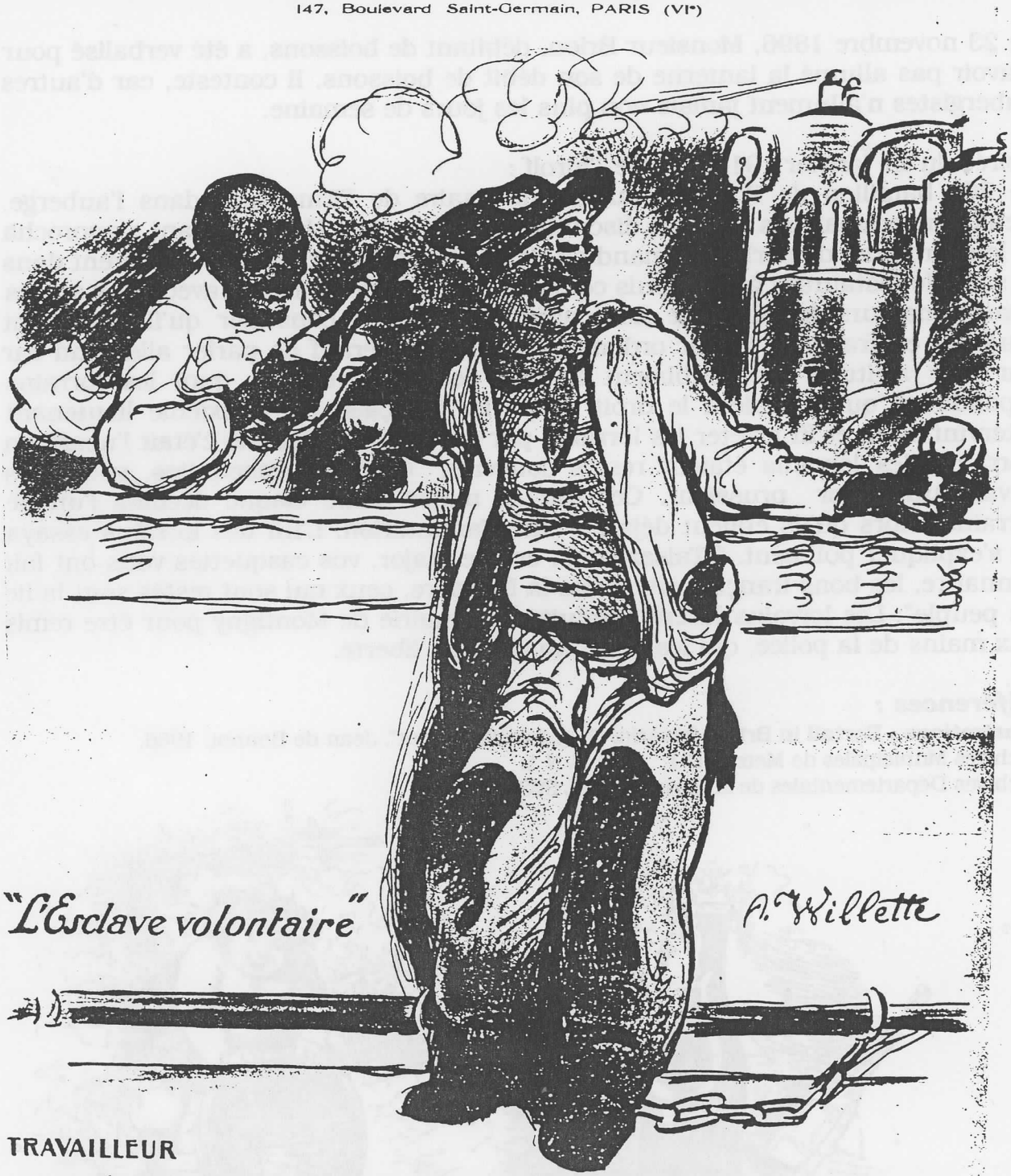

"L'Esclave volontaire" A. Willette

TRAVAILLEUR

LA SANTÉ QUE TU LAISSES AU CABARET t'est nécessaire pour gagner le pain quotidien de tes petits ;
LA RAISON QUE TU LAISSES AU CABARET il te la faut pour étudier et comprendre le problème social ;
L'ARGENT QUE TU LAISSES AU CABARET te manque pour acheter les journaux, les brochures, les livres indispensables à ton éducation ; cet argent manque au bonheur de ta femme et de tes enfants ;
LE TEMPS QUE TU PERDS AU CABARET sera mieux employé à t'instruire, à te développer intellectuellement et à te consacrer aux joies de ton foyer.

■ Tous les peuples se libèrent de l'Alcool ! et toi ? ■
Sois un homme conscient ! Prêche d'exemple ! Répète sans cesse autour de toi que **L'ALCOOL** est le plus grand ennemi de la Classe Ouvrière !

La rue Saint Pierre

Commençant à la Maison Brûlée, la rue Saint Pierre aboutit sur la Maison de Tivoly qui porte le millésime de 1695 et serait une ancienne ferme de l'abbaye Saint Clément (Couvent Sainte Chrétienne). Elle longe à droite les lieux-dits "Les Beaudoins", "La Maison Blanche", "Le Paradis" et, à gauche, "L'Ail Rose", "Videbourse", "Grand Désir", "Les Ilottes". Elle a pour nom "Chemin de Magny à Metz."

Le 22 août 1761, il est ordonné à tous les habitants et portériens de "relever, nettoyer et creuser chacun au droit, soit dans huitaine pour tout délai, les auches et fossés qui sont au contour de leur héritage pour faciliter l'écoulement des eaux, à peine de trois sols d'amende pour chaque toise d'auches et fossés non relevés, nettoyés et creusés".

Le 14 août 1767, les habitants du chemin de traverse demandent qu'on leur indique un endroit pour déposer leurs immondices. Le lieu-dit Paradis, qui n'appartient à personne, pourrait convenir. La permission leur est accordée, à condition de ne les déposer que sur les pentes du chemin (la rue Saint Pierre) qui seront désignées, dans la direction de la Maison Brûlée, du côté de la ville.

En mai 1784, les fossés n'ayant pas été curés sur une longueur de 10 toises, à l'angle du mur de la mère Agny, le chemin est dégradé sur toute la largeur et les voitures ainsi que les piétons s'y embourbent. Le chemin est impraticable du fait de la négligence du maire qui n'a pas fait curer le fossé. Le chemin pourrait être amélioré en relevant la chaussée et en construisant un pont.

Il existe également deux fumiers d'environ 24 pieds, depuis la Maison Brûlée jusqu'au premier pont. Il faut aussi curer les fossés depuis ce pont jusqu'à la maison du sieur Ferée. Il se trouve tout au long de cette partie des décombres amoncelés. Pour rendre cette voix praticable, il faut jeter ces décombres au milieu du chemin.

Le 11 octobre 1786, le maire Pierre Rodot est invité par le commis voyer, à l'accompagner pour visiter le chemin communal de Metz à Magny, afin d'en constater le mauvais état ainsi que le fumier déposé par les particuliers. le maire refuse, craignant les ressentiments, menaces et voies de fait des habitants.

L'ancien chemin de Magny empruntait la rue des Jardiniers, rejoignait la rue du Lavoir et se dirigeait vers la Horgne. Depuis la ferme de Horgne jusqu'au chemin, avec des haies des deux côtés, près du jardin de François Wuillaume, où il passe un ruisseau, il se trouve des fondrières qu'il faut charger avec du gravier. Depuis le chemin garni de haies jusqu'au tournant, le chemin est impraticable pour les gens à pied ainsi que pour le roulage des voitures, le tout faute de fossé. Il s'y trouve deux fumiers du côté de Metz, déposés presque au milieu du chemin, provenant des immondices de la ville, qui infestent le voisinage par leur puanteur.

En 1811, le chemin passe dans les terres de mésoyage et quelques vignes se trouvent à l'emplacement de la cité Manceron actuelle. Seules deux maisons habitées par François Very et Jacques Colin se situent à gauche en venant de Metz. De l'autre côté du chemin, un peu plus habité, on trouve neuf maisons où résident Pierre Richard, Lipinsky un ancien militaire, Mory un rentier, Guelle, Nicolas Blaise, Jean-Louis Poinsotte, Meunier, Guentz, Lejaille.

En 1812, la reconnaissance des chemins indique que le chemin dit "de Magny", commençant sur le chemin de la Maison Brûlée et finissant devant la Horgne, a à son entrée cinq mètres cent quatre-vingt dix-sept millimètres de large. A l'extrêmité du mur du jardin de monsieur Poinsotte, il a sept mètres sept cent quatre-vingt seize millimètres de large. Devant la petite écurie de monsieur Durant, il a cinq mètres huit cents quarante sept millimètres de largeur. Entre les murs des jardins de messieurs Lagrange et Villaume, sept mètres cent quatre-vingt seize millimètres, fossés compris. Depuis l'angle du mur du jardin de monsieur Jacques Collin, cinq mètres cent quatre-vingt-dix-sept millimètres. Entre les murs du jardin de la veuve Grosjean et la maison de la veuve Louyot, cinq mètres huit cent quarante millimètres et enfin depuis cet endroit jusqu'à la Horgne, il a également la même largeur entre les bornes anciennement plantées.

Le 9 mai 1825, la commune demande au préfet que soit autorisée la reconstruction d'une arche qui se trouve écroulée, ce qui empêche le libre passage et l'écoulement des eaux. Urgent et immédiatement nécessaire.

Dénommé ancien chemin de Magny par le plan cadastral de 1847, il n'y a toujours que 20 maisons, sept à droite en venant de Metz et treize à gauche dont une maison comportant onze ouvertures et occupée par Marie-Thérèse Joyeux, veuve de Pierre Terminaux, cabaretière, et la nouvelle école proche du presbytère actuel.

En 1867, le sieur André se plaint de la présence de dépôt de fumier le long du chemin qui conduit de la Fontaine Brûlée à l'église, où se trouvent quelques maisons d'habitation. Il estime que les émanations pestilentielles nuisent à la santé publique.

En 1914, dans la rue qui se nomme Kirchstrasse (rue de l'Eglise), on décompte environ 70 maisons et approximativement 90 maisons vingt ans plus tard dans la rue qui entre temps est devenue rue Saint Pierre.

Le trafic commençant à se développer vers 1900 dans des rues trop étroites, il devint nécessaire d'élargir les chemins. Lorsque les anciennes rues sont transformées, la ville perçoit des taxes. En 1923, les riverains contestent, disant qu'une taxe n'est redevableque lorsqu'une rue neuve traverse des terrains vagues, permettant la création de places à bâtir. Les vieilles rues sont alors libérées de la taxe et c'est ainsi qu'est exonérée la rue Saint Pierre.

Références :

Archives Municipales de Metz. Archives Départementales de la Moselle.
19 J 341. C 277. 30 P 603. 1 D 3. 8 OP 146. B 5577. 8 OP 149.

La Sente à My

La Sente à My signifie le sentier du milieu. Partant des Jardins de Saint Pierre, elle serpente entre les lieux-dits Videbourse, Grand Désir et aboutit Sous les Plantes. En 1811, le premier plan cadastral montre qu'elle traverse des terres de mésoyage, c'est-à-dire des jardins. Il n'y a que deux maisons, une à chaque extrêmité : l'une, près des fortifications appartient au jardinier Jaclard, l'autre, proche de la rue des Jardiniers, est habitée par Nicolas Tribout.

Le 25 avril 1806, à trois heures de relevée (après-midi), Jean Badoz a fait aborner son terrain qui donne sur le "sentier en mi". Ce terrain bordé par un petit ruisseau qui coule sur le sentier, est longé par une haie vive qui le sépare du sentier. Sur ce terrain se trouve une baraque en planches.

En 1812, un procés-verbal de reconnaissance des chemins du Sablon nous apprend que le sentier dit " le Sentier enmy", commençant au nord sur le chemin dit "Rüelle de Cuvry", et après avoir traversé une grande étendue de terrain, finit sur le chemin de Magny au midi. A cause de sa grande fréquentation, il aura un mètre six cent vingt-quatre millimètres de largeur, non comprises les rigoles qui sont nécessaires pour l'écoulement des eaux. Il sera posé deux bornes à chacune de ses extrêmités.

En 1835, le sieur Tribout se plaint que le virage du sentier ne soit pas suffisamment large pour y passer avec une charrette. Sa plainte est rejetée car à l'origine un tourniquet en bois défendait l'entrée du sentier aux voitures. Le sentier a d'ailleurs été prévu , lors de la pose des bornes en 1812, pour avoir la même largeur dans toute sa longueur, ainsi que dans les virages.

En 1847, d'après le nouveau plan cadastral, la Sente à My est bordée par seulement cinq maisons et une loge d'agrément. Y habitent la veuve Jaclard, Nicolas Tribout, François Berné fils et Jean Boistaux.

En 1881, le curage des fossés n'a pas été fait et le fossé le long de la sente déborde.

En 1893, proche de la ville, une maison se transforme en magasin (Cabayot) et la loge d'agrément devient le restaurant Wirtz.

En 1914, la Sente à My est toujours très peu habitée et l'on n'y trouve qu'une quinzaine de maisons.

Références :

Archives Départementales de la Moselle. 25 U 5. 20 P 816. 30 P 603. 16 AL 342.

Michèle Grandveaux

Bragi et Iduna

Ragnarök
Le Crépuscule des Dieux
II
Dieux et déesses

Traductions croisées et adaptation :
Edouard Davron

A l'avènement de la création, quand toutes choses étaient encore engourdies et silencieuses, sans souffle et sans vie, la nef des nains voguait sur le calme océan. Assoupi, BRAGI, le scalde des dieux, y reposait. Fils d'ODIN qui lui avait insufflé les vertus de la Poésie, du Chant et de l'Eloquence, il était d'une grande beauté : un port de tête noble, des yeux lumineux, un visage intelligent et la parure mâle d'une longue barbe ondoyante.
Quand l'errante embarcation accosta au morne rivage, le dieu s'éveilla, caressa les cordes de sa harpe d'or et entonna la ballade des origines de la vie.

A la suave écoute de ce premier chant du monde, la nature émerveillée sortit de sa torpeur native. De cette naissante floraison émergea IDUNA, la déesse de l'immortelle Jeunesse et de l'inaltérable Beauté, l'aimable fille du nain YWALD, le Père des Nains qui, ébloui, faisait jaillir la vie des profondeurs de la terre.

La voix harmonieuse de BRAGI séduisit IDUNA et, les mains unies dans un geste de don mutuel, ils se dirigèrent tous deux vers Asgard.

Là ils vécurent dans le plus mystérieux des palais célestes, SÖKWABEK, la Cascade. Il avait l'apparance d'une grotte, mais les murs et le plafond étaient de verre, et du bruissement des eaux, dont les parois du château se faisaient l'écho, s'élevaient des voix mélodieuses qui évoquaient le passé et préludaient l'avenir.

Aucune union n'était plus heureuse que celle entre le sage barde et la plus belle et la plus aimable des déesses.
Tous les jours, ODIN et les autres divinités se rendaient à SÖKWABEK. IDUNA la " toujours verte " leur tendait à chacun une des Pommes de Jouvence qu'elle avait cueillies à la cîme du Frêne Cosmique YGGDRASIL, et qu'elle conservait précieusement dans une corbeille tressée de verdure. Une énergie neuve se répandait alors dans leurs membres revigorés et leur coeur battait avec une ardeur toute juvénile, préservant ainsi leur éternelle jeunesse.

Des sages affirmaient que ces fruits d'or recelaient la poésie qui habitait les chants de BRAGI quand, au WALHALLA, il frôlait les cordes de sa harpe pour déclamer une épopée guerrière ou la geste héroïque de THOR dans ses démêlés avec les géants, pour louer la beauté des femmes ou pour décrire les peines amères ou les doux plaisirs de l'amour. Dès lors le silence se faisait à toutes les tables et, le coeur battant et les yeux perlés de bonheur, dieux et héros, nobles déesses et fières walkyries, envoûtés, savouraient leur béatitude.

Un jour pourtant, BRAGI et IDUNA furent éprouvés par la plus cruelle des séparations. LOKI , une fois de plus en portait la responsabilité. Lors d'un pérégrination en compagnie d'ODIN et d'HÖDUR, ils atteignirent tous trois une montagne dont les alpages engraissaient un troupeau de bovins. Comme ils avaient faim, ils abattirent l'un des animaux.

Or l'eau dans laquelle ils déposèrent la viande pour la cuire refusa de bouillir. Ils s'étonnèrent beaucoup de ce prodige. Mais la solution de l'énigme se révéla quand ils découvrirent, au sommet d'un chêne, un aigle gigantesque qui éteignait les flammes de ses battements d'ailes.

L'oiseau promit sa neutralité, à condition d'avoir sa part du repas. Les dieux acceptèrent. Toutefois, quand la viande fut à point, l'aigle dévora si goulûment que LOKI craignit de repartir à jeun.

Furieux, il frappa le glouton avec une canne de fer, mais celle-ci resta accrochée dans son plumage. LOKI lui-même était rivé à la barre. Le puissant volatile prit de l'altitude, enlevant le dieu dans les airs, le griffant aux broussailles épineuses, l'écorchant sur des pierres pointues, le cognant rudement aux falaises escarpées, le ballottant à le suffoquer de vertige, jusqu'à ce que le supplicié lui demandât grâce.

Il n'obtint sa liberté que contre la promesse de livrer l'aimable IDUNA et ses pommes d'or à THIASSI, le géant des tempêtes, qui les convoitait depuis longtemps et qui, pour l'occasion, s'était métamorphosé.

Des paroles trompeuses coulaient de la bouche de LOKI quand il s'adressa à IDUNA:

"Il y a, dans les bois de THRYMHEIM, un arbre merveilleux. Ses fruits, paraît-il, sont encore plus beaux et plus savoureux que ceux d'YGGDRASIL. Tu devrais m'accompagner avec ta corbeille pour vérifier ces affirmations. "

C'est ainsi que le fourbe attira la beauté et la grâce sous la domination du fruste et laid THIASSI.

par Edouard Davron

Pour la première fois, le temps fit son oeuvre à ASGARD. La harpe de BRAGI pleura puis se tut, et la trompette de HEIMDAL[1] vibra dans son étui. Les Ases vieillirent, leurs cheveux blanchirent, leur peau se rida. Le désespoir creusa d'amers sillons dans le champ de leurs certitudes. Et ODIN le Voyant eut la vision prémonitoire de son propre crépuscule.

Cependant, les dieux étaient convaincus de la culpabilité de LOKI. THOR menaça ce dernier de lui fendre le crâne avec MIÖLNIR[2] s'il ne ramenait pas la déesse au céleste séjour.

LOKI emprunta son habit de faucon à FRIGGA[3] , survola THRYMHEIM et attendit qu'IDUNA fût seule. Il la transforma alors en noix, la prit délicatement dans son bec et reprit le chemin inverse, bientôt poursuivi par l'aigle qui, à grands coups d'ailes, se rapprochait dangereusement des fuyards. Ceux-ci atteignirent de justesse ASGARD. THIASSI fut capturé et tué. THOR lança ses yeux dans le firmament où ils témoignent encore aujourd'hui.

Avec le retour d'IDUNA, la jeunesse refleurit parmi les dieux, mais leur quiétude n'avait plus la sereine assurance des premiers matins du monde.

Odin - Wotan

Le plus puissant, le plus noble et le plus sage de tous les dieux était WOTAN ou ODIN. Grandeur et dignité accompagnaient ses solennelles apparitions. Aucun mortel, aucun immortel ne l'égalait en majesté.

Son nom, ambigu, avait double signification. Il révélait son pouvoir d'envoûtement : "Wut" , la fureur sacrée, la transe. Il impliquait aussi son caractère omniscient : "Waten", passer à gué, pénétrer, se faufiler partout, et par là-même, tout connaître. L'esprit d'ODIN s'introduisait en tous lieux, s'insinuait en toutes choses, investissait tout ce qui, dans le vaste univers, vivait et se mouvait.

WOTAN avait des pouvoirs et il les dispensait. Il accordait beauté et force aux humains. Il procurait une récolte abondante au paysan et une bonne route au marin. Car il régissait la suite des saisons et le cours des étoiles, des vents et des nuages.

Par sa volonté, l'extraordinaire était possible dans le monde: le courage téméraire qui rend les guerriers invulnérables, l'enthousiasme sacré et la possession par laquelle le poète et le prophète accèdent à l'ineffable. ODIN cherchait, trouvait et annonçait la sagesse éternelle. Car quiconque a la connaissance peut la prodiguer.

C'est à juste titre qu'on l'appelait ALLFÖDR, le Père de Tous, puisque créateur du monde. Dieux et hommes lui témoignaient le respect et les seuls stupides géants éprouvaient une irrésistible aversion à son égard. L'effroi les étreignait à l'écoute de son nom ou quand leur flair décelait sa présence.

ODIN affectionnait les métamorphoses. Il pouvait à l'envi changer d'apparence. Il abandonnait alors son corps à terre, comme endormi ou mort, et devenait à volonté homme, animal, oiseau, loup, serpent ... Aucun noeud ne lui résistait et il pouvait rompre tous liens.

WOTAN était guérisseur et thaumaturge. Il savait les trésors cachés et connaissait les puissances des profondeurs de la terre, avait pouvoir sur le feu, pouvait ressusciter les pendus et invoquer les morts. Telle était la force de sa magie.

Souvent, il s'asseyait avec SAGA, la déesse de l'Histoire et des Légendes, auprès de la cascade de SÖBWABEK. Il écoutait les paroles véridiques que sa compagne puisait dans les eaux sacrées et tous deux y buvaient la sagesse dans des coupes étincelantes.

Il protégeait les amoureux et bénissait les mariages, bien que ses nombreuses infidélités lui valussent les reproches de son épouse FRICKA. Ses animaux préférés étaient le loup, l'aigle et le corbeau.

Le mercredi lui était dévolu, autrefois WOTANSTAG. Aujourd'hui encore, les Anglais nomment ce jour WEDNESDAY.

ODIN aimait les errances. Sa soif inextinguible le poussait à se déplacer dans les neuf mondes. C'est ainsi qu'il frayait avec les nains, les géants, les humains, mais il descendait aussi sous les racines du Frêne Cosmique et jusque dans le sinistre Enfer. Partout il se renseignait sur ce qui était voilé, sur le DESTIN, du plus lointain PASSE à l'AVENIR le plus éloigné, sur le Sort qui l'attendait à la fin des temps et sur celui des autres dieux.

Il était si avide de connaître qu'il céda son oeil gauche, mais l'éclat de l'unique restant était comparable à celui du soleil et d'une acuité inégalable. Maints récits en attestent. Dans ses pérégrinations, WOTAN arriva chez MIMIR, le gardien du Puits de la Connaissance et demanda au géant une gorgée de son eau. MIMIR réclama, en échange, un de ses yeux. Si le dieu était disposé à lui laisser cette garantie, il aurait à jamais accès à cette source.

" J'ai été suspendu par les pieds
A l'Arbre battu des quatre vents,
Pendant neuf longues nuits,
Le flanc percé par la lance,
Immolé à Odin,
Moi-même sacrifié à moi-même
Nul ne m'apporta
Ni pain pour ma subsistance
Ni hydromel pour me raffraîchir.
Je scrutais les profondeurs insondables,
Pensif et gémissant.
Moi seul perçus le secret des Runes,
Puis je tombais à terre.
Le sage frère de BOLTHORN,
Le père de BESTLA,
MIMIR,
M'apprit neuf chants magiques
Et m'offrit une gorgée
De l'hydromel sacré
Brassé avec le sang d'ÖDHRÖRIR."
Edda

Quiconque apercevait son oeil dans l'eau lustrale croyait y voir le reflet de la lune. Ainsi, les deux yeux d'ODIN ressemblaient-ils aux luminaires célestes.

Créateur et grand-prêtre de la Poésie, il s'exprimait toujours

1 Heimdal est le gardien d'Asgard et sa trompette doit avertir les dieux de la fin des temps, Ragnarök.

2 Miölnir est le marteau sacré de Thor, le dieu du tonnerre.

3 Frigga, déesse mère, épouse de Odin-Wotan.

en vers. Forgeur de runes, il les avait imaginées, façonnées et sculptées. Rien sur terre ne pouvait résister à leur puissance.
Wotan apparaissait aux habitants de MITTGARD sous l'aspect d'un vénérable vieillard. Un vaste chapeau noir, profondément enfoncé sur le visage cachait son orbite borgne. Les flocons de sa longue barbe blanche tombaient en nuage ondoyant sur sa large poitrine. Une cape de pélerin, ravie aux cieux étoilés, couvrait ses robustes épaules.

Quand cette brûlante recherche de la connaissance du devenir universel lui laissait quelque répit, il séjournait à GLADSHEIM, la Brillante, le Séjour de Lumière, sa demeure choisie dès les origines, qui supplantait toutes les autres en splendeur et grandeur. Les chevrons de ce château étaient des hampes de lances, son toit était couvert de boucliers, ses murs intérieurs parés d'armes admirables.

Souvent, il s'asseyait sur son trône HEIDSKIALF, le Seuil du Destin, à la cîme du Frêne Cosmique. De cet observatoire, son oeil solaire embrassait les neuf mondes.
Jour après jour, les Corbeaux MUNIN et HUGIN, Mémoire et Pensée, parcouraient les lointains univers en quête de nouvelles. A leur retour, ils lui chuchotaient à l'oreille ce qu'ils avaient vu et entendu. Voilà pourquoi il était au courant de tout l'Utile aux dieux et aux hommes. Car il portait la lourde responsabilité de retarder le plus possible RAGNARÖK, le Crépuscule des Dieux, le jour fatal où la terre et le ciel s'embraseront. Ce jour-là, aucun des deux noirs informateurs ne retrouvera le chemin du retour.

Le Don de Poésie

KWASIR, avenu de l'écume bucale des dieux[4] , descendit d'ASGARD pour léguer aux hommes Sagesse et Poésie. Il était divinement beau, quintessence de grâce et d'amabilité. Dans tous les endroits où il allait, il était accueilli avec respect et partout, les gens buvaient avec ravissement à la fontaine de ses paroles substancielles.

Dans ses pérégrinations, il atteignit SCHWARTZALFENHEIM et gagna parmi le peuple liliputien beaucoup de disciples avides d'apprendre et de fidèles amitiés. Mais la renommée charrie dans le même flux dilection et envie. Bientôt la méfiance et la jalousie suppurèrent du fiel chez certains qui essayèrent secrètement d'attenter à sa vie.

Deux experts en artifices, FIALLAR et GIALLAR, invitèrent KWASIR, écoutèrent avec une dévotion feinte ses moindres dits et le traitèrent avec une libéralité royale. Mais quand leur invité fut endormi, ils se glissèrent auprès de sa couche, lui entaillèrent une veine et laissèrent s'écouler le flot de sang dans trois tonneaux qui en furent bientôt remplis.

Ses meurtriers mélangèrent du miel au sang frais, l'amenèrent à fermentation et réussirent ainsi un HYDROMEL aux pouvoirs miraculeux, ÖDHRÄRIR, Eveilleur d'Esprit, car quiconque s'en abreuvait se sentait investi du don de poésie. Pour expliquer la disparition de leur hôte, ils firent circuler la rumeur que KWASIR se serait étouffé par le trop plein de sa sagesse.

Mais les malfaiteurs ne profitèrent de leur précieux trésor que peu de temps. Un jour, le géant GILLING, accompagné de sa femme, se présenta à leur porte. Ils n'osèrent refuser l'hospitalité à cet hôte indésirable. Cependant, ils le persuadèrent, en guise de passe-temps, de les accompagner sur la haute mer. Ils se dirigèrent résolument vers les écueils, plongèrent soudain dans les eaux tumultueuses et renversèrent le frêle esquif. GUILLING, qui ne savait pas nager, se noya. Sans vergogne, ils s'en revinrent chez eux et racontèrent à la veuve que son mari était tombé par inadvertance dans la mer qui l'avait englouti. Inconsolable, elle gémissait de jour et de nuit. Les nains ne purent supporter plus longtemps ses lamentations et ils résolurent de la faire taire pour toujours.

Perfidement, FIALLAR lui proposa d'aller sur le rivage, là où son mari s'était noyé. Cela adoucirait sûrement sa douleur ! Elle le crut et voulut de suite se mettre en route. Mais quand elle franchit le seuil de la maison, GIALLAR fit tomber du toit une meule qui lui fracassa le crâne.

GUTTUNG, le neveu du géant assassiné, apprit les méfaits de ces petits monstres. Avide de vengeance, il fondit la mer, saisit les deux criminels, les traîna sur son bateau, cingla vers le large et les débarqua, pâles de peur, sur un rocher saillant pour les y laisser mourir de faim. Leur détresse était grande. Tremblants et claquant des dents, les misérables avortons tombèrent aux genoux de leur justicier inflexible, implorèrent sa pitié et offrirent une riche rançon contre leur vie sauve.

La mine sombre, GUTTUNG secoua négativement la tête et esquissa un mouvement de retraite. Dans leur peur de la mort, les nains s'accrochèrent à l'intraitable et lui promirent, comme prix de leur délivrance, le précieux breuvage ÖDHRÄRIR. Alors GUTTUNG se retourna,acquiesça et dit:

" D'accord ! A ce compte, je veux bien vous octroyer vie et liberté. "

GUTTUNG fit transporter les trois fûts sur le Mont HEITBERG, les cacha dans une profonde caverne et chargea sa fille GUNLÖD de les garder.

MUNIN et HUGIN, les deux corbeaux messagers d'ODIN, rapportèrent fidèlement le récit de ces événements à leur maître. L'Ase tout-puissant en conçut une convoîtise irrépressible et résolut de s'accaparer le philtre merveilleux. Sous l'apparence anodine d'un simple journalier, méconnaissable, ODIN aborda un groupe de faucheurs affairés dans une vaste prairie. Il s'immoblisa au bord du chemin et observa longuement le geste précis et coordonné qui assurait la glisse régulière de la faux. Les compagnons, avec une ponctualité d'automates, s'arrêtèrent simultanément pour aiguiser leurs outils et l'un d'entre eux, intrigué par l'étrange comportement de l'inconnu, lui demanda ce qu'il faisait là.

"Rien, répondit ODIN, je me demande seulement comment vous pouvez faucher avec une lame aussi émoussée. Qui est votre maître ?
- BAUGE, répondit le serviteur.
- BAUGE, le frère de GUTTUNG ?
- Oui ! Mais que veux-tu dire avec tes lames émoussées ? Es-tu habitué à faucher avec des outils plus tranchants ?
- Bien sûr. J'ai également une meule de poche qui pourrait en un instant affiler les vôtres à couper un cheveu.
- Ah ! Approche et montre ta science ! " cria le serviteur et les autres approuvèrent en riant.

ODIN s'avança, retira la pierre de son gousset et affûta avec habileté une faux après l'autre.

4 Voir Aréna n°2. Kwasir naquit du mélange des salives des dieux comme symbole de paix.

"Voilà ! Essayez et vous jugerez si j'ai dit vrai ou non !"

Les serviteurs reprirent leur tâche et ils remarquèrent enthousiastes, que leurs faux coupaient les foins comme en se jouant. Dès lors, chacun d'entre eux voulut s'approprier la pierre à aiguiser et tous surenchérirent. ODIN lança la meule dans les airs en criant:

"Celui qui l'attrapera pourra la garder !"

Ils se jetèrent sauvagement sur la précieuse pierre. Une mêlée féroce s'engagea et les faux élaguèrent des têtes au lieu d'araser des feuilles d'herbe ou des fleurs de trèfles. Et bientôt tous gisaient dans leur sang qui se dissipait dans un ultime bouillonnement.

ODIN haussa les épaules avec mépris. Et il se dit:
"Voilà bien des manières de brutes ! Pour une pierre sans valeur, ils jouent leur vie et descendent aux Enfers ! Qu'ils y restent ! Mais BAUGE, leur maître, ne se réjouira pas à l'annonce de cette nouvelle."

Le jour suivant, ODIN se présenta devant la demeure de BAUGE et demanda l'hospitalité. Le géant, de fort méchante humeur, jaugea avec condescendance l'insignifiante apparition et dit, désabusé:

"Je t'accueillerais avec joie, si tu étais jeune et robuste."

Et il raconta à l'étranger ce qui s'était passé dans ses prés, se désespérant de ne pouvoir remplacer sur le champ ses domestiques.

" Je suis ton homme ! proposa ODIN avec assurance.

- Toi ? s'exclaffa BAUGE, un rictus dédaigneux déformant ses épaisses lèvres.

- Oui, moi ! répliqua ODIN. Ces deux mains sont capables d'abattre le travail de douze hommes, sais-tu !

Le géant remarqua avec étonnement le feu qui ardait dans les yeux de son interlocuteur.

- Qui es-tu? demanda-t-il surpris.

- Je m'appelle BÖLWERKER. Je viens de loin.

- Et qu'exiges-tu comme salaire à mon service ?

- Ni or, ni argent ! Rien qu'une gorgée de l'Hydromel que ton frère GUTTUNG a dérobé aux nains malfaisants.

- Hum ! grommela BAUGE et il branla pensivement sa tête pesante. Tu demandes peu et pourtant, c'est plus que que je ne puis t'accorder. La boisson magique appartient à mon frère, et je doute fort qu'il veuille m'en céder, ne serait-ce qu'une cruche.

- Tu sais où il garde ses tonneaux ?

- Je connais bien la montagne !

- Pourrais-tu m'y emmener et m'aider à m'emparer de l'insigne breuvage ?"

Le géant promit. Sur l'heure, ODIN entra à son service. Le premier jour déjà, BAUGE s'aperçut que l'étranger ne s'était pas vanté de sa force. Il effectuait le travail de douze hommes avec une facilité déconcertante, faucha seul herbes et céréales et rentra sans encombre la moisson sous abri.

Son maître était satisfait de lui. Il se rendit chez son frère pour le prier de lui donner une cruche de son Hydromel. Mais GUTTUNG le renvoya rudement, prétextant que la boisson divine n'était pas faite pour des gosiers de paysans.

Et BAUGE s'en retourna chez lui.

"Sais-tu où se trouve le rocher sous lequel est conservé l'Hydromel ? demanda ODIN.

- Oui ! Mais seul mon frère en connaît l'entrée..

- Prends cette chignole et conduis-moi !" intima BÖLWERKER avec une telle autorité que le géant obéit sans discuter. Ils atteignirent le sommet du rocher et BÖLWERKER ordonna : "Perce un trou dans la pierre !"

BAUGE se mit à l'oeuvre. La mine s'enfonça profondément. Au bout d'un moment, il la retira et dit:

"C'est fait !"

Hésitant, ODIN se baissa, souffla fortement dans le trou. La poussière lui gifla le visage.

"Continue de creuser !" commanda-t-il furieux.

Le géant obtempéra en soupirant. Et quand ODIN souffla pour la seconde fois dans l'orifice, et qu'aucune poussière n'en jaillit, il se métamorphosa brusquement en serpent et, rapide comme l'éclair, il se glissa vers les profondeurs. BAUGE le sournois essaya vainement de l'atteindre avec son foret. Peine inutile ! Il le retira en grommelant.

GÜNLOD, la ravissante fille de GUTTUNG, se morfondait dans son antre rocheux. La subite apparition la remplit d'effroi. Mais devant la beauté rayonnante de l'incarné, son coeur bouleversé chavira d'amour.
ODIN séjourna trois jours chez la belle géante complètement subjuguée. Comme cadeau d'adieu, GUNLÖD lui permit de goûter à chacun des trois fûts.

"Mais juste une gogée ! supplia-t-elle, anxieuse.

- Une seule !" promit-il. Il tint parole. Mais à chaque gorgée, il vida un tonneau.

Tristement, GUNLÖD accompagna le bien-aimé en partance vers la lumière du jour.ODIN se métamorphosa en aigle royal et prit son envol en direction d'ASGARD. GUTTUNG le vit s'élever au-dessus du HEITBERG et conçut des soupçons. Il endossa précipitamment son habit de plumes et tenta de rattraper le noble rapace. Une chasse sauvage commença.

Les Ases se tenaient sur les hauteurs d'ASGARD et contemplaient, goguenards, le duel aérien, ne doutant pas de son issue, ayant deviné l'identité du premier volatile. Ils saluaient son arrivée par des cris de jubilation. A la frontière du royaume divin, GUTTUNG fit demi-tour et plana tristement ver RIESENHEIM. ODIN avait vaincu et grâce au philtre magique, il forgea les RUNES.

LES RUNES

Les RUNES étaient de mystérieux signes d'écriture que l'on gravait sur des cubes de bois de hêtre, d'où le nom allemand de BUCHSTABE. Ces signes étaient au nombre de vingt-quatre. Chacun avait une signification. On lançait ces RUNES comme des dés pour connaître la volonté des dieux, ou pour scruter l'avenir. On les gravait sur l'épée, le bouclier, le fronton de la porte d'entrée ou sur le tombeau, pour bénir ces objets et les mettre sous la protection d'une puissance divine. Le HAVAMAL, l'épopée d'ODIN, était écrit en RUNES.

par Edouard Davron

Walkyries et Walhalla

Les Einherier

Quand ses deux espions lui annonçaient une guerre dans MITTGARD, ODIN bondissait joyeusement de son trône, HUGIN et MUNIN jubilaient à grands coups d'ailes, GERI et FRECKI, ses loups familiers, hurlaient d'aise. Les armes cliquetaient d'elles-mêmes dans leurs fourreaux et au-dehors, les chevaux piaffaient d'impatience.

Bientôt une troupe armée chassait à travers les airs. A sa tête, WOTAN éperonnait son coursier octopède SLEIPNIR, précédé des deux molosses GERI et FRECKI, tandis que, cheveux flottant au vent, en armures étincelantes et casquées d'or scintillant, les WALKYRIES le suivaient, ivres de joie. Car le maître des dieux et des hommes, le souverain du ciel et de la terre, présidait aussi aux combats. Toujours victorieux, tantôt mû par la fureur guerrière, tantôt rempli de sagesse, il apparaissait encore plus impressionnant. Un heaume d'or recouvrait son chef, une cuirasse nitescente protégeait sa poitine, épée et bouclier pendaient à son flanc gauche. De sa dextre, il brandissait triomphalement son javelot GUNGNIR.

WOTAN détenait le sort de la guerre entre ses mains, et le destin de mort. Il aveuglait ses adversaires de panique et ôtait toute puissance à leurs armes. Cependant il dotait les valeureux qu'il protégeait de force surnaturelle, de sorte que ni feu, ni glace ne pouvaient les faire plier et que, même désarmés, ils étaient vainqueurs.

Quand ODIN signait un pacte avec un héros, il lui octroyait victoire et renommée pour un temps déterminé, mais il lui annonçait de même le jour de sa mort. Et, le terme échu, un vieillard à cheveux gris et à longue barbe, enveloppé dans un ample manteau fermé, croisait sa route. Le guerrier exultait alors, car il savait proche sa céleste félicité autour de la table ronde du WALHALLA, la Halle des Elus, la plus grande salle de GLADSHEIM. Cette demeure resplendissante se dressait derrière le Bois Sacré, dont les arbres portaient des feuilles d'or. WOTAN y rassemblait tous les héros morts sur les champs de bataille, les EINHERIER, les Elus.

Il ne prenait pas personnellement part au combat, mais SLEIPNIR, Celui qui se glisse partout avec célérité, s'élançait au-dessus de la mêlée et WOTAN désignait avec l'infaillible GUNGNIR les hommes dont il avait décidé le trépas. De merveilleuses jeunes filles, issues de la famille divine des VANES, les WALKYRIES, les Electrices, celles qui choisissent, acquittaient ses messages.

Divinités du sort, celui de la guerre et de la mort au combat, elles survolaient le domaine aérien des champs de carnage. On les prétendaient apparentées aux NORNES. Comme elles, elles étaient tisseuses de destin. L'une d'elle s'appelait d'ailleurs SKULD, comme la plus jeune des Parques.

Immense, le métier
Sur son nuage est tendu
Pour le choix fatal.
Il pleut des larmes de sang.
A des pieux est accrochée,
Pâle,
La trame des peuples
Que les amies d'Odin
Remplissent de fils rouges.
Elle est tissée
Avec les boyaux des combattants
Et solidement tendue
Avec les crânes des guerriers.
Les rayons traversiers
Sont faits de javelots,
De fer les montants,
De flèches les navettes
Serrons avec l'épée
La toile des combats.
Nous tissons, nous tissons...

Edda

Elles n'étaient pas uniquement des combattantes, mais aussi des bienfaitrices. D'un baiser, elles éveillaient à la vie éternelle les héros occis et, les tenant embrassés sur leurs fougueux destriers, franchissaient d'un bond assuré les flots tumultueux du fleuve THUND, les échappant ainsi à l'appêtit vorace du poisson THIOTWITNIR toujours à l'affût, et les entraînaient vers ASGARD. Là, ils étaient accueillis par FRIGGA elle-même, l'épouse d'ODIN, qui leur versait la boisson de bienvenue tandis que BRAGI évoquait en ballades épiques leurs exploits. Joie et allégresse y régnaient, car jamais n'y faisaient défaut les aimables plaisirs des sens.

Le palais céleste des WALKYRIES s'appelait WINGOLD, le Château de l'Amitié. Mais leur tâche, dans l'au-delà, était celle d'hôtesses accueillantes au WALHALLA. Elles s'y déplaçaient sans arme, versant l'Hydromel aux EINHERIER au nom d'ODIN.

"Je sais cinq cents portes et quatre fois dix dans le WALHALLA", nous dit l'EDDA, si larges que huit cents Elus

pourront franchir de front chacune d'elles quand "il faudra se défendre contre le loup FENRIR." Au-dessus du portail ouest, si élevé qu'on en voyait à peine le fronton, était suspendu un loup surmonté d'un aigle aux ailes largement déployées. Le plafond était formé de plaques d'argent, les colonnes et les portes d'or pur ainsi que les ustensiles utilisés. Des boucliers gravés de scènes belliqueuses tapissaient les murs et des cuirasses reposaient sur les bancs.

Onze fauteuils entouraient la Table Ronde centrale. Là s'assemblaient les dieux lorsqu'ils tenaient Conseil ou Cour de Justice. Le douzième était un trône surélevé de trois marches pour ALFÖDR.

Les occupations qui réjouissent les coeurs héroïques ne manquaient pas au WALHALLA. A l'aube de chaque journée, le vaillant coq GOLDENKAMM coquelinait avec une telle vigueur que tous les dormeurs s'arrachaient de leur couche. Vite, ils se préparaient pour la chasse ou le combat. Empressées, les WALKYRIES leur tendaient casques, cuirasses, boucliers et épées et ils se précipitaient au-dehors, s'élançaient sur leurs chevaux et galopaient dans les vastes plaines d'ASGARD. Le noble tournoi commençait aussitôt. Le fracas des armes, les apostrophes, les cris de joie résonnaient au loin, à travers les sillons ombragés. ODIN lui-même apparaissait dans la lice. Son oeil pétillait de plaisir quand les héros vigoureux s'élançaient les uns vers les autres, la hache brandie, dans un jaillissement d'étincelles.

Alors s'élevait souvent la voix enflammée de WOTAN célébrant le courage des guerriers. A l'appel de leur nom, les plus faibles sentaient leur ardeur se ranimer. Sauvage devenait l'affrontement et des cents et des mille tombaient, tête en avant dans le sable. Mais ils ne restaient pas étendus raides dans l'arène. Dès la fin des joutes, ils se redressaient, frais et intacts, enfourchaient leurs montures et, avec leurs compagnons, regagnaient contents le WALHALLA.

Les WALKYRIES y attendaient déjà impatiemment le retour des preux chevaliers. Le festin était prêt : gibier parfumé et hydromel pétillant trait aux mamelles de la chèvre HEIDRUN qui leur conservait l'immortalité. Quiconque en goûtait gardait force et prestance et n'avait pas à redouter les effets de la vieillesse.

Une autre version parle de Nectar de Lune. Les anciens attribuaient à cette soif inextinguible la réduction progressive de la Lune et quand son dernier quartier s'amenuisait jusqu'à totale disparition, le peuple priait, épouvanté, afin que celle-ci ne fût pas définitive.

La viande était fraîche, car pendant le combat, les chasseurs agiles avaient traqué et abattu le sanglier SÄHRIMNIR. Délicieusement préparée par le cuisinier ANDHRIMNIR, rôtie dans le chaudron ELDHRIMNIR, la meilleure des viandes était dévorée avec grand appêtit. Chaque soir, la peau et les os du fauve étaient bénis avec le marteau de THOR et l'animal renaissait de sa carcasse et bondissait joyeusement vers la forêt proche. Cependant il ne pouvait se réjouir de sa nouvelle vie que pour quelques heures. Dès le lendemain, l'épieu des veneurs le transperçait et il était à nouveau acheminé vers les cuisines.

La bonne humeur prévalait au WALHALLA. A chaque table, les champions, exhibant leurs balafres, discutaient, riaient et buvaient copieusement, plaisantaient avec les blondes déesses aux bras de nacre qui remplissaient infatigablement leurs gobelets, écoutaient les mâles accents de la harpe de BRAGI et se chauffaient au soleil sous la bienveillance de leur seigneur et maître qui, visible de tous, trônait, les corbeaux HUGIN et MUNIN perchés sur ses épaules. Allongés aux pieds de WOTAN, ses loups GERI et FRECKI, l'Avide et le Vorace, se nourrissaient des lambeaux qu'il leur lançait tandis que lui-même se contentait de l'Hydromel que lui versaient les WALKYRIES RISTA et MISTA, Nuage et Brume. Avec satisfaction, son oeil solaire errait sur l'immense Table Ronde joyeusement animée et, de temps en temps, sa main droite se saisissait d'un gobelet qu'HILDA, la plus belle des WALKYRIES, lui tendait.

Ainsi s'écoulait le temps et s'agrandissait le cortège des paladins, l'ost sacré, la consolation et l'espoir d'ODIN. Plus tard, le jour du jugement dernier, il chevauchera à la tête des EINHERIER dans le formidable affrontement avec les géants et autre soldatesque malfaisante. De là sa joie à l'arrivée de nouveaux contingents, de là aussi sa participation enflammée aux jeux guerriers quotidiens et aux combats singuliers.

Toutes les WALKYRIES n'étaient pas d'origine divine, comme le prouvent BRUNHILD et SIGRUN, courageuses filles de rois qu'ODIN avait élues et élevées jusqu'à lui.

Parfois elles revêtaient leur habit de cygne et flottaient sur les eaux et dans les airs. Mais quand elles se dévêtaient, elles apparaissaient en séduisantes jeunes filles. Et si l'une d'elles se laissait dérober sa tunique liliale, elle devait se soumettre à son ravisseur. Déchues en désobéissant à ODIN, elles perdaient aussi leurs pouvoirs surnaturels en s'accouplant à un humain.

Durant les douze nuits solennelles qui vont de JULFEST, aux environs de nos Noëls, au 6 janvier, WOTAN parcourait à cheval, escorté par les ELUS et les WALKYRIES, les provinces allemandes. Encore aujourd'hui, on appelle ce bruyant tumulte de la nature la Haute Chasse, la Chasse Sauvage, qu'un doux vieillard, le fidèle ECKART, précède, prévenant les voyageurs égarés:

"Place ! Place ! Que rien de mal n'arrive à personne !"

Incarné en BARBAROSSA, il repose au KYFFHÄUSER et ses corbeaux HUGIN et MUNIN font le guet en planant autour de la montagne.

Dans son palais, TYR offrait l'hospitalité aux nobles non élus par WOTAN. THOR recevait les hommes libres dans son burg de THRUDHEIM. La moitié des héros tombés appartenaient à FREYA.

(à suivre)

La Révolution dans le Pays Messin

Les tribulations du clergé

par

Arthur Holle

Avant 1789 - L'Eglise de France sous l'Ancien Régime

Au moment de la Révolution Française, la population du royaume de France avoisinait les vingt-cinq millions d'âmes, répartie en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers-Etat.

Le premier ordre de France, avec ses cent trente mille membres (chiffre approximatif), ne représentait pas un pour cent de la société française, mais possédait un sixième du territoire national. Grosso modo, 0,6 % de clercs se partageaient inéquitablement 16,7 % des revenus du royaume. A ces revenus s'ajoutaient le casuel (les messes d'enterrement, de mariage, pour le repos des âmes ainsi que les sépultures, les bancs d'église, etc.) et la dîme (impôt pour subvenir aux frais du culte), environ 5,5 % du revenu national.

Le clergé, comme la noblesse, ne versait pas d'impôt au Trésor Royal, mais une contribution annuelle qui ne dépassait pas les 5 % de son revenu et incombait aux seuls prêtres du ministère. Il se composait de :

- 200 archevêques, évêques et suffragants
- 65 000 religieux et religieuses
- 65 000 prêtres du ministère.

Cette caste se recrutait soit dans la noblesse, soit dans le tiers et ne possédait aucune homogénéité: les clercs conservaient, en effet, la mentalité de leurs ordres d'origine. Ce qui donnait un haut et bas clergé.

A l'aube de la Révolution, comme le roi nommait aux évêchés ainsi qu'aux abbayes, il n'existait plus un seul roturier à la tête des diocèses du royaume. De leur côté, les évêques nommaient aux chapitres cathédraux et réservaient les "meilleures places" aux fils de famille. La collation aux cures incombait aux patrons des paroisses . La majorité de ces dernières idépendait de maisons religieuses ; rarement d'un seigneur laïc, parfois d'un diocèse. Dans le dernier cas, l'attribution se faisait par voie de concours. La disparité des revenus, à tous les échelons de la hiérarchie, entraînait la "chasse aux bénéfices".

Les revenus du dernier évêque messin de l'Ancien Régime, Monseigneur Louis-Joseph de Montmorency-Laval, ceux d'un curé et d'un vicaire - les deux à la portion congrue : sorte de minimum vital - illustreront la disparité entre le haut et le bas clergé. Les sommes, ci-après, représentent les émoluements ... mensuels et ... en francs actuels.

- le vicaire 3 500 Francs
- le curé 7 000 Francs
- l'évêque de Metz 250 000 Francs.

Pour mettre un terme à ces abus, l'Assemblée Nationale créa un Comité ecclésiastique, choisi parmi les membres du clergé, et le chargea de la réorganisation de l'Eglise de France.

par Arthur Holle

1789-Composition de l'Assemblée Nationale constituante

« Le réveil du Tiers État. »

En donnant au Tiers un nombre de députés égal à ceux des deux autres ordres réunis, Necker enleva aux deux ordres privilégiés le contrôle des Etats Généraux et favorisa, dans une certaine mesure, le mouvement révolutionnaire.

Le droit de vote du clergé souleva un tollé de protestations de la part du haut clergé et des communautés religieuses. L'ensemble du clergé lorrain vota à deux degrés. Au premier degré participaient les évêques, les abbés, les prieurs, les curés et les chapelains, titulaires d'un bénéfice ecclésiastique. Les membres des chapitres d'hommes (chanoines), quoique titulaires d'un bénéfice plus conséquent que celui des curés, ne disposaient que d'une voix par dix personnes ; ceux des chapitres de dames et des autres communautés religieuses des deux sexes, d'une voix par établissement. Aussi, après les votes définitifs, la députation du premier ordre comprenait-elle :

- 208 curés, en majorité des campagnards
- 47 évêques
- 35 abbés.

Du fait de la solidarité des curés avec lui, le Tiers disposait ainsi d'une majorité concrétisée, dès les premières semaines, par le projet de se réunir en commun et non par ordre, ainsi que celui de voter par tête et non par ordre. Le clergé réunit 148 voix - 145 curés et 3 évêques - sur ces projets contre 136 opposants.

2 novembre 1789 - Sécularisation des biens de l'Eglise

Dès le 10 octobre 1789, un député, celui qui, en tant qu'agent général du clergé de France, intercéda, lors de l'assemblée générale du clergé en 1782, en faveur des prêtres misérables du bas clergé, ce neveu de l'archevêque de Reims, lui-même évêque d'Autun, - vous avez reconnu Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, député du Clergé, issu de la Noblesse et non du Tiers, - proposa la sécularisation des biens de l'Eglise à l'Assemblée Nationale. Après trois semaines d'âpres discussions, le 2 novembre 1789, à une très forte majorité, l'Assemblée décida que les biens ecclésiastiques seraient mis à la disposition de la Nation. Désormais l'Etat se chargeait des frais du culte et des émoluments des ministres du culte.

Il faut rendre à César ce qui est à César
Et à la Nation ce qui est à la Nation.

par Arthur Holle

Les membres des ordres monastiques font leurs adieux et emportent leurs hardes. Ils se disperseront dans leurs familles d'origine ou se reconvertiront dans l'exercice de la charité chrétienne.

13 février 1790 - Suppression des ordres religieux-

Après la sécularisation des biens de l'Eglise, la Nation, nouveau propriétaire de ces biens, subvenait aux frais du culte et à l'entretien du clergé ... chargé de ce culte. Elle salariait les ministres du culte, *"ses officiers de morale et d'instruction"*, selon les propres termes de Mirabeau, mais ne voulait plus rémunérer les ministres *"sans portefeuille"*. Aussi l'Assemblée Nationale interdit-elle, par un décret du 28 octobre 1789, passé inaperçu, les voeux solennels dans tous les monastères. Interdiction provisoire.

Enfin, le 13 février 1790, corollaire des 28 octobre et 2 novembre 1789, l'Assemblée interdit d'une manière définitive la prononciation des voeux solennels, supprima tous les ordres religieux, existants ou à venir, sur le territoire national et rendit leur liberté aux religieux qui le désiraient. Par cette interdiction des voeux, le décret visait aussi bien les soignants et les enseignants que les contemplatifs ; et ce, contrairement aux desiderata de la majorité du Tiers.

Le 20 février, elle détermina le montant des pensions que la Nation allouait aux religieux. Ce montant variait selon l'ordre religieux, selon la dignité et selon l'âge. Etaient maintenues provisoirement les congrégations chargées de l'éducation et celles de charité.

5 décembre 1790 - Une maison vacante pour Nicolas Tourelle, vicaire à Sainte Ruffine.

Après sa nomination comme vicaire résident à Sainte Ruffine, la communauté paroissiale lui trouve, faute de logement convenable dans son village, une maison à Moulins.

La sécularisation des biens de l'Eglise et la suppression des ordres religieux libèrent "une maison avec ses aisances et dépendances située proche l'église", maison "appartenante aux cy-devant Religieux Bénédictins de Saint Arnould de Metz, aujourd'huy à la Nation". Aussi la municipalité décide-t-elle d'y loger son vicaire.

"Aujourd'hui cinq décembre Mil Sept Cent quatre vingt Dix, Séance tenante.
Le Conseil Général de la Commune de Ste ruffine assemblée pour délibérer touchant l'importance aussi utile que nécessaire d'avoir le vicaire logé dans ledt. Lieu, et non ailleurs, Et Comme celui déservant actüellement à été obligé de Loger à Moulin faute de Logement vaquant dans la paroisse, il se trouveroit Maintenant Conformément aux Décrets de L'assemblée Nationale une Maison avec Ses aisances et Dépendances Située proche L'église dudt. Lieu vaquante et appartenante aux Cy-devant Religieux Bénédictins de St. arnould de Metz, aujourd'huy à la Nation ..."

par Arthur Holle

Aujourd'huy Cinq décembre Mil Sept Cent quatre vingt Dix, Séance tenante.

Le Conseil Général de la Commune de Ste Ruffine assemblée pour délibérer touchant l'importance aussi utile que nécessaire d'avoir le vicaire logé dans ledt. Lieu, et non ailleurs, Comme celui déservant actuellement a été obligé de Loger à Moulin faute de Logement vaquant dans la paroisse, il se trouveroit Maintenant Conformement aux Décrets de L'assemblée Nationale une Maison avec ses aisances et dépendances situées proche L'Eglise dud. Lieu vaquante et appartenante aux cy-devant Religieux Bénédictins de St Arnould de Metz, aujourd'huy à la Nation, Nous avons Délibéré qu'aucune autre Maison n'étoit plus Convenable pour Loger ledt. vicaire que celle cy dessus dont s'agit, En Conséquence Le Sr Maire ayant présenté deux Requêtes à MM. du Directoire du District de Metz aux fins d'obtenir L'installation du vicaire dans la Maison en question...

par Arthur Holle

12 juillet 1790 - La Constitution Civile du Clergé

Dans le courant du mois de mai 1790, le Comité Ecclésiastique de l'Assemblée Nationale paracheva son oeuvre de réorganisation de l'Eglise de France et en déposa le projet sur le bureau de l'Assemblée, le 29 du même mois. Ce chef-d'oeuvre d'organisation, d'administration et de législation, partagé en quatre articles, adaptait l'Eglise à l'ordre nouveau et contenait des réformes salutaires.

Le royaume de France comprenait dix-huit métropoles (archevêchés). La Constitution Civile du Clergé en ramenait le nombre à dix. Quatre-vingt-trois nouveaux diocèses remplaçaient les cent-trente-quatre de l'Ancien Régime et correspondaient à la nouvelle organisation administrative du royaume du 15 janvier précédent - création des départements. A l'échelon des paroisses, les plus grandes furent scindées, les plus petites unies.

La nouvelle constitution garantissait un traitement à chaque niveau de la hiérarchie, mais n'accordait aucun émolument aux dignitaires qui n'avaient pas charge d'âmes.

LE CURÉ-PATRIOTE.

Travaillez, mes enfans, obéissez aux loix,
Je veillerai pour vous et deffendrai vos droits.

Elle exigeait la stricte obligation à résidence, conforme en cela aux recommandations du Concile de Trente. Pour supprimer l'absentéisme, elle retenait, sur les traitements, une somme proportionnelle aux journées d'absence.

L'institution canonique marquait la rupture définitive avec Rome et le Concordat de 1516. Désormais, le corps électoral de la Nation - catholiques et non catholiques - élisait son pasteur à l'échelon départemental. Dans les communes, même processus : les électeurs nommaient aux cures. Une fois élus, les évêques recevaient l'institution de leur archevêque ; les curés, celle de leur évêque. En aucun cas, l'évêque élu ne devait la demander au Saint-Siège.

par Arthur Holle

Mais, simple marque de coutoisie, il informait, a posteriori, ce dernier de sa nomination.

Cette réorganisation de l'Eglise de France, oeuvre de clercs et de juristes, reflétait l'esprit des *"des libertés gallicanes"*, poussé à son paroxysme.

Les débuts d'Hébert : le numéro du 24 décembre 1790.

Je suis le véritable père Ducheſne, foutre.

GRANDE COLERE

DU

PERE DUCHESNE,

SUR LE REFUS DU ROI DE SANCTIONNER LE DÉCRET CONCERNANT LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ.

QUOI donc, foutre ! les ſacrés calotins l'emporteroient. Non, foutre, ça ne ſera pas ; mais quoi, ſe peut-il que Louis XVI ait refuſé de

24 août 1790 - Promulgation du décret du 12 juillet 1790

Pour lui conférer sa validité, le roi devait sanctionner et promulguer le décret du 12 juillet 1790. Comme à son habitude, Louis XVI tergiversa. Malgré son aversion pour la Constitution Civile, le souverain, que sa conscience de bigot mettait dans une situation angoissante, apposa sa signature au bas de cette loi, après dix jours d'anxiété. Le lendemain, un message de Pie Vi, daté du 10 juillet, le conviait à ne pas accepter la Constitution.

Soulagé, il en interdit la publication. Mais pressé par l'Assemblée, après un nouveau mois d'angoisse, et dans le plus grand désarroi, cet homme, faible et indécis, autorisait sa promulgation, le 24 août 1790.

Désemparé, le haut Clergé tourna les yeux vers Rome, mais attendit en vain un signe quelconque.Trente évêques, députés du Clergé, tentèrent de forcer la décision de Pie VI et publièrent, à cet effet, en octobre 1790, une *"Exposition des Principes sur la Constitution Civile du Clergé"*. Quatre-vingt-treize de leurs collègues y souscrivirent par la suite, soit cent-vingt-trois prélats sur cent-trente-quatre (92%).

12 novembre 1790 - La motion Voidel

Adversaires et partisans de la Constitution se combattaient avec acharnement et lançaient brochures sur brochures. De leur côté, les évêques publiaient des mandements contre la nouvelle organisation de l'Eglise de France. Toute cette effervescence retardait la mise en application du décret du 12 juillet 1790. Pour mettre un terme à toute opposition, un député mosellan, Jean Georges Charles Voidel, avocat à Morhange, et député de Sarreguemines, déposa une motion, le 26 novembre à l'Assemblée.

Le Serment à la Constitution Civile du Clergé serait prêté dans la huitaine par les évêques, curés, vicaires, professeurs des séminaires et des collèges. Le refus entraînerait la perte de leurs fonctions.

par Arthur Holle

Le lendemain, l'Assemblée adopta le décret que le roi ratifia, le 26 décembre.

Article 1er.

... Ils jureront de veiller avec soin sur les fidèles du diocèse, de la paroisse qui leur est confiée, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi. ...

...

...

Article 3.

Le serment sera prêté un jour de dimanche à l'issue de la messe, ... par les curés, leurs vicaires et tous autres, fonctionnaires publics, dans l'église de leur paroisse, et tous en présence du Conseil Général de la Commune et des fidèles. A cet effet, ils feront par écrit, au moins deux jours d'avance, leur déclaration au greffe de la municipalité de leur intention de prêter le serment et se concerteront avec le maire pour en arrêter le jour.

Article 4.

Ceux des dits évêques ci-devant archevêques, curés et autres membres de l'Assemblée Nationale et qui y exercent actuellement leurs fonctions de députés, prêteront le serment qui les concerne respectivement, à l'Assemblée Nationale dans la huitaine du jour auquel la sanction du présent décret y aura été annoncée ; et dans la huitaine suivante, ils enverront un extrait de la prestation de leur serment à leurs municipalités.

27 décembre 1790 - Première prestation de serment

Dès le lendemain de la promulgation du décret du 27 novembre 1790, un ancien élève du Grand Séminaire de Metz, l'abbé Henri Grégoire, curé d'Embermesnil (Meurthe), monta à la tribune, invita ses collègues députés à l'imiter et prêta le fameux serment.

Deux autres prêtres lorrains donnèrent l'exemple au Clergé de France et firent leur prestation de serment, au cours de la même séance : l'abbé Aubry, curé de Véel (Meuse), futur évêque constitutionnel de ce département, et l'abbé Jean-François Jenot, curé de Moulins.

27 décembre 1790 - Le serment de l'abbé Jean-François Jenot, curé de Moulins et député du Clergé du Baillage de Metz à la Constituante

Jean-François Jenot naît le 31 décembre 1734, à Briey, d'un père avocat. Il étudie à Paris et quitte l'Université avec le titre maître-ès-arts. Sous l'Ancien Régime, un gradué de l'Université sortait avec le titre de bachelier, de licencié ou de docteur. La maîtrise-ès-arts,délivrée par la Faculté des Arts, se situait entre la licence et le doctorat. Elle ouvrait également à celui qui le désirait la porte des facultés supérieures.

Ordonné prêtre le 10 avril 1762, il obtint la cure de Chesny, le 26 janvier 1766. L'assemblée de réduction du clergé, réunie à Metz, le 15 janvier 1789, pour désigner le député et le suppléant du clergé du bailliage de Metz aux Etats Généraux, le nomme suppléant de l'abbé François-Martin Thiébaut, curé de Sainte-Croix de Metz et ancien supérieur du Grand Séminaire de Metz. Ce dernier, démissionnaire, le 14 novembre 1789 cède sa place à l'abbé Jean-François Jenot, qui siège ainsi à la Constituante jusqu'au 30 septembre 1791, fin de la première Assemblée Nationale. A la mort de l'abbé Lhuillier, la cure de Moulins lui échoit, le 18 mai 1790.

Il figure parmi les premiers prêtres ayant prêté le serment, soit le lendemain de la promulgation de la motion Voidel qui, dans son article 4, prévoyait la prestation de serment dans la huitaine.

L'abbé Grégoire

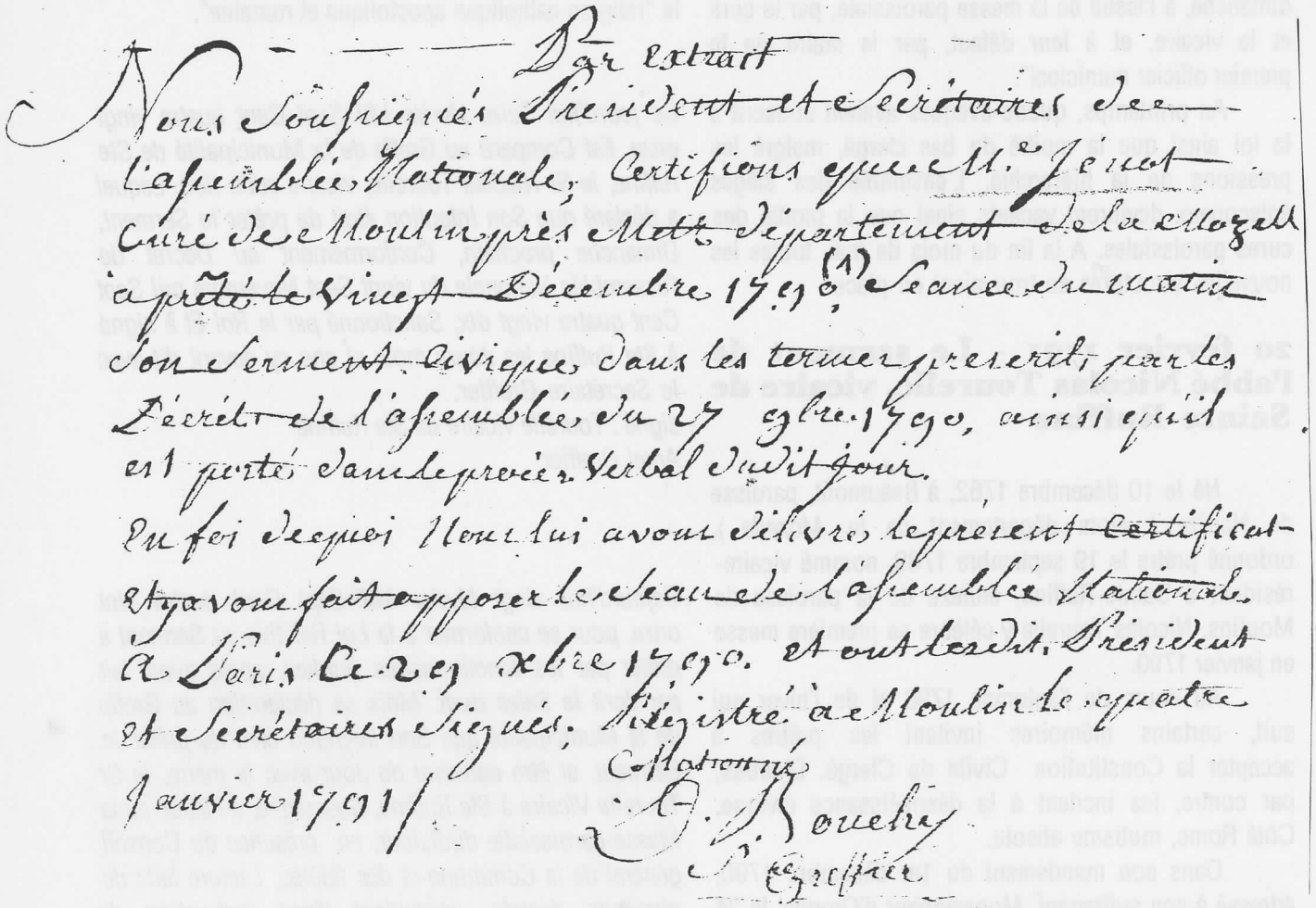

Par extrait
Nous soussignés Président et Secrétaires de l'assemblée Nationale, certifions que M.e Jénot Curé de Moulin près Metz département de la Mozelle a prêté le Vingt Décembre 1790 (1) Séance du matin son Serment Civique dans les termes prescrits par les Décrets de l'assemblée du 27 9bre 1790, ainsi qu'il est porté dans le procès verbal dudit jour.
En foi de quoi Nous lui avons délivré le présent certificat et y avons fait apposer le Sceau de l'assemblée Nationale.
A Paris Le 29 xbre 1790. et ont lesdits Président et Secrétaires Signés. Et registré à Moulin le quatre Janvier 1791.
Collationné
D. Bouchy
Greffier

Le même article demandait aux "jureurs" d'envoyer, dans la huitaine, un "extrait de la prestation de leur serment à leurs municipalités". Le greffier de la municipalité de Moulins enregistre l'extrait le "quatre janvier 1791".

"Nous soussignés Président et Secrétaire de l'assemblée Nationale ; Certifions que Me Jénot Curé de Moulin près de Metz département de la Mozelle a prêté le vingt Décembre 1790 [1] *Séance du matin Son Serment Civique dans les termes prescrits par les Décrets de l'assemblée du 27 9bre 1790, ainsi qu'il est porté dans le procès verbal dudit jour. En foi de quoi Nous lui avons Délivrés le présent certificat et y avons fait apposer le Seau de l'assemblée Nationale.*
A Paris le 29 Xbre 1790, ont lesdits Président et Secrétaires Signés.
Registré à Moulin le Quatre Janvier 1791.
Collationné signé: D. Bouchy Greffier.

1 Lire 27 décembre. Erreur soit du greffier de la municipalité de Moulins, soit du secrétaire de l'Assemblée Nationale.

21 janvier 1791 - Instruction sur la Constitution Civile du Clergé

Pour contrecarrer la motion Voidel, l'ensemble de l'épiscopat français adopta un mandement de l'évêque de Boulogne et le fit publier dans ses diocèses respectifs, assorti d'un mandement personnel. Les évêques entrèrent ainsi dans l'illégalité et demandèrent à leurs subordonnés de les suivre. Alors commença la valse-hésitation de nombreux curés et vicaires : être fidèles à la Nation ou à Monseigneur...

Aussi, pour éclairer les hésitants, le Comité Ecclésiastique rédigea-t-il une Instruction sur la Constitution Civile du Clergé que l'Assemblée adopta le 21 janvier 1791 et que le roi sanctionna le 26 courant.

Dans cette Instruction, l'Assemblée affirme son attachement à l'Eglise, sa volonté de ne pas toucher à la Foi ainsi que son zèle à assurer l'entretien du culte et le traitement de ses ministres. Le décret prévoit, entre autres, la lecture de l'Instruction "un jour de

dimanche, à l'issue de la messe paroissiale, par le curé et le vicaire, et à leur défaut, par le maire ou le premier officier municipal".

Au printemps, quatre évêques avaient souscrit à la loi ainsi que la moitié du bas clergé, malgré les pressions de la hiérarchie. L'ensemble des sièges épiscopaux devinrent vacants ainsi que la moitié des cures paroissiales. A la fin du mois de mai, toutes les nouvelles structures se trouvaient en place.

20 février 1791 - Le serment de l'abbé Nicolas Tourelle, vicaire de Sainte-Ruffine

Né le 10 décembre 1762, à Beaumont, paroisse de Hatrize (alors département de la *Mozelle*), ordonné prêtre le 19 septembre 1789, nommé vicaire-résident à Sainte-Ruffine, annexe de la paroisse de Moulins, Nicolas Tourelle y célèbre sa première messe en janvier 1790.

Au cours de l'automne 1790 et de l'hiver qui suit, certains mémoires invitent les prêtres à accepter la Constitution Civile du Clergé. D'autres, par contre, les incitent à la désobéissance civique. Côté Rome, mutisme absolu.

Dans son mandement du 1er décembre 1790, adressé à son suffragant, Monseigneur d'Oroppe, le 24 décembre 1790, Mgr de Montmorency-Laval, évêque de Metz et Grand-Aumônier du Roi, s'oppose au décret du 12 juillet 1790. Comme tout décret, promulgué par le roi, devient Loi de la Nation, l'évêque de notre diocèse, par son mandement, entre dans l'illégalité et demande à ses subordonnés de le suivre.

Nicolas Tourelle, jeune vicaire, hésite, comme la plupart de ses confrères, entre la fidélité à l'égard de la Nation et celle à l'égard de son supérieur diocésain.

Devant la valse-hésitation de nombreux prêtres, l'Assemblée Nationale rédige la fameuse Instruction du 21 janvier 1791. Ce nouveau décret incite le jeune vicaire à prêter le serment. Aussi se présente-t-il, le mercredi 16 février 1791, à la mairie de Sainte-Ruffine et déclare que "son intention était de prêter le serment dimanche prochain".

Le dimanche 20 février 1791, "à l'issue de la messe dudit jour, en présence du Conseil Général de la Commune et des fidèles", il donne lecture de l'Instruction et prête le serment non sans avoir déclaré au préalable qu'"il voulait vivre et mourir" dans la "religion catholique apostolique et romaine".

Ce jourd'hui Seize février Mil Sept Cent quatre vingt onze, Est Comparu au Greffe de la Municipalité de Ste ruffine, le Sr Nicolas Tourelle, vicaire audt. lieu, Lequel a déclaré que Son intention étoit de prêter le Serment, Dimanche prochain, Conformément au Décret de l'assemblée Nationale du vingt Sept Novembre mil Sept Cent quatre vingt dix, Sanctionné par le Roi Et à signé à Ste Ruffine les Jours mois et ans cy devant dit avec le Secrétaire Greffier.
signé : Tourelle vicaire de Ste Ruffine
Amel Greffier

Cejourd'hui vingt février Mil Sept Cent quatre vint onze, pour se conformer à la Loi Relative au Serment à prêter par les fonctionnaires publics, après avoir fait par écrit le Seize dudt. Mois sa déclaration au Greffe de la Municipalité que Son intention était de prêter le Serment, et être convenu du Jour avec le maire, le Sr Tourelle Vicaire à Ste Ruffine, Soussigné, à l'issue de la Messe paroissialle dudt.Jour, en présence du Conseil général de la Commune et des fidèles, Lecture faite de plusieurs décrets, noméments d'une instruction de l'assemblée Nationale, Sur la Constitution Civile du Clergé, du vingt et un Janvier Mil Sept Cent quatre vingt onze, à dit qu'en Conséquense de cette instruction dans Laqu'elle Ladite assemblée déclare qu'elle ne vouloit et ne voudra jamais deroger à la Religion Catholique apostolique et Romaine dans Laquelle Il vouloit vivre et mourir ; il juroit en vertu de la Loi Susdite, de Veiller avec Soin Sur les fidèles de la paroisse qui lui étoit Confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi et de maintenir de tout Son pouvoir la Constitution décrétée par l'assemblée Nationale et acceptée par le Roi De tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal à Ste Ruffine, les Jours mois et ans susdits d'autre part et avons Signé avec lui.

signé : Tourelle vicaire de Ste Ruffine

François, maire

suivent 8 signatures
et 2 marques (+).

Cejourd'hui Seize février Mil Sept Cent quatre vingt
Onze, est Comparu au Greffe de la Municipalité de Ste Ruffine,
Le Sr Nicolas Tourelle, vicaire aud. lieu, Lequel a déclaré que
Son intention étoit de prêter le Serment, Dimanche prochain,
Conformément au Décret de l'assemblée Nationale, du vingt sept
Novembre Mil sept Cent quatre vingt dix, Sanctionné par le Roi
Et a Signé à Ste Ruffine les jours mois et an Cy devant
dit avec le Secrétaire Greffier. Tourelle vicaire de Ste Ruffine

[illegible]

Greffier

Cejourd'hui vingt février Mil Sept Cent quatre
vingt Onze, pour Se conformer à la Loi Relative au
Serment à prêter par les fonctionnaires publics, après
avoir fait par écrit le Seize dud. mois Sa déclaration
au Greffe de la Municipalité que Son intention étoit de
prêter le Serment et être convenu du Jour avec le Maire,
Le Sr Tourelle, Vicaire à Ste Ruffine, Soussigné, à l'issue
de la Messe paroissialle dud. Jour, en présence du Conseil
général de la Commune et des fidèles, Lecture faite de
plusieurs décrets, nommément d'une instruction de l'assemblée
Nationale, Sur la Constitution Civile du Clergé, du vingt

Et un Janvier Mil Sept Cent quatre vingt onze,
a dit qu'en Conséquence de cette instruction dans
Laquelle Ladite assemblée déclara qu'elle ne voulut
et ne voudra jamais déroger à la Religion Catholique
apostolique et Romaine dans Laquelle il vouloit vivre
et mourir ; il juroit en vertu de la Loi Susdite, de
veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui
lui étoit confiée d'être fidèle à la Nation, à la Loi
et au Roi et de maintenir de tout son pouvoir
la Constitution décrétée par l'assemblée Nationale et
acceptée par le Roi. De tout quoi nous avons dressé
Le présent procès verbal + après lecture les jours mois et an
Susdit d'autre part et avons signé avec lui.

Tourelle vicaire de St Ruffine

François
maire

Jacques Nicolas
officier

François Curtin
officiers

D. Moiz
procureur

Benoit Henry
Notable

Nicolas Lamirble
Notable

Nicolas Renaudin

François Bertrand

marque de Jacques + Martin, notable

marque de + Jacques Renaudin Notable

Ruel

P. Griffon

par Arthur Holle

30 octobre 1791 - Le serment de l'abbé Jacques Nicolas Gouyer, vicaire de Sainte-Ruffine

Sous l'Ancien Régime, la pléthore des vocations sacerdotales ainsi que l'accaparement des prébendes (revenus ecclésiastiques attachés à un canonicat) par les fils de famille, nuisaient à la promotion du bas clergé. Aussi, beaucoup de vicaires blanchissaient-ils sous le harnais.

Au printemps 1790, environ cinquante pour cent des membres du clergé séculier se refuse à prêter le serment ; la moitié des cures se trouvent, de ce fait, vacantes. Les jeunes vicaires, favorables au nouveau régime, profitent de cette aubaine, Nicolas Tourelle entre autres. Elu curé constitutionnel de Chesny, le 9 mai 1791, il s'occupe de Chesny et de Ste Ruffine jusqu'à la nomination de son remplaçant, en octobre de la même année.

Le nouveau desservant de Ste-Ruffine, Jacques Nicolas Gouyer, "chargé d'une commission de vicaire à Ste-Ruffine" ne peut commencer aucune fonction de son ministère "avant d'avoir prêté le serment voulu par le décret de l'Assemblée Nationale et sanctionné par le roi".

10 mars 1791 - Le bref "Quod aliquantum 13 avril 1791 - Le bref "Caritas"

Nous devons considérer le mutisme ou l'attentisme de Rome comme un acte éminemment politique. Le 22 juillet 1790, l'Assemblée crée un "Comité d'Avignon" pour étudier le problème des enclaves pontificales.

Dans un premier temps, Pie VI, pour conserver Avignon et le Comtat Venaissin, négligea le spirituel et ne pensa qu'à la sauvegarde des intérêts temporels de l'Eglise.

Par deux brefs successifs, "Quod Aliquantum" et "Caritas", le souverain pontife fulmina sa sentence. Comme prévu par la Curie, la Nation réagit avec vigueur. Elle rompit, en effet, les relations diplomatiques avec le Saint-Siège et, première conquête territoriale de la Révolution, elle annexa Avignon et le Comtat Venaissin. Le haut Clergé pensait que l'intervention pontificale amènerait le bas Clergé à résipiscence. Le contraire se produisit. La fulmination, loin de calmer les esprits, engendra un schisme : les jureurs dans l'Eglise constitutionnelle, les réfractaires dans l'Eglise romaine.

Désormais, dans notre pays, les passions religieuses s'ajoutèrent aux passions politiques.

BREF. DU. PAPE. EN. 1791.

Le contenu des brefs de Pie VI à Louis XVI relatifs à la Constitution Civile du Clergé mit un certain temps à s'ébruiter. Lorsque leur teneur exacte sera connue en 1791 par le grand public, elle soulèvera la colère des caricaturistes qui réagiront scatologiquement comme on le voit sur cette gravure. (Musée Carnavalet. Paris).

Aujourd'huy trente Octobre Mil Sept Cent quatre vingt onze pour se Conformer à la Loi Relative au Serment à prêter par les fonctionnaires publics, Le Sieur Jacques Nicolas Gouyer, Chargé d'une Commission de Vicaire à Ste Ruffine, Soussigné, avant que de Commencer aucune fonction de Son ministère il a prêté le Serment Voulu par les Décrets de L'assemblée Nationale et Sanctionnés par le Roi C'est à dire qu'il a Juré en présence du Corps Municipall dudit Lieu et des fidelles assemblés, d'être fidel à la Loi, à la Nation et au Roy et de Maintenir de tout Son pouvoir la Constitution Civile du Clergé, et de Veiller avec Soin sur les fidelles de la paroisse qui lui étoit Confiée,

De tout quoy nous avons dressé Le présent procés verbal à Ste Ruffine Les jours, Mois et an susdits et avons Signé avec lui.

signé : François, maire

Gouyer

(suivent trois signatures).

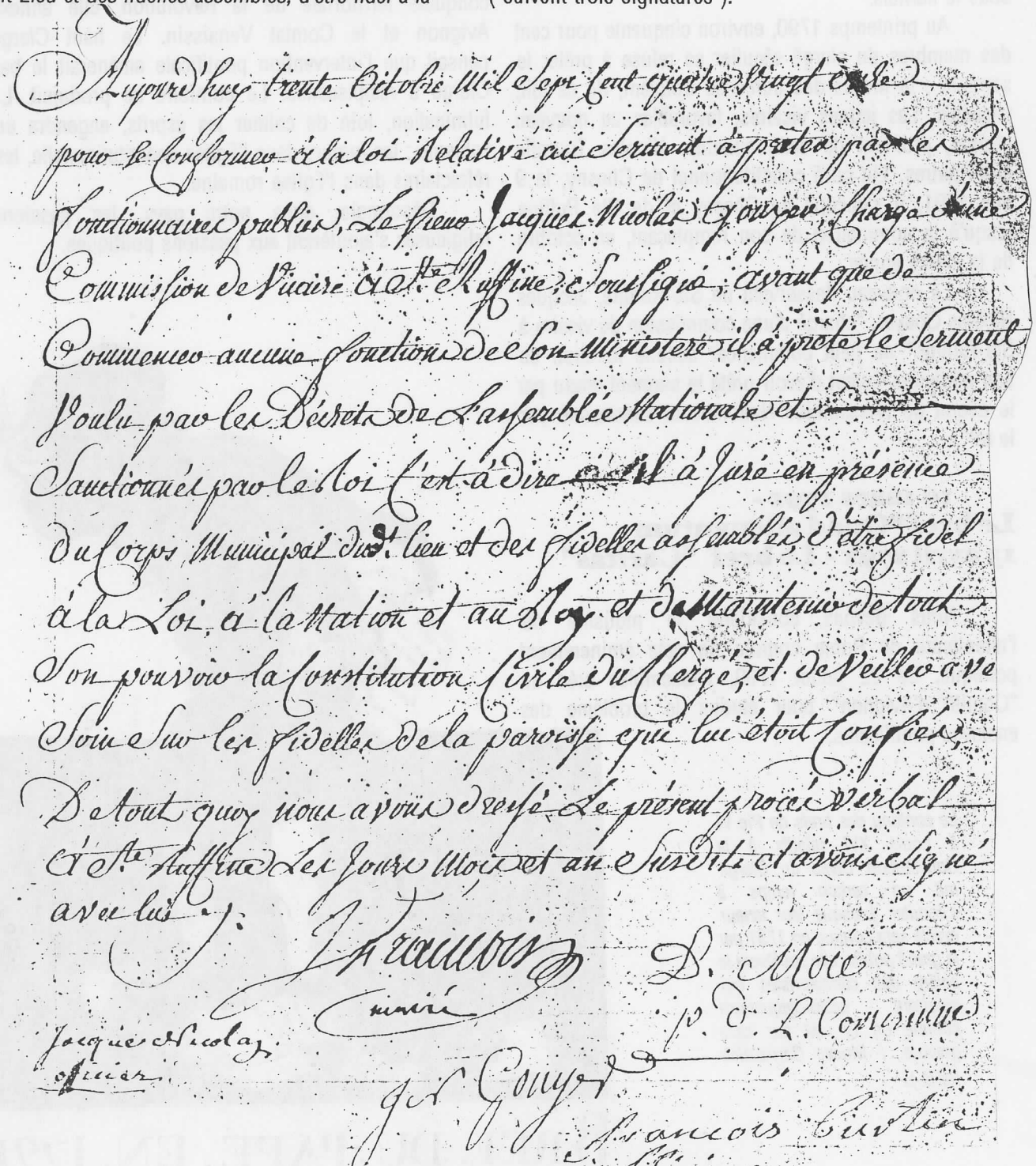

par Arthur Holle

29 novembre 1791 - Les suspects de révolte

L'Assemblée Législative élabora, le 29 novembre 1791, un décret destiné à réduire le nombre des prêtres insermentés. La loi leur interdisait dorénavant toutes les pensions allouées au titre de la vente des biens ecclésiastiques, leur interdisait de célébrer le culte divin, dans les lieux publics et privés, les déclarait *"suspects de révolte"*, les assignait à résidence dans une autre commune et leur infligeait, le cas échéant, deux ans de détention.

Le 19 décembre, le roi, usant de son droit de veto que lui conférait la loi, ne signa pas le décret, mais déclara :

"je fais ce que tout le monde désire pour qu'on fasse une fois ce que je veux".

Si l'Assemblée s'inclina, l'opinion publique, elle, s'indigna. Depuis cet événement, elle baptisa Louis XVI *"Monsieur Veto".*

27 mai 1792 - Nouveau veto du roi au décret de déportation des prêtres réfractaires

Revenant à la charge quelques mois plus tard, l'Assemblée mit au point, le 27 mai 1792, un décret condamnant les prêtres insermentés à la déportation, sur simple dénonciatioin de vingt citoyens, et le présenta au roi. Le souverain, usant de son droit constitutionnel, y opposa son veto. Des pétitions circulèrent dans Paris, demandant la suppression du droit de veto. Le 20 juin, la foule parisienne, armée de piques, de sabres, de couteaux, brandissant des pancartes dont certaines portaient "A bas le veto", envahit les Tuileries et défila devant le roi, lui-même coiffé d'un bonnet rouge. Malgré cette manifestation d'envergure, Louis XVI maintint son droit de veto. L'échec de cette journée entraîna, le 10 août, la prise du palais des Tuileries et la chute de la royauté.

(à suivre)

Arthur Holle

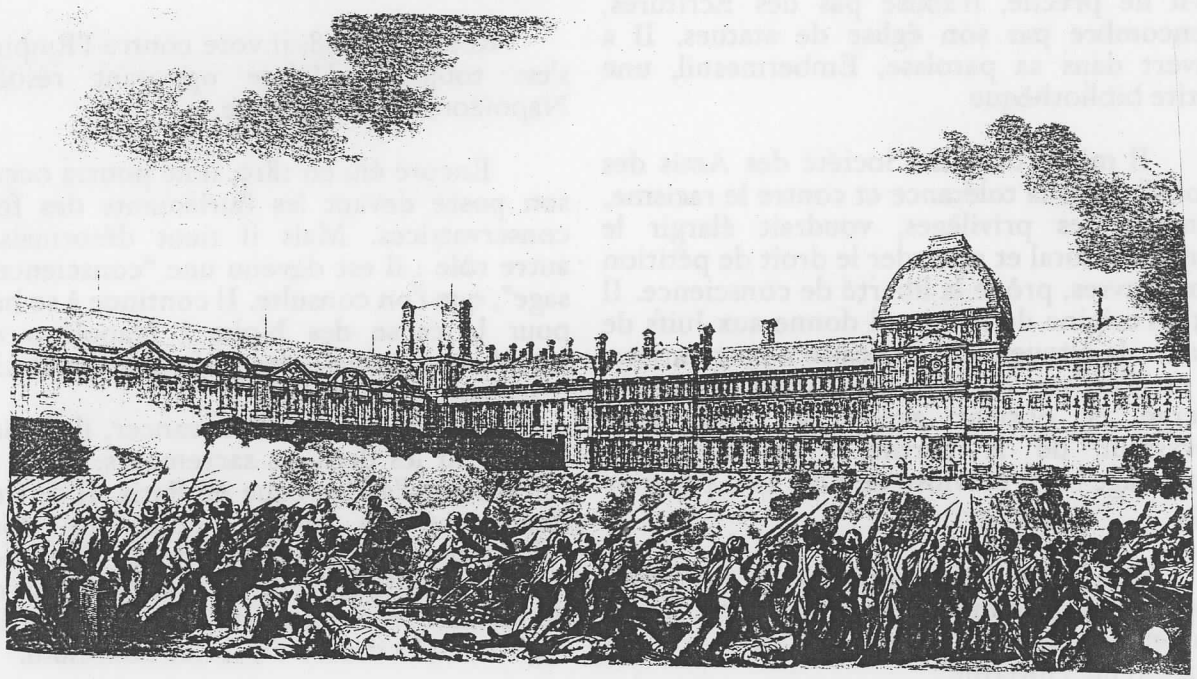

Le10 août 1792 . Prise des Tuileries.

Les illustrations de cet article sont extraites de :

Jean Massin. *Almanach de la Révolution Française. Enc. Universalis.*

Jean Soria. *Grande Histoire de la Révolution Française. Bordas.*

L'abbé Grégoire (1750 - 1831)

par

Armand Holtzmer

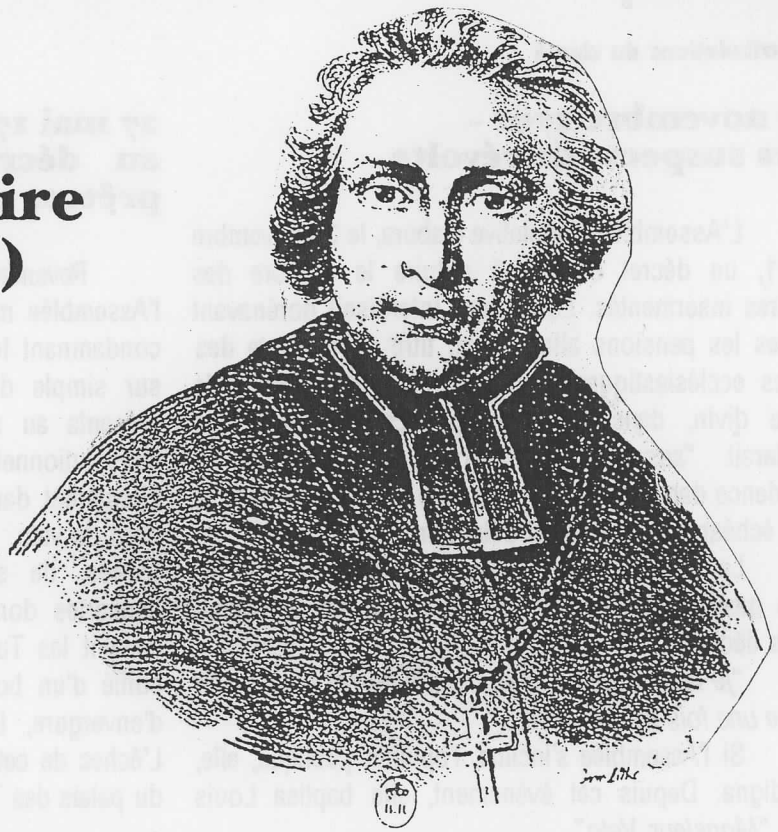

Henri Grégoire naît à Veho, près de Lunéville. Il est fils d'un tailleur pauvre des Vosges. Il est nommé curé d'Embermesnil, et élu député du bas Clergé de son bailliage.

Curé anticonformiste, il discute plus qu'il ne prêche, n'abuse pas des Ecritures, n'encombre pas son église de statues. Il a ouvert dans sa paroisse, Embermesnil, une petite bibliothèque

Il milite dans la "Société des Amis des Noirs", pour la tolérance et contre le racisme, dénonce les privilèges, voudrait élargir le corps électoral et accorder le droit de pétition aux pauvres, prône la liberté de conscience. Il est à l'origine de la loi qui donne aux Juifs de France la citoyenneté française à part entière. Il est l'artisan de la Constitution Civile du Clergé et obtient avec ses amis, dont Levasseur de la Sarthe, l'abolition de l'esclavage le 16 pluviôse de l'An II (4 février 1794).

Il a voté la déchéance du roi, mais s'oppose à sa condamnation à mort. Il est d'ailleurs contre la peine de mort : "Ma religion me l'interdit".

Pendant la Terreur, qu'il ne supporte pas, il se réfugie dans le travail au Bureau des Longitudes et au Comité d'Instruction Publique où il accomplit une énorme tâche.

On lui doit aussi la création du Conservatoire National des Arts et Métiers. Dans des rapports bien documentés, il propose la création d ' écoles communales , d ' écoles normales et l'ouverture de bibliothèques publiques.

Réélu en 1798, il vote contre l'Empire et s'est toujours déclaré opposant résolu à Napoléon, qui le respecte.

Encore élu en 1819, il ne pourra occuper son poste devant les hurlements des forces conservatrices. Mais il tient désormais un autre rôle : il est devenu une "conscience, un sage", que l'on consulte. Il continue à se battre pour la cause des Noirs (Napoléon avait rétabli l'esclavage), des Juifs, des Grecs ...

En 1831, atteint d'un cancer, il demande à recevoir les derniers sacrements: ils lui sont refusés par l'archevêque de Paris. Il se trouve finalement un prêtre pour lui donner l'absolution. Ce prêtre y a perdu l'Evêché de Beauvais où il venait d'être nommé.Vingt mille personnes accompagnent sa dépouille à l'église où il a droit à un sevice minimum.

On dit de lui qu'il fut le précurseur de l'ONU et de l'UNESCO. Le mardi 12 décembre 1989, l' "Abbé Grégoire" est entré au Panthéon avec Monge et Condorcet.

Avec son chapeau empanaché et sa cape rehaussée des attributs propres aux chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, cet ecclésiastique ne dédaigne pas les signes extérieurs de richesse. A cette époque (1789), l'Eglise de France était la plus riche d'Europe.Ses dignitaires baignaient dans un luxe jurant avec les préceptes dont ils se réclamaient dans leurs homélies, alors que la grande masse des curés vivaient pauvrement.

Tour de passe - passe à propos de la dîme ! " Hé, prenez toujours, monsieur le curé, tel refuse d'une main qui voudrait tenir de l'autre, mais c'est la dernière fois!" La suppression de la dîme décidée par la Constituante le 11 août 1789 se traduisit pour les prêtres par une diminution de leur ressouces. Mais nombre de curés continuaient de percevoir cet impôt en sous-main.

Le Pressoir

A cette image très répandue, on trouve des légendes diverses : "Le Pressoir", ou "Les dégraisseurs patriotes : A votre tour, Monseigneur" !

Iconographie:
Georges Soria. *Grande histoire de la Révolution Française.* Bordas. 1989.

La Vierge Marie et la Coccinelle

de Zacharias Topélius

Au moment de Noël, nombreux sont les contes qui mettent en scène l' "Enfant Jésus". Mais que savons-nous de l'enfance de sa maman, la "Vierge Marie" ? Voici un conte de Zacharias Topelius, traduit de la version allemande de Rosenbach par Edouard Davron.

Nous appelons généralement ce vorace petit insecte "bête à Bon Dieu" et tous les enfants l'aiment beaucoup. En allemand, on appelle la coccinelle "bête à Marie". Voici pourquoi !

La Vierge Marie avait neuf ans quand un matin, sa mère Sainte Anne lui dit : "Va chez ta cousine Elisabeth à Béthanie et ramène-moi la clé d'or que j'ai oubliée chez elle hier. Mais ne la perds surtout pas. c'est une clé miraculeuse. Avec elle, on peut ouvrir tous les coeurs".

La Vierge Marie se mit en route sans plus attendre, toute heureuse de la confiance que sa mère lui témoignait. Elle se dépêchait et, presque tout au long du chemin, elle courut. Le soleil brûlant ardait au-dessus de Jérusalem et la petite fille était lasse ; malgré tout, elle continuait à courir. Sa course la mena à un pont qui enjambait la rivière Cédron. Elle entendit les flots lui chuchoter : "Pourquoi veux-tu traverser ce pont ? Passe plutôt par notre eau claire. Dans tes yeux, elle se reflète comme deux étoiles d'innocence enfantine. Tu es si vraie, si bonne, si obéissante, si humble que nous voudrions baiser tes pieds.

- Je n'ai pas le temps, répondit la Vierge Marie en continuant sa route, et sans s'arrêter, elle s'eloigna de la rivière, de ses papillons et de son petit peuple tourbillonnant d'insectes qui bourdonnaient à l'ombre des figuiers.

- Qu'est-ce que ça veut dire : être vraie ? demanda un petit insecte qui avait six points noirs sur ses ailes rouges et s'aggripait à une souche de saule.

- Ca veut dire que l'on veut paraître meilleur que l'on est réellement, répondit l'araignée tout en s'activant à tisser sa toile du fil le plus fin, afin que les insectes ne puissent la voir.

- Mais que veut dire : être bonne ? demanda encore la petite bête, car la première réponse ne l'avait pas satisfaite.

- Ca veut dire qu'il faut être bon pour soi-même, mais ne souhaiter que du mal aux autres, répliqua la bête.

- Et qu'est-ce qu'être obéissant ?

- Eh ! bien ! Tout faire selon son envie, répondit le taon en fonçant la tête la première, si bien qu'il tomba dans la rivière et faillit se noyer.

- Ah ! bon ! dit le minuscule animal, mais que signifie être humble ?

- Ca ne signifie rien d'autre que de bien s'habiller afin d'être admiré de tous, répondit le scarabée d'or, pendant qu'il étalait orgueilleusement au soleil ses ailes magnifiques.

- Excusez-moi de demander si bêtement, dit le coléoptère tout gêné, mais je ne comprends toujours pas.

- Un insecte si sot ne devrait pas importuner les gens sensés avec ses questions idiotes ! grogna l'escarbot, inopinément sur le dos dans une bouse, et tentant en vain de se redresser.

Vers le soir, la Vierge Marie s'en revenait, plus fatiguée encore, et s'assit sur le parapet du pont pour se reposer.

- Viens, passe par le ruisseau, nous raffraîchirons tes pieds brûlants ! invitaient à nouveau les vaguelettes.

- Oui, ce serait merveilleux, dit la petite fille et, retroussant sa robe, elle traversa le ruisseau. C'était tellement raffraîchissant ! Et les vaguelettes caressaient ses pauvres petits pieds nus en clapotant.

- Merci, dit-elle, revigorée. Et elle se remit en route vers la ville. Mais bientôt, elle revint sur ses pas, toute bouleversée. Le soleil était au couchant.

- Chères petites vaguelettes, n'avez-vous pas

aperçu ma clé d'or ? Je l'ai mise dans la poche de mon habit et j'ai dû la perdre ici quand j'ai retroussé ma robe. J'ai déjà demandé au soleil, mais le soleil m'a répondu : - Crois-tu que j'ai du temps à perdre pour chercher ta clé, maintenant que je dois mûrir les figues ? Alors j'ai demandé à la colline, mais la colline m'a répondu : - J'ai des choses plus sérieuses à faire ! Il faut que je surveille l'arrivée des Romains. J'ai voulu interroger la lune, mais la lune m'a répondu :-Fille étoudie, ne vois-tu pas que je ne suis pas encore tout à fait levée ? Mais toi, rivière, tu dois le savoir, car c'est ici que j'ai retroussé ma robe !

Mais la rivière n'en savait pas plus que le soleil, la colline ou la lune.

- Crois-tu vraiment que je n'ai rien d'autre à faire que de m'occuper de ta clé, alors que par ces temps de canicule, je dois encore irriguer tous ces rosiers ?

Heureusement, le peuple des insectes, voletant tout autour d'elle, était plus serviable. Tous cherchèrent. Les papillons trempaient leurs ailes dans l'eau, les araignées inspectaient leur toile et les scarabées d'or en oubliaient leur vanité. L'escabot, qui avait enfin réussi à se mettre sur ses pattes, trottait avec diligence sur le chemin longeant la rivière. Tout ce qui vivait cherchait. L'aigle interrogeait la colombe, le lion s'enquerrait auprès du lapin et le figuier questionnait le rosier.

- N'avez-vous pas vu la clé d'or de la Vierge Marie ? Non ! Personne ne l'avait vue !

Personne ? Mais si ! Le petit coléoptère, celui qui avait six points noirs sur ses ailes rouges, et qui n'avait pas même de nom, avait vu la petite clé briller entre les galets polis de la rive et murmurait :

"Personne ne voit la clé,
Ni le soleil, ni les flots ;
Seul le plus bête,
Le plus petit et le plus timide,
A vu la lueur d'or
Scintiller dans l'eau".

La Vierge Marie entendit le léger murmure de la bestiole, courut au rivage et trouva effectivement sa clé entre deux galets, un brun et un rouge. Sa joie était grande et elle dit à l'animal :

- Approche, pose-toi sur ma robe, et surveille à présent ma clé. Désormais, tu t'appelleras "Marienkäffer" (bête à Marie).

-

Mais je suis si petit, si pauvre et si bête, dit l'insecte.

- Justement à cause de ça, parce que tu te considères petit, pauvre et bête, tu deviendras mon fidèle serviteur et tu me suivras partout où j'irai.

Le petit animal bienheureux se trouva une place dans la doublure de la robe et dorénavant, en tant que Marienkäffer, accompagna partout la rayonnante enfant.

Et la petite fille de la rivière Cédron devint la Vierge Marie pleine de grâce, humble, connue et aimée de tout le monde. Quand elle eut grandi, sa mère lui légua la clé d'or, avec laquelle elle s'est ouvert la porte de tous les coeurs.

Mais l'araignée, la guêpe et le scarabée d'or, le taon et l'escarbot ne comprennent pas qu'une si petite, si misérable créature ait eu un si grand honneur.

Aujourd'hui encore, la "bête à Marie" se promène sur les souches de saules, et aujourd'hui encore, elle se considère comme le plus petit, le plus insignifiant animal de la création.

L'as-tu bien regardée ? Elle appartient à une grande famille et les savants l'appellent "Coccinella". Quelques membres de cette famille ont des points blancs sur leurs ailes jaunes ; d'autres encore ont deux ou trois points noirs seulement. Mais la vraie bête à Marie est celle qui a six points noirs sur ses ailes rouges et qui est l'amie des enfants jouant en liberté.

Je fais un rêve ...

Je fais le rêve que les hommes, un jour, se lèveront et comprendront enfin qu'ils sont faits pour vivre ensemble, comme des frères.

Je fais encore le rêve, ce matin, qu'un jour, chaque noir de ce pays, chaque homme de couleur, dans le monde entier, sera jugé sur sa valeur personnelle plutôt que sur la couleur de sa peau et que tous les hommes respecteront la dignité de la personne humaine.

Je fais encore le rêve aujourd'hui que dans toutes les hautes sphères de l'état et dans toutes les villes entreront des citoyens élus qui rendront la justice, aimeront la pitié et marcheront humblement dans la voie de Dieu.

J'ose croire qu'un jour tous les habitants de la Terre pourront recevoir trois repas par jour pour la vie de leur corps, l'éducation et la culture pour la santé de leur esprit, et la liberté pour la joie de leur coeur .

Martin Luther King
La force d'aimer.

La famille BOISTAUX

Leurs propriétés au Sablon

Bastien **BOISTAUX** avant 1830 est propriétaire d'une maison avec une porte et deux fenêtres, située rue Malraux à proximité de la rue des Plantes. Son fils François en 1832 possède une maison toute proche de la sienne. En 1877 Victor fils de François hérite de cette propriété. Jules **BOISTAUX** petit fils de Bastien devient propriétaire d'une maison en 1888 située entre la Sente à My et l'avenue Malraux, proche de la rue Gabriel Pierné.

Jean **BOISTAUX** frère de Bastien, en 1811 est propriétaire d'une maison comportant quatre ouvertures, rue de la Chapelle, face à la poste, ainsi que d'un terrain à proximité de la rue de la Marne. En 1824 il devient en plus, propriétaire d'une maison rue Saint Bernard près de la rue de l'Yser et d'une autre à l'angle de la Sente à My et de la rue des jardiniers. Ces deux maisons deviennent en 1841 la propriété de son fils François, et en 1847 elles passent à son gendre Jules **GEOFFROY.** La maison située rue Saint Bernard sera cédée en 1889 à François **BOISTAUX**, neveu de Jules **GEOFFROY.**

François **BOISTAUX**, le fils de Jean établi au Sablon depuis 1827, fait ménage séparé de ses parents en 1830, s'établit en qualité de cabaretier en 1831 et se marie en 1832. Après avoir cédé à son beau-frère les deux maisons qui lui venaient de son père, il acquiert en ~~1847~~ 1834 sur la place de l'église 87 ares de mesoyage qu'il recédera en 1839, ainsi qu'une maison. C'est cette maison (située entre l'église et le presbytère actuels) que la commune du Sablon achètera en 1857 pour la transformer en presbytère.

Jean frère de François possède avant 1830, un terrain rue Saint Bernard à l'emplacement du parc municipal. Son frère Dominique possède une maison approximativement rue des Plantes.

Entre 1888 et 1892 la famille **BOISTAUX** deviendra encore propriétaire de deux maisons, l'une à l'angle de la rue Saint Bernard et de la rue Saint André, l'autre entre les rues aux Arènes, Auguste Prost et rue des Francs. Victor **BOISTAUX** quant à lui est propriétaire de plusieurs terrains proches de la rue Malraux et de la rue Lothaire.

Archives Départementales de la Moselle 30 P 603

Michèle Grandveaux

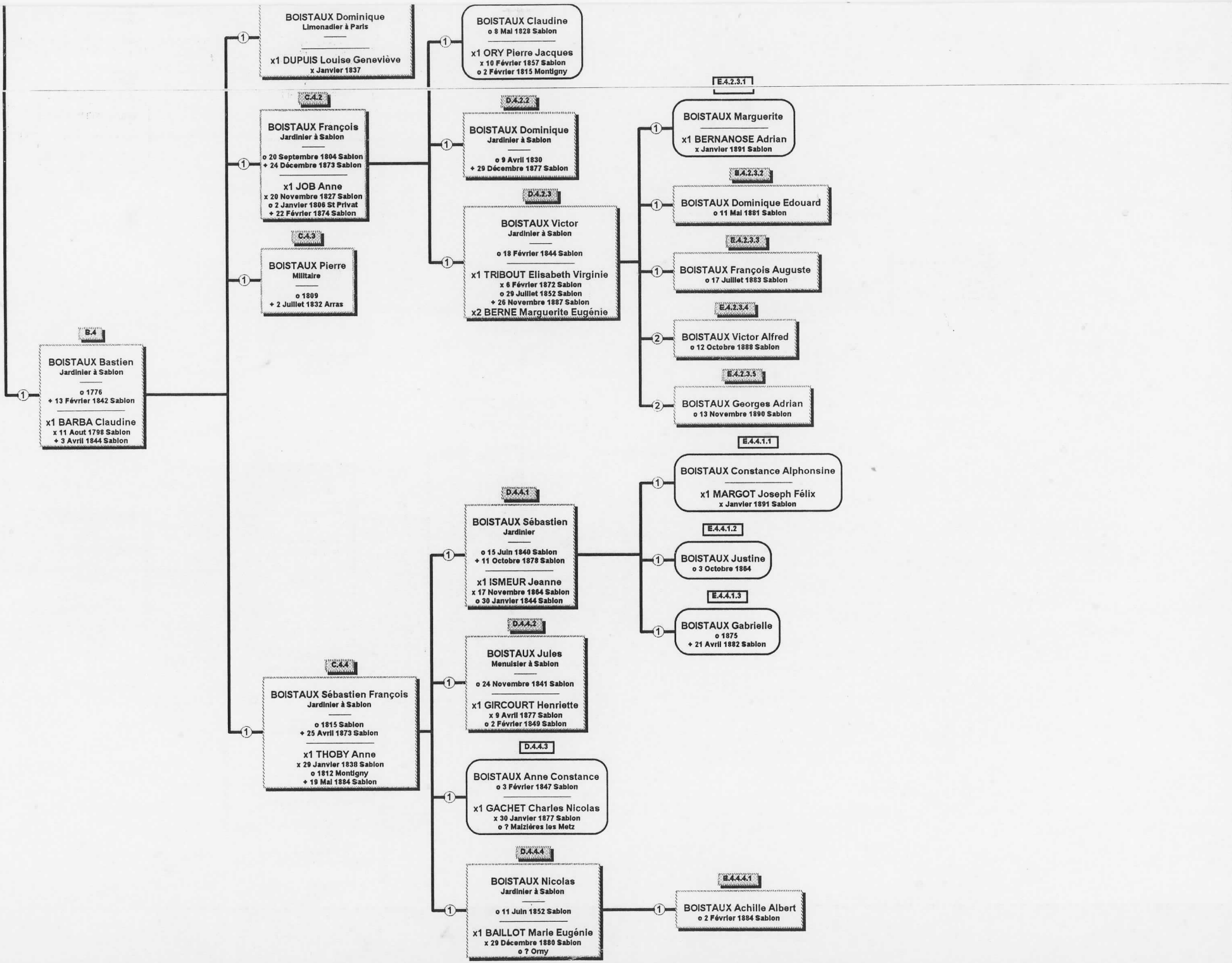
B.4
BOISTAUX Bastien
Jardinier à Sablon
o 1776
+ 13 Février 1842 Sablon
x1 BARBA Claudine
x 11 Aout 1798 Sablon
+ 3 Avril 1844 Sablon
BOISTAUX Dominique
Limonadier à Paris
x1 DUPUIS Louise Geneviève
x Janvier 1837
BOISTAUX Claudine
o 8 Mai 1828 Sablon
x1 ORY Pierre Jacques
x 10 Février 1857 Sablon
o 2 Février 1815 Montigny
C.4.2
BOISTAUX François
Jardinier à Sablon
o 20 Septembre 1804 Sablon
+ 24 Décembre 1873 Sablon
x1 JOB Anne
x 20 Novembre 1827 Sablon
o 2 Janvier 1806 St Privat
+ 22 Février 1874 Sablon
C.4.3
BOISTAUX Pierre
Militaire
o 1809
+ 2 Juillet 1832 Arras
D.4.2.2
BOISTAUX Dominique
Jardinier à Sablon
o 9 Avril 1830
+ 29 Décembre 1877 Sablon
D.4.2.3
BOISTAUX Victor
Jardinier à Sablon
o 18 Février 1844 Sablon
x1 TRIBOUT Elisabeth Virginie
x 6 Février 1872 Sablon
o 29 Juillet 1852 Sablon
+ 26 Novembre 1887 Sablon
x2 BERNE Marguerite Eugénie
E.4.2.3.1
BOISTAUX Marguerite
x1 BERNANOSE Adrian
x Janvier 1891 Sablon
E.4.2.3.2
BOISTAUX Dominique Edouard
o 11 Mai 1881 Sablon
E.4.2.3.3
BOISTAUX François Auguste
o 17 Juillet 1883 Sablon
E.4.2.3.4
BOISTAUX Victor Alfred
o 12 Octobre 1888 Sablon
E.4.2.3.5
BOISTAUX Georges Adrian
o 13 Novembre 1890 Sablon
C.4.4
BOISTAUX Sébastien François
Jardinier à Sablon
o 1815 Sablon
+ 25 Avril 1873 Sablon
x1 THOBY Anne
x 29 Janvier 1838 Sablon
o 1812 Montigny
+ 19 Mai 1884 Sablon
D.4.4.1
BOISTAUX Sébastien
Jardinier
o 15 Juin 1840 Sablon
+ 11 Octobre 1878 Sablon
x1 ISMEUR Jeanne
x 17 Novembre 1864 Sablon
o 30 Janvier 1844 Sablon
D.4.4.2
BOISTAUX Jules
Menuisier à Sablon
o 24 Novembre 1841 Sablon
x1 GIRCOURT Henriette
x 9 Avril 1877 Sablon
o 2 Février 1849 Sablon
D.4.4.3
BOISTAUX Anne Constance
o 3 Février 1847 Sablon
x1 GACHET Charles Nicolas
x 30 Janvier 1877 Sablon
o ? Maizières les Metz
D.4.4.4
BOISTAUX Nicolas
Jardinier à Sablon
o 11 Juin 1852 Sablon
x1 BAILLOT Marie Eugénie
x 29 Décembre 1880 Sablon
o ? Orny
E.4.4.1.1
BOISTAUX Constance Alphonsine
x1 MARGOT Joseph Félix
x Janvier 1891 Sablon
E.4.4.1.2
BOISTAUX Justine
o 3 Octobre 1864
E.4.4.1.3
BOISTAUX Gabrielle
o 1875
+ 21 Avril 1882 Sablon
E.4.4.4.1
BOISTAUX Achille Albert
o 2 Février 1884 Sablon

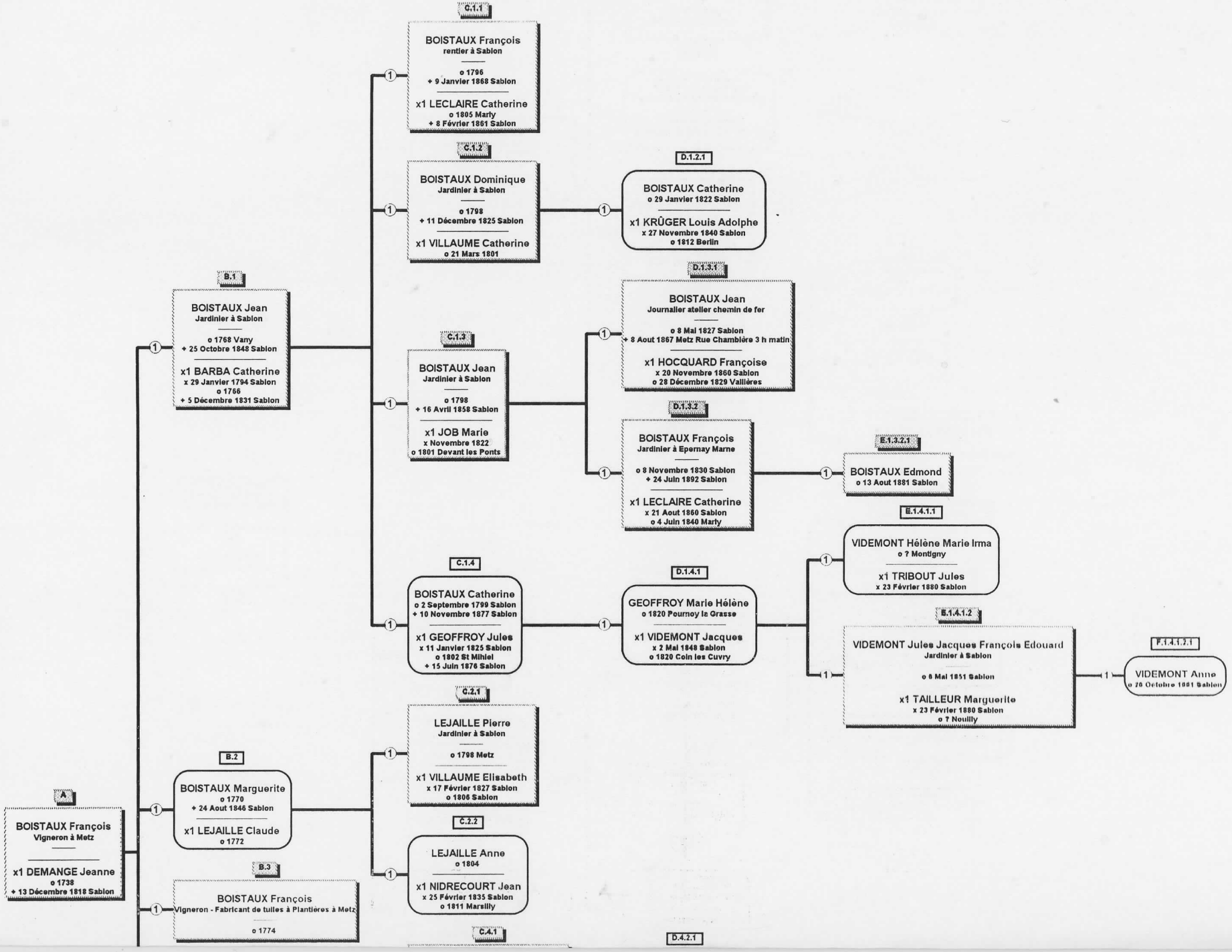
A
BOISTAUX François
Vigneron à Metz
x1 DEMANGE Jeanne
o 1738
+ 13 Décembre 1818 Sablon
B.1
BOISTAUX Jean
Jardinier à Sablon
o 1768 Vany
+ 25 Octobre 1848 Sablon
x1 BARBA Catherine
x 29 Janvier 1794 Sablon
o 1766
+ 5 Décembre 1831 Sablon
B.2
BOISTAUX Marguerite
o 1770
+ 24 Aout 1846 Sablon
x1 LEJAILLE Claude
o 1772
B.3
BOISTAUX François
Vigneron - Fabricant de tulles à Plantières à Metz
o 1774
C.1.1
BOISTAUX François
rentier à Sablon
o 1796
+ 9 Janvier 1868 Sablon
x1 LECLAIRE Catherine
o 1805 Marly
+ 8 Février 1861 Sablon
C.1.2
BOISTAUX Dominique
Jardinier à Sablon
o 1798
+ 11 Décembre 1825 Sablon
x1 VILLAUME Catherine
o 21 Mars 1801
D.1.2.1
BOISTAUX Catherine
o 29 Janvier 1822 Sablon
x1 KRÜGER Louis Adolphe
x 27 Novembre 1840 Sablon
o 1812 Berlin
C.1.3
BOISTAUX Jean
Jardinier à Sablon
o 1798
+ 16 Avril 1858 Sablon
x1 JOB Marie
x Novembre 1822
o 1801 Devant les Ponts
D.1.3.1
BOISTAUX Jean
Journalier atelier chemin de fer
o 8 Mai 1827 Sablon
+ 8 Aout 1867 Metz Rue Chambière 3 h matin
x1 HOCQUARD Françoise
x 20 Novembre 1860 Sablon
o 28 Décembre 1829 Vallières
D.1.3.2
BOISTAUX François
Jardinier à Epernay Marne
o 8 Novembre 1830 Sablon
+ 24 Juin 1892 Sablon
x1 LECLAIRE Catherine
x 21 Aout 1860 Sablon
o 4 Juin 1840 Marly
E.1.3.2.1
BOISTAUX Edmond
o 13 Aout 1881 Sablon
C.1.4
BOISTAUX Catherine
o 2 Septembre 1799 Sablon
+ 10 Novembre 1877 Sablon
x1 GEOFFROY Jules
x 11 Janvier 1825 Sablon
o 1802 St Mihiel
+ 15 Juin 1876 Sablon
D.1.4.1
GEOFFROY Marie Hélène
o 1820 Pournoy la Grasse
x1 VIDEMONT Jacques
x 2 Mai 1848 Sablon
o 1820 Coin les Cuvry
E.1.4.1.1
VIDEMONT Hélène Marie Irma
o ? Montigny
x1 TRIBOUT Jules
x 23 Février 1880 Sablon
E.1.4.1.2
VIDEMONT Jules Jacques François Edouard
Jardinier à Sablon
o 8 Mai 1851 Sablon
x1 TAILLEUR Marguerite
x 23 Février 1880 Sablon
o ? Nouilly
F.1.4.1.2.1
VIDEMONT Anne
o 26 Octobre 1881 Sablon
C.2.1
LEJAILLE Pierre
Jardinier à Sablon
o 1798 Metz
x1 VILLAUME Elisabeth
x 17 Février 1827 Sablon
o 1806 Sablon
C.2.2
LEJAILLE Anne
o 1804
x1 NIDRECOURT Jean
x 25 Février 1835 Sablon
o 1811 Marsilly
C.4.1
D.4.2.1

Sommaire

1998

Arthur Holle	Le mot du Président	**P. 1**
Gérard Nadé	Si le Sablon m'était conté ...Les "Malgré-Nous"	**P. 3**
Edouard Davron	La liturgie catholique avant le Concile de Vatican II	**P. 29**
Elsa Keronic	Pérennité (*Poème*)	**P. 57**
Michèle Grandveaux	En fouillant dans les archives ...	**P. 58**
Edouard Davron	Ragnarök II : Dieux et déesses	**P. 68**
Arthur Holle	La Révolution dans le Pays Messin : le Clergé	**P. 74**
Armand Holtzmer	L'abbé Grégoire (1750 - 1831)	**P. 88**
Zacharias Topelius	La Vierge Marie et la Coccinelle	**P. 90**
Martin Luther King	Je fais le rêve ...	**P. 91**
Michèle Grandveaux	Généalogie : La famille Boistaux	**P. 92**

Mise en page : **Edouard Davron**
Illustration de couverture : **Pierre Coustans**

Les auteurs des textes sont seuls responsables du contenu de leur production

Le blason, oeuvre d'Albert Haefeli, ancien héraldiste du département, représente le Graoully surmonté de la crosse de Saint Clément

Reprographie publique

Association inscrite au Tribunal d'Instance de Metz sous volume CXXII N° 158 / 94 ISSN 1275 - 8663